



Rapport d'Activité 2017

ALTHEA

8 rue du Vieux Temple - Grenoble -

Siren: 779559368 - Code APE 8790 B -

Oasis 38

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble

Appart 38

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble

Espace Pléiade

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble



Sommaire

Avant-Propos

p.3

- Le Mot de la Présidente,
- Le Mot du Directeur,

Chapitre 1. L'Association ALTHEA

p.7

Chapitre 2. Oasis 38

p.18

Chapitre 3. L'Appart' 38

p. 59

Chapitre 4. Espace Pléiade

p.105

Avant-Propos

Le Mot de la Présidente,

L'année 2017 a été une année pleine de contrastes où espoirs et inquiétudes alternaient, apportant le doute ou l'apaisement suivant le cas.

En effet les suppressions brutales des subventions octroyées à l'Appart par le Conseil Départemental pour le financement de la Table Ouverte et pour le poste d'accompagnement des jeunes mères avec enfants nous ont fait perdre deux postes socio-éducatifs, alors que paradoxalement ce service enregistre un accroissement considérable des demandes d'accompagnement.

En parallèle nous avons obtenu sur Oasis 38, cinq places d'hébergement d'urgence POHI suite à un appel à projet émis par la DDCS. Cet agrément, tout en étant une reconnaissance de la qualité du travail accompli par les salariés, nous permet de consolider nos finances mises à mal par la perte des subventions du Conseil Départemental. Mais cette consolidation reste fragile puisque les budgets des deux services ne sont pas interchangeable.

En novembre 2017, nous avons été agréés par les services de la Préfecture en tant que prescripteurs dans le cadre de la « Commission du Parcours de Sortie Prostitutionnel » en application de la loi. Cet agrément n'est malheureusement pas accompagné d'un quelconque financement.

Malgré ces soucis financiers, grâce à la gestion rigoureuse d'Alexis Vaussenat notre Directeur, et aux efforts de chacun, nous avons pu continuer à consolider notre situation financière, tout en poursuivant le remboursement des dettes laissées par la précédente gouvernance.

Durant l'année nous avons eu plusieurs mouvements au sein du personnel de l'Association. Martin L nous a quittés en Mai pour prendre de nouvelles responsabilités à France Horizon. Assina B. qui fut durant de longues années notre maîtresse de maison à l'Appart a souhaité quitter l'association. Elle laissera aux usagers et à l'équipe le souvenir de son sens de l'accueil, son franc-parler, son sourire éclatant, son optimisme et sa joie de vivre.

Nous avons passé une convention avec l'ADATE portant sur une mise à disposition d'un juriste à temps partiel. En effet les situations administratives de plus en plus complexes des personnes accompagnées par Oasis 38 et l'Appart nécessitent une prise en charge juridique spécialisée.

Je tiens à remercier le directeur et les équipes administratives qui sont à l'affut du moindre appel à projet et sont capables de se mobiliser pour monter des dossiers argumentés afin d'obtenir de nouveaux financements et diversifier nos services tout en veillant à conserver une cohérence de travail et une synergie de missions.

Malgré tous les efforts, le service Pléiade reste toujours déficitaire. Notre volonté de conserver ce dispositif AVDL dont la pertinence et l'efficacité sont reconnues, est confrontée à notre souci de gestionnaire qui ne peut tolérer d'absorber un déficit récurrent.

Les soucis financiers et l'avenir incertain des CHRS ne sont pas les seules préoccupations du Conseil d'Administration. En effet nous sommes attentifs au malaise exprimé par les salariés de d'Oasis 38 et de l'Appart, concernant l'évolution des politiques publiques.

En effet les travailleurs sociaux qui accompagnent pendant de longs mois l'insertion sociale de personnes étrangères (apprentissage du français, prise en charge médicale, scolarisation des enfants, stages professionnels, demande de logement etc...) voient tous leurs efforts s'effondrer quand arrive une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) Ils doivent faire face à une injonction paradoxale insupportable. « insérer dans une société qui finalement rejette cette insertion » A leur inquiétude s'ajoute celle des personnes accompagnées avec lesquelles se sont tissés des liens très forts au fil des mois.

Comme je le disais au début de ce Mot, l'année 2017 fut pleine de contrastes, soufflant le chaud et le froid, mais je veux terminer sur deux notes plus positives.

Je voudrais rappeler le travail magnifique réalisé par les personnes accueillies à l'Appart avec les « Et Pourquoi Pas ». L'originalité et la richesse de ce projet nous ont valu l'honneur d'être reçus par Monsieur Piolle, Maire de Grenoble et exposés dans le grand hall de la Mairie de Grenoble au mois de Septembre. La seconde note positive c'est que nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux administrateurs au sein de notre Conseil d'Administration le 12 Décembre 2017. Il s'agit de Stéphanie Plaisant, formatrice à l'IFTS, Catherine Coste, thérapeute et formatrice et de Pierre-Hervé Thivoyon, consultant en RH.

Notre CA ainsi renforcé compte bien faire face aux nouveaux défis qui se présenteront et permettre aux équipes de poursuivre leurs missions auprès de ceux que la société a de plus en plus tendance à oublier.

Marie-Thérèse Borde

Le Mot du Directeur,

Sur l'année 2017 l'Association a poursuivi son développement.

Concernant le CHRS Oasis38 nous avons répondu à l'Appel à projet émis par la DDCS de l'Isère et portant sur la création de places d'Urgence POHI : nous avons obtenu ce que nous demandions à savoir 05 places.

C'est pour l'Association une grande satisfaction d'être reconnue par les services de l'Etat dans son travail d'accompagnement des personnes en grande précarité, qui est notre cœur de métier.

Cependant le Conseil Départemental s'est totalement désengagé des aides apportées à l'accueil de jour l'Appart auprès des femmes avec enfants ce qui nous a obligés à restructurer le service tout en veillant à préserver la qualité de nos missions d'accompagnement. A cela s'ajoute une augmentation assez forte sur cette année de la file active concernant les personnes en situation ou en risque de prostitution. Nous serons obligés de limiter le nombre de personnes à accompagner dans les mois à venir pour ne pas nous laisser déborder par le nombre d'usagers à accompagner et perdre en qualité de prise en charge des plus démunis.

L'Appart, par ailleurs, a été retenu dans le cadre d'un Appel à projet émis par la DRDFE (Direction régionale des Droits des Femmes et à l'Egalité) concernant la loi du 16 avril 2016 sur le Parcours de Sortie prostitutionnel. Cela nous a permis d'intervenir sur deux départements (Haute- Savoie et Haute Alpes) auprès des institutions et des Associations (Police, Gendarmerie, DDCS, Conseil Départemental, CCAS, Médecins du Monde, Croix Rouge etc...) afin d'expliquer les modalités de mise en œuvre de cette loi et sa portée.

L'Appart a obtenu son Agrément par la Préfecture de l'Isère pour participer en tant que prescripteur à la commission Départementale du « parcours de Sortie ».

La mise en place de la Loi a généré un surcroit de travail concernant l'accompagnement, le suivi et la préparation juridico-sociale des différents dossiers du parcours de sortie.


Le service Pléiade (AVDL, Accompagnement Vers et Dans le Logement) poursuit ses accompagnements de qualité auprès d'un public précaire. La dimension budgétaire reste très fragile

Comme pour l'année 2016 nous avons essayé de faire face, avec nos partenaires institutionnels et associatifs, aux enjeux du futur (proche) en nous adaptant aux orientations des politiques publiques.

Dans un monde où l'action sociale est en pleine mutation et où la tendance est au regroupement, fusion, absorption des « petites » structures par les « grosses », nous développons cependant un atout.

En effet, notre « taille » favorise une réactivité et une adaptabilité appréciables qui, adossées à un engagement réel et à un savoir-faire reconnu, nous permet un travail en proximité avec les usagers et les partenaires pour une prise en charge adaptée, presque « sur mesure » de personnes de plus en plus précaires.

Alexis Vaussenat



Chapitre 1 : ALTHEA

Sommaire

I.	2017, année dynamique	p.9
II.	L'actualité en France	p.9
	1. « Moi Président »	
	2. Le nouveau monde de G. Collomb	
	3. <i>Poly et Pluri</i> nourrissent les compétences	
III.	L'urgence pour public spécifique	p.11
	1. Le plan pluriannuel	
	2. Althéa se positionne	
	3. Vue d'ensemble	
IV.	Stabilisation des dépenses et projection	p.13
	1. Téléphonie : des économies sur toute la ligne	
	2. Audit copieurs et Office 365	
	3. Et toujours, les achats négociés	
V.	De la difficulté d'habiter	p.15
	1. Constat	
	2. La nécessaire expertise	
	3. Un travail de pro !	
VI.	Personnel	p.17
	1. Départs	
	2. Recrutement	
	3. Et toujours, les stagiaires	
	4. Recrutement	

I. 2017, année dynamique

L'année 2016 a été celle de l'engagement massif et d'une projection visant à construire l'avenir de l'association. Ainsi 2017 a vu se concrétiser des projets porteurs d'une dynamique fédératrice : Aux dernières places d'hébergement d'urgence sous statut CHRS (10) se sont rajoutées 5 nouveaux accueils pour publics spécifiques.

La cohérence de ce développement « à l'échelle de notre structure » a permis à chacun de s'inscrire dans un travail porteur de sens et de renouveau à la fois. L'équipe étoffée du fait des récents recrutements, s'est également nourrie de nouvelles compétences et de réflexions constructives.

L'intéressante pluridisciplinarité profite, de fait, à chacun et enrichit la mission de l'Association pour bénéficier in fine, aux personnes accompagnées.

II. L'actualité en France

2.1 « Moi président »

Ça ne se produit que tous les 5 ans et ce fut le 7 mai 2017 : l'élection présidentielle donne la victoire au candidat d'*En Marche*, Emmanuel Macron, élu avec 66% des voix.

Quelles répercussions sur le volet social de notre société, quels enjeux pour la prise en charge des personnes les plus démunies ?

C'est la dimension « moralisation de la vie publique » qui retient l'attention des médias et est portée sur le devant de la scène comme un pré-requis à la mise en place d'actions concrètes et nécessaires à la nation.

Mais E. Macron évoque aussi la prise en charge des plus défavorisés (Sciences & Avenir sept 2017) et il visite un CHRS pour mères isolées à Toulouse. On entend parler de « logement d'abord », de « places d'hébergement pérennes » de « pensions de familles ».

Des idées, à suivre

2.2 Le nouveau monde de G. Collomb

« Si ça continue, il faudra que ça cesse » !

Ainsi pourrions- nous résumer la prise de position du ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, au sujet de l'accueil inconditionnel qui sous- tend la mission des CHRS.

*Cette circulaire ministérielle du 12 décembre 2017 pose par écrit le dispositif de contrôle (des personnes étrangères) que le gouvernement veut mettre en place au sein de l'hébergement d'urgence.*¹

¹ Des équipes mobiles constituées d'agents de préfectures et d'agents de l'OFII (Office Français de l'immigration et de l'intégration) mènent des contrôles dans les CHRS

Les grands acteurs de la solidarité, la FAS (dont Althea fait partie), la Cimade, le Secours Catholique, Emmaüs, Médecins du monde (...) refusent d'être associés à la démarche et estiment regrettable que ces opérations se fassent dans les lieux d'hébergement qu'ils gèrent.

Extrait du journal Le Monde,
13/12/2017 Par Maryline Baumard



Saisi en référé par 28 associations, le Conseil d'Etat, sans suspendre la circulaire, en limite le champ d'application. Ainsi, le recensement ne pourra se faire que sur la base du volontariat.

Le Monde
20/02/2018

2.3 « Poly et Pluri » nourrissent les compétences

Polyvalente, polyglotte, Pluridisciplinaire, l'action sociale dans le contexte actuel se diversifie et s'affine à la fois.

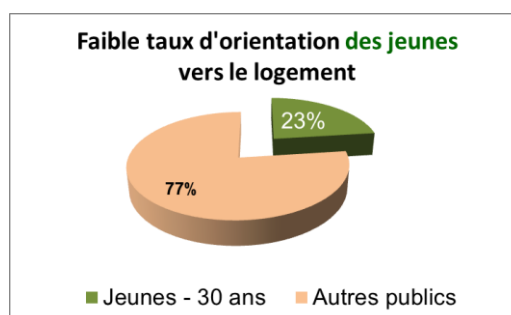
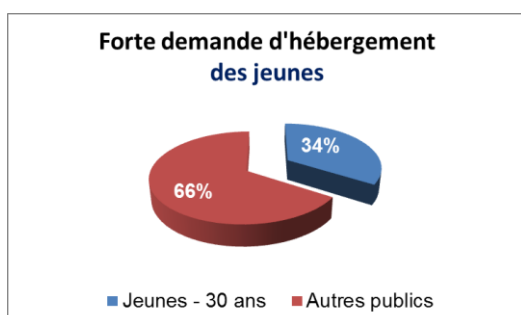
- Ainsi, en CHRS, nos missions s'articulent autour d'une polyvalence obligée ; en effet, les démarches administratives complexes, celles relatives à l'accès au droit, et les évolutions législatives nécessitent une perpétuelle actualisation des connaissances juridiques. C'est l'une des raisons pour laquelle une juriste intervient à ALTHEA, dans le cadre d'un partenariat avec l'ADATE.
- Par ailleurs, l'accompagnement éducatif est parfois compliqué du fait de la barrière de la langue et des différences culturelles importantes ; le recours aux interprètes est alors nécessaire ; une formation en anglais à destination des salariés est à l'étude et permettrait de lever certains blocages et de faciliter les échanges simples.



III. L'urgence pour publics spécifiques

1. La Plan pluriannuel

Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale vise à mieux organiser le secteur de l'hébergement afin de répondre aux besoins des personnes mal logées tout au long de l'année. La mise en œuvre au niveau territorial des politiques de cohésion sociale pour 2017 cible la prise en compte de publics spécifiques tels que les jeunes et/ou les personnes souffrant de multiples addictions et les sortants de prison.



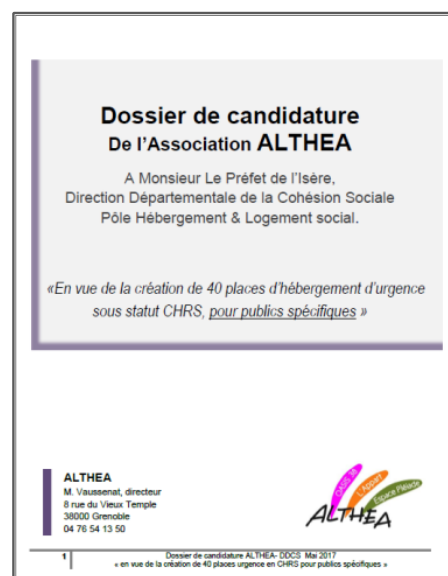
La DDCS de l'Isère lance donc un appel à projet en mai 2017 en vue de créer 40 places d'hébergement d'urgence pour publics spécifiques, sous statut CHRS. La procédure d'admission s'articulera autour d'une prise en compte POHI. La spécificité des publics visés, une réflexion doit être menée sur les modalités de fonctionnement.²

2. ALTHEA se positionne.

Répondant à un Appel à Projet initié par la DDCS de l'Isère, ALTHEA se positionne pour inscrire le CHRS Oasis 38 dans cette dynamique et décliner ses missions sur le champ de l'hébergement d'Urgence pour publics spécifiques alors même que le service est un acteur actif de l'accompagnement social adossé à l'hébergement, grâce à son CHRS insertion et ses places d'urgence sous statut CHRS.

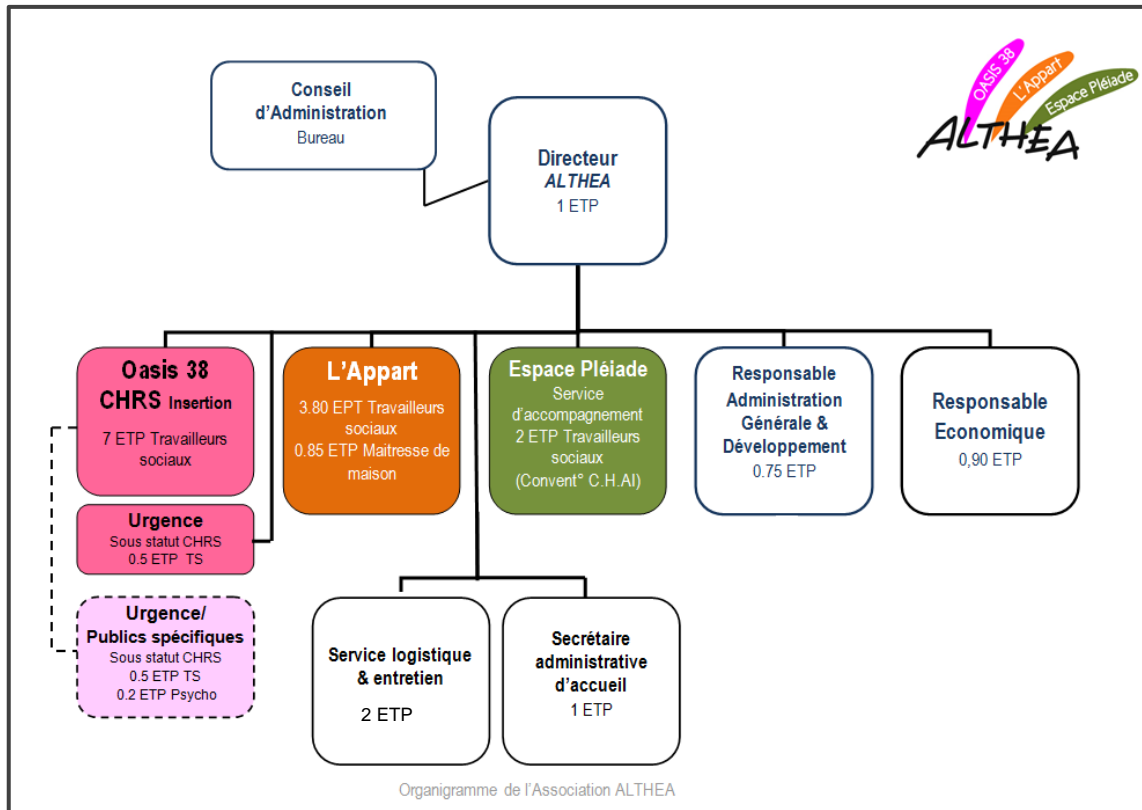
✓ 5 places ont été attribuées à Oasis 38.

Voir : détail et le contenu de l'Appel à projet dans le chapitre Oasis 38.



² Extrait du cahier des charges DDCS

3. Vue d'ensemble :



Organigramme de l'Association ALTHEA en septembre 2017

IV. Stabilisation des dépenses et projection

4.1 Téléphonie, des économies sur toute la ligne

1) Stabilisation à 60 % d'économie

La démarche se fait en deux temps (téléphonie fixe puis mobile) et a été pleinement effective fin 2016.

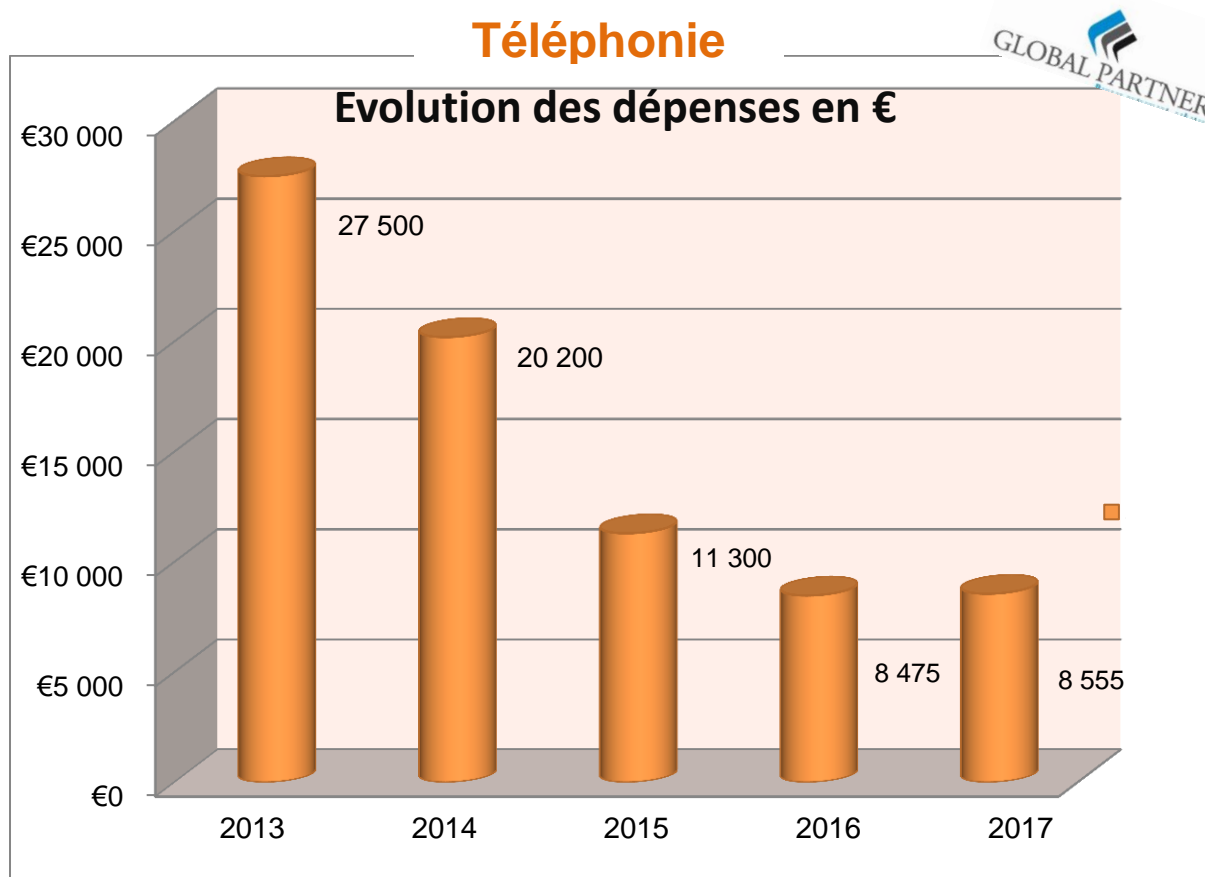
- **45 %** : En 2015, les économies réalisées par rapport à N-1 sont conséquentes et avoisinent les **45 %**.
- **25 % supplémentaires** En 2016, les économies se poursuivent et une nouvelle baisse par rapport à N-1 s'enregistre à – 25%

En 2017, le niveau des dépenses est stabilisé alors même que nous avons souscrit un nouvel abonnement de portable pour le service l'Appart qui utilise une application spécifique à ses périodes de maraudes.



2) Nouveau parrainage

Un nouveau parrainage a été formalisé encore cette année et cette démarche d'information de nos confrères et autres structures confrontés à des contraintes budgétaires similaires aux autres, relève tout à fait de l'état d'esprit d'entraide propre au social.



4.2 Audit copieurs et office 365

- Le succès de l'audit réalisé sur la téléphonie nous a incités à remettre en question notre solution de reprographie.
Ainsi, Global Partner a chiffré les possibilités de résiliation de notre engagement chez DESK et le coût d'un nouvel équipement correspondant à nos besoins de fonctionnement.
Le résultat n'est pas suffisamment intéressant aujourd'hui pour justifier une telle décision. Dans un même temps, notre fournisseur historique DESK, qui nous adresse son 4^{ème} commercial en 5 ans, conscient des enjeux qui sont les siens et de notre fragile fidélité, travaille sur le renouvellement de notre parc de machine à prix négociés.
... à suivre.
- Par ailleurs, afin d'améliorer l'ergonomie de l'outil informatique, nous réfléchissons à la mise en place de l'Office 365 qui permettrait un meilleur partage des documents communs et ainsi une gestion facilitée de certaines démarches.
Ainsi, en acquérant cet outil, nous pourrions disposer de planning de réservation des véhicules, des salles de réunion mais également visualiser les emplois du temps de chacun ainsi que les permanences.
...en cours

4.3 Et toujours, les achats négociés

Et toujours le même partenariat avec APOGEE et les tarifs préférentiels sur, entre autres, la papeterie et les produits d'entretien.



VI. De la difficulté d'habiter

Le Cas ALMA

Place de l'Alma, nous mettons à disposition d'une famille nombreuse (parents, belle-mère et 5 enfants), un grand T6. Je ne traiterai pas ici de l'accompagnement à proprement parlé, ni même de l'engagement et du professionnalisme des travailleurs sociaux concernés.

Je souhaite expliquer l'importance du travail partenarial (ici avec la Maif), mais aussi souligner la valeur ajoutée générée par notre nouveau collègue Patrice.P sur ce chantier complexe. La collaboration des deux collègues (Patrice et Edouard) permet un bon fonctionnement de la cellule « logistique/entretien ».

6.1 Constat :

La famille rencontrait, entre autres, des difficultés à « habiter ». Nous avons, à plusieurs reprises fait intervenir une entreprise de désinfection afin d'assainir le logement qui présentait de nombreux cafards. Finalement, après 2 ans d'accompagnement, la famille quitte l'appartement, emporte certains meubles, un évier, démonte la robinetterie, les prises et interrupteurs, les poignées de portes ; le lino est brûlé à de nombreux endroits (tâches noires) car les cigarettes sont écrasées au sol.



6.2 La nécessaire expertise :

Une plainte est déposée à la Police. Parallèlement, nous constituons un dossier complet pour la Maif : récit chronologique, spécificité de la mission d'un CHRS, notion de « public en difficulté », photos. Plusieurs entretiens téléphoniques ont pour objectif de préciser la situation et de mettre en perspective notre mission d'accompagnement et le positionnement de la MAIF, « assureur militant ».

La complexité du dossier nécessite l'intervention d'un expert qui nous confiera son étonnement devant l'état du logement. Pour nous, l'enjeu est important : il s'agit de remettre cet appartement en état afin de pouvoir le rendre au bailleur et récupérer la caution. La MAIF nous informe que le montant maximum de l'indemnisation est de 15 000 €. L'intervention de différents corps d'artisans n'est pas envisageable car trop onéreuse.

6.3 Un travail de pro

Les choses se font en deux temps : le dossier constitué pour l'expert est particulièrement détaillé et argumenté et les postes de dépenses sont chiffrés avec précision. Or, le chiffrage de la remise en état du logement est bien supérieur à l'indemnité maximum envisageable.

C'est ici qu'intervient Patrice P, notre nouveau collègue au service maintenance. Polyvalent sur de nombreux corps de métiers, il apporte un savoir-faire et une expertise appréciable sur ce chantier. Il lui faudra près de 350 heures de travail pour venir à bout de ce travail :

- nettoyage, lessivage, débouchage (canalisations), désinfection
- réparation, rebouchage, installation,
- mise en peinture murs et plafonds, pose de lino



➤ **Le résultat est époustouflant !**

Aucun dépassement de budget/ dédommagement MAIF

Le Cas Camine

Rue Capitaine Camine, la locataire hébergée par Oasis 38, quitte les lieux. Ici, il n'est à nouveau pas question d'évoquer les spécificités de cet accompagnement ; simplement le logement restitué est tellement dégradé qu'il nous faut engager rapidement des travaux très importants.

La vision « **Avant / Après** » parle d'elle-même et souligne d'une part l'importance d'un travail d'équipe élargi au-delà de la sphère socio-éducative et d'autre part, la nécessité d'une relation de confiance avec le propriétaire et les assurances.



AVANT



APRES



VII. Personnel

7.1 Départ

- Martin L., éducateur spécialisé, a pris de nouvelles responsabilités en tant que Chef de service, chez France Horizon. Cette évolution fait suite à l'obtention d'un master II à l'IEP de Grenoble.
- Hassina B., maitresse de maison à l'Appart, a souhaité prendre une nouvelle orientation professionnelle en se lançant dans la restauration, à son compte.

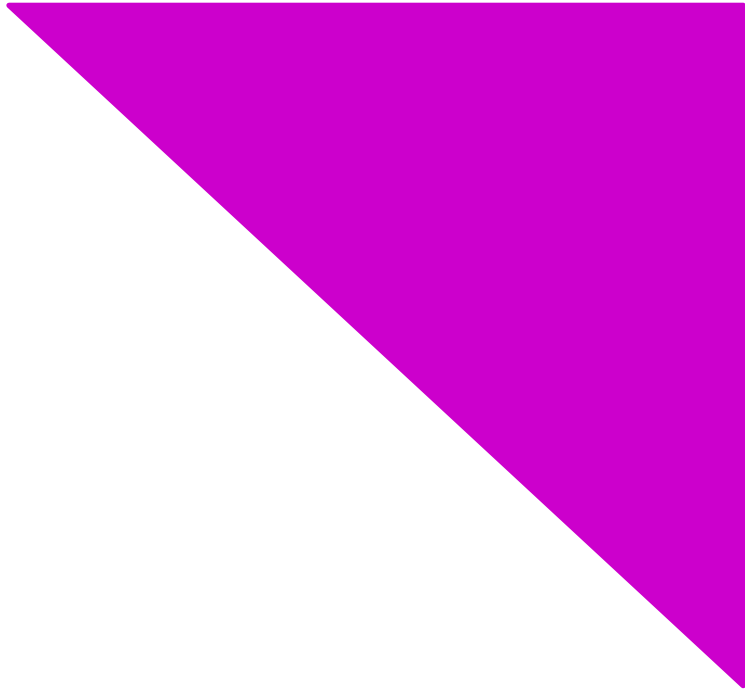
7.2 Recrutement

- Patrice P. est venu étoffer l'équipe maintenance à partir de septembre 2017. Son excellente maîtrise des différents corps de métiers et sa connaissance des spécificités des CHRS, lui confèrent une polyvalence et une adaptabilité précieuses au sein de l'équipe Oasis.
- Laetitia W., psychologue, a rejoint l'équipe en septembre. Elle intervient sur 0.2 ETP, et travaille en lien avec les travailleurs sociaux. Elle est également en mesure de rencontrer individuellement les personnes accompagnées qui en feraient la demande.
- Mme Brigitte X intervient sur la mise en œuvre de la Table Ouverte du mardi midi à l'Appart.
- Mme Pascale C. conseillère en économie sociale, anime le petit déjeuner du vendredi matin qui s'articule autour d'une thématique d'information et d'échange.
- Un partenariat avec l'ADATE prévoit la mise à disposition d'une juriste qui vient renforcer les équipes Oasis et l'Appart. Cette approche métier est particulièrement intéressante dans un contexte réglementaire évolutif qui complexifie les démarches d'accès aux droits.

7.3 Et toujours : les stagiaires

En 2017, se poursuit l'engagement d'Oasis à accueillir différents stagiaires puisque force est de constater que les terrains de stages se font rares. Ainsi l'IFTS et l'IUT 2 de Grenoble nous orientent des étudiants que les travailleurs sociaux suivent en responsabilité avec engagement.

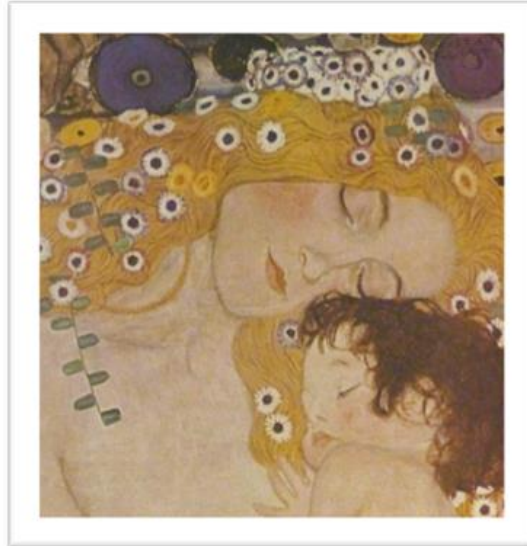
Cette année, Marie L. et précédemment Emilie P. ont rejoint l'équipe pour préparer leur diplôme de moniteur-éducateur.



Chapitre 2 : Oasis 38

Sommaire

I. Création de nouvelles places en accueil d'urgence Pour publics spécifiques - CHRS	p.21
1. La DDCS de l'Isère lance un appel à projet	
2. Parc immobilier : qualité & sécurité	
3. Articulation du travail d'équipe	
4. Quelques chiffres	
II. Ces situations administratives complexes	p.24
1. Une variété de cas particuliers : vignettes	
2. Schéma : parcours du demandeur d'asile	
III. La parole au cœur des débats	p.27
1. Le pivot du psychologue	
2. Quand on parle du CVS	
3. Save the date	
4. Coin braderie et dépannage	
IV. Ouverture et culture : ça bouge !	p.30
1. Si Paris nous était conté	
2. J'ai descendu dans mon jardin	
3. De la ville à la montagne	
4. Atelier chant & partenariat MC2	
V. Statistiques 2017	p.34



Gustav KLIMT, « Mère et enfant » 1905 –
affiché dans l'espace d'accueil d'ALTHEA



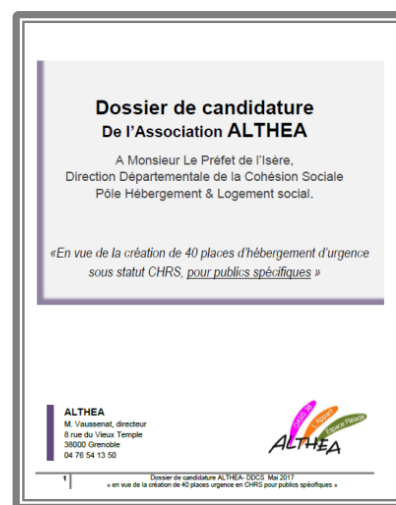
Salon d'accueil Oasis 38

Oasis 38

I. Création de nouvelles places en *accueil d'urgence pour publics spécifiques* sous statut CHRS

*Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale vise à mieux organiser le secteur de l'hébergement afin de répondre aux besoins des personnes sans abri ou mal logées tout au long de l'année.*³

Début mai 2017, Mme Dufour, directrice départementale de la Cohésion Sociale nous adressait un courrier et un cahier des charges complet nous invitant à répondre à un appel à projet ambitieux puisque 40 places « hébergement d'urgence pour publics spécifiques sous statut CHRS » étaient redéployées à l'échelle du département.



1.1 La DDCS de l'Isère lance un appel à projet

- Redéploiement de 40 places sur le département

Les différents rapports d'observation et en particulier celui du SIAO/115 mettent en exergue la hausse continue de la demande d'hébergement d'urgence tout au long de l'année et à travers le dialogue de gestion de l'année 2017 piloté par la DRDJSCS Auvergne Rhône-Alpes, la DDSC de l'Isère a sollicité la création de 40 places d'hébergement d'urgence pérennes, pour publics spécifiques sous statut CHRS.⁴

- Une opportunité pour ALTHEA

La démarche est ambitieuse puisqu'il s'agit ici pour notre association de postuler pour un nombre de places proportionné qui permettra de conserver une cohérence globale de fonctionnement du CHRS. Les 5 places demandées sont accordées.

- Les fondements argumentaires

La notion de publics spécifiques recouvre **les jeunes de moins de 30 ans** présentant potentiellement des conduites addictives et/ou sortants de prison.

Ici, Althea articule et fonde sa réponse à candidature sur :

- d'une part sur son expérience de gestion de dispositifs d'urgence sous statut CHRS (10 places en 2016)

³ Courrier de Mme Dufour du 4 mai 2017

⁴ Courrier de Mme Dufour du 4 mai 2017.

- d'autre part sur son expertise et sa pratique d'accompagnement de jeunes de moins de 30 ans avec ou sans enfants, spécificité d'Oasis38 depuis plusieurs années.
- Egalement la prise en charge de publics présentant des conduites addictives et/ou sortant de centre hospitalier (CHS)
- mais également une transversalité de travail avec son service Pléiade fléché pour les personnes souffrant de troubles psychiques
- enfin, un maillage de partenariats formalisés et effectifs, de proximité, dans le domaine de la santé, de l'emploi, de la formation

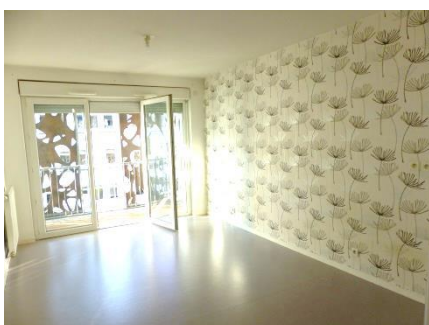
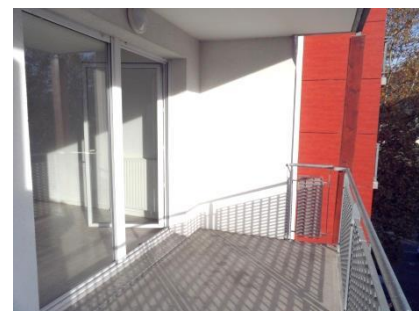
1.2 Parc immobilier : qualité & sécurité

- Sécurité :

Nous tenons compte des recommandations de la DDCS et nous résilions les baux des appartements situés en zones prioritaires de sécurité. Le grand T5 situé à l'Arlequin, Le T6 rue de l'Alma, T3 rue E. Arnaud et le T2 76 Léon Jouhaux sont restitués. Il apparait en effet que l'environnement insécurisant de ces quartiers rajoutent à la fragilité des personnes accompagnées et pose particulièrement problème pour les enfants de ces familles souvent nombreuses.

- Qualité :

Les 5 nouvelles places d'urgence pour publics spécifiques nécessitent la captation rapide de logements répondant à des critères de proximité, de fonctionnalité et de coût maîtrisé. Cette fois-ci, se sont de petites surfaces qu'il s'agit de capter pour accueillir ce public jeune, souvent célibataire ou avec 1 enfant. Ainsi, 3 studios situés respectivement rue Maginot, rue GI Ferrié, Et rue Gaston Letonnellier ainsi qu'un T2 rue Dunant.



- Dans ces logements destinés au dispositif *Urgence Public Spécifique*, il s'agit de prévoir des trousseaux comportant linge de toilette, linge de lit, vaisselle, produit de 1^{ère} nécessité.

1.3 Articulation du travail d'équipe

- L'accueil en transversalité

Les travailleurs sociaux ont fait un constat commun : le travail d'accompagnement reste similaire, dans le cadre du CHRS insertion ou des places d'urgence pour public spécifique sous statut CHRS. L'arrivée de Patrice P. au service maintenance a insufflé une nouvelle dynamique, en particulier en ce qui concerne les modalités d'entrée dans le logement.

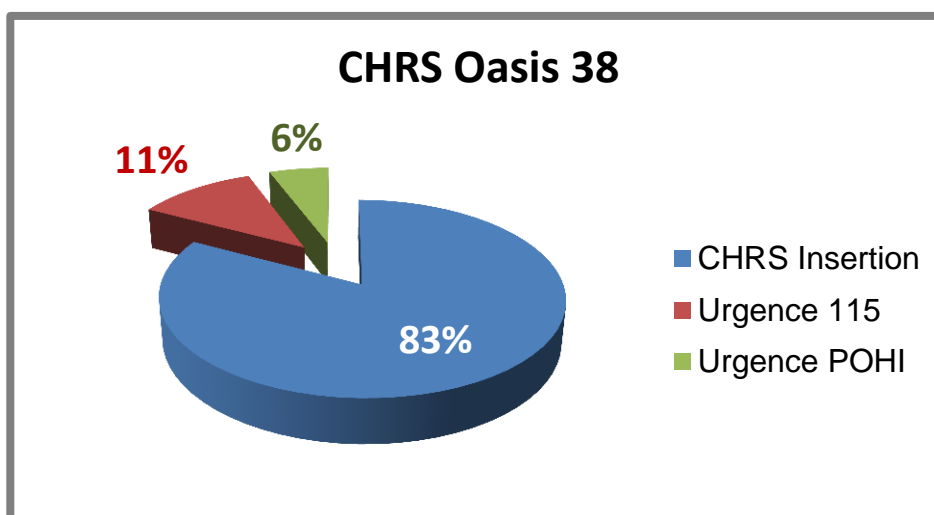
Ainsi, une pré-visite du logement est effectuée avec le travailleur social afin de s'assurer qu'il répond aux critères d'aménagement, de propreté, voire d'équipement nécessaire.

Le cas échéant, les actions correctives sont portées.

Cette étape intermédiaire permet d'éviter les déconvenues de dernière minute et d'être dans l'anticipation pour un meilleur accueil sur le volet logement.

1.4 Quelques chiffres

Les premières personnes ont été accueillies sur ce nouveau dispositif sur le dernier trimestre 2017. Il s'agit de **4 adultes et 1 enfant**. Désormais, le CHRS offre 87 places ventilées comme suit : 72 Insertion, 10 urgence 115 et 5 urgence POHI.



II. Ces situations administratives complexes

Derrière cet intitulé compliqué, se trouvent bel et bien des personnes, femmes, enfants, familles au parcours de vie non linéaire, surprenant de rebondissements, jalonnés d'espoirs et de renoncements.

Au fil des années, de plus en plus de personnes orientées à OASIS 38, sont confrontées à des situations administratives qui se compliquent et qui peuvent les empêcher, in fine, de s'insérer. Aujourd'hui, 16 personnes ou unités familiales sont (ou ont été) en difficulté administrative.

Voyons de quoi il retourne :

2.1 Une variété de cas particuliers

Faire appel d'une OQTF (Mademoiselle L / Nigeria)

Mademoiselle quitte une ville du sud de la France et arrive à OASIS 38 le 27 avril 2017 sur une place Acsé⁵. L. a un récépissé de demandeur d'asile et attend la seconde audience à la CNDA.

Une réponse négative arrive en juillet 2017. OASIS décide de continuer à l'accompagner dans le cadre d'une réouverture pour un nouvel examen de sa demande d'asile ; elle est mise en lien avec une juriste de « l'Adate » ; son récit de vie s'élabore avec l'Amicale du Nid ; L. commence une thérapie avec l'association « Caméléon ». Mademoiselle prend des cours de français avec le « Secours Catholique ». L. n'a plus de ressources depuis le refus de la CNDA et ses droits à la CMU-C sont valables un an. OASIS la dépanne de tickets service et tickets de bus ; le CCAS lui octroie une aide financière de 100 € par mois.

L. vient de recevoir une OQTF (Obligation à Quitter le Territoire Français). En lien avec Mathilde D, la juriste détachée de l'Adate qui vient plusieurs heures par semaine dans les locaux du CHRS, L. fait appel de son OQTF ; elle est convoquée au tribunal Administratif le 13 mars 2018...

Un soutien moral important est proposé par son travailleur social chaque semaine. L. participe aux activités proposées par OASIS 38 comme des sorties en montagne, des sorties patinoire et des repas...



De l'OQTF à la carte de séjour de parent d'enfant français (Madame O / Algérie)

Mademoiselle O. est arrivée en 2012 à OASIS 38 avec une autorisation provisoire de séjour sans droit de travailler. O. subit une OQTF et demeure sans titre de séjour ni aucun droit entre 2013 et 2016. Mademoiselle donne naissance à une fille en 2014 ; elle bénéficie d'une carte de séjour de parent d'enfant français en mars 2016, ce qui lui ouvre des droits. Entre 2012 et 2016, il y eut beaucoup d'attente, de souffrance et de désespoir chez O. ; un soutien important fut donné par le travailleur social qui l'accompagnait car l'incertitude liée à l'absence de papiers pesait lourd au quotidien.

Dénoncer un réseau de traite d'être humain (Mademoiselle E /Nigeria)

E. est arrivée en octobre 2017 à OASIS 38 avec un récépissé de carte de séjour en lien avec une dénonciation de réseau de traite des êtres humains.

Elle a le droit de travailler et perçoit l'ADA (Allocation Demandeur d'Asile). Il est impossible avec un récépissé de prétendre à un logement social et très difficile de trouver un travail car la durée effective des récépissés ne dure que 6 mois au maximum ; les employeurs sont réticents à embaucher des personnes au devenir administratif incertain...

⁵ ACSE : ces places d'éloignement et de mise en sécurité sont réservées aux personnes en prise avec des réseaux prostitutionnels et aux victimes de TEH

Pour rejoindre sa mère : les limites de la procédure Dublin (D.M. / Congo RDC)

Monsieur, âgé de 21 ans, est arrivé le 11 février 2016 à OASIS 38 afin de rejoindre sa mère déjà hébergée par le CHRS. Une demande d'asile est déposée en février 2016 ; elle est refusée par l'OFPRA car Monsieur est arrivé dans un autre pays d'Europe ; il doit suivre la procédure DUBLIN. Une deuxième demande est en cours en février 2018, soutenue par la juriste Mathilde D,

D.M. est motivé et fait preuve d'une forte motivation pour s'en sortir. Il n'a aucun droit sauf l'AME (Aide Médicale d'Etat) et le droit d'aller à l'école ; il fréquente le CLEPT (scolarité éducation nationale) et bénéficie du ticket TAG solidaire + carte illico solidaire.

Un seul objectif : garder espoir et s'insérer par l'éducation

Contrainte à quitter son emploi (Madame V. / Congo RDC)

V. est arrivée à OASIS 38 le 23 mars 2015, orientée par le POHI (sortie du dispositif hivernal de l'ODTI), sans titre de séjour ; V. avait des récépissés d'une première demande de titre VPVF (Vie Privée, Vie Familiale) pour raison de santé, avec autorisation de travailler. Un nouveau récépissé du suspend cette autorisation de travailler et la contraint à quitter son emploi et à renoncer à son moyen de subsistance ; OASIS la dépanne en tickets services durant quelques semaines et fait une demande d'aide financière auprès du CCAS. V. obtient ensuite plusieurs récépissés de demande de titre de séjour d'une validité de 3 mois avec autorisation de travail... Elle obtient son premier titre de séjour le 14 avril 2017 valable, étonnamment seulement 6 mois ! Madame travaille en contrat aidé (CAE-CUI) en maison de retraite. Le renouvellement de son titre de séjour est conditionné par l'étude de son dossier médical par l'OFII ; elle a donc à nouveau des récépissés de 3 mois avec autorisation de travailler...

De fait, sa demande de logement social auprès du BALD (Bureau d'Accès au Logement de Personnes Défavorisées de l'Isère) est bloquée ainsi qu'auprès du Pôle Habitat Social de Grenoble. V. tient moralement grâce à son travail et à la foi...

L'espoir repose sur le plus jeune des enfants (Famille L. / Albanie)

La famille (avec 3 enfants) est en France depuis 2013 et accompagnée par Oasis depuis décembre 2016. Elle a été déboutée de sa demande d'Asile. Madame a reçu une OQTF en janvier 2017 suite à une demande de titre de séjour VPVF pour raison de santé. L'aîné des enfants a reçu à son tour une OQTF en mai 2017, à sa majorité. La famille se retrouve sans droit ni ressource... L'espoir est lointain mais réel de bénéficier un jour de papiers car le plus jeune des enfants a 9 ans et pourrait un jour demander un titre de séjour, au regard de son temps de présence en France...

Quand les règles changent, c'est « le chien qui se mord la queue » (M. / Russie)

Ce jeune homme est arrivé en France avec son père (bosniaque) en septembre 2012 encore mineur et a toujours été scolarisé. Il a la nationalité russe (stipulée sur tous ses documents et récépissés...). Il dépose une demande de titre de séjour à sa majorité. Lors du dépôt, il n'y a pas encore l'obligation de présenter un passeport ;

Le délais de réponse de la Préfecture prive M de son titre de séjour et l'empêche d'intégrer sa formation en alternance à l'IMT alors même qu'il a trouvé un employeur. En mai 2017, son titre de séjour est prêt mais la Préfecture demande 590 euros pour le récupérer et la présentation du passeport. M. entreprend des démarches pour demander un passeport auprès de l'Ambassade de Russie à Paris, mais cela n'a toujours pas abouti à ce jour.

M. ne peut donc récupérer son titre de séjour, qui l'attend à la Préfecture ; il se retrouve sans droit de travailler, donc sans ressources et sans horizon quant à son avenir professionnel... Ce jeune homme, qui pendant des années a toujours été très sérieux et volontaire, montre une certaine mélancolie et n'arrive plus à réagir...

Mariée avec un français au Maroc (Mademoiselle F. /Tunisie)

F. s'est mariée au Maroc, avec un français d'origine marocaine. Elle rejoint son mari en France avec un visa. Au terme de ce visa, elle entame les démarches pour obtenir un titre de séjour VPFV. Elle quitte son mari qui la brutalise sans avoir obtenu son titre de séjour.

F. est active et a travaillé en intérim dans les stations de ski ou comme aide à domicile. Orientée au CHRS, F. intervient en tant que maitresse de maison dans une MJC ; elle prend tout en charge et paie sa participation financière au loyer, l'électricité, la mutuelle et ses frais d'alimentation. Une demande de logement social est déposée au Pôle Habitat Social de Grenoble car F. était prête à partir du CHRS.

En avril 2014, F. reçoit une OQTF. Elle perd alors son emploi et se retrouve sans ressource car n'ayant plus de droits, elle ne peut pas s'inscrire à Pôle Emploi, ni être indemnisée. F. vit encore avec ses économies pendant trois mois, le loyer et les charges étant payés par l'Association. En décembre 2014, F. a une assignation à résidence, pendant que son avocat fait appel au sujet de son OQTF.

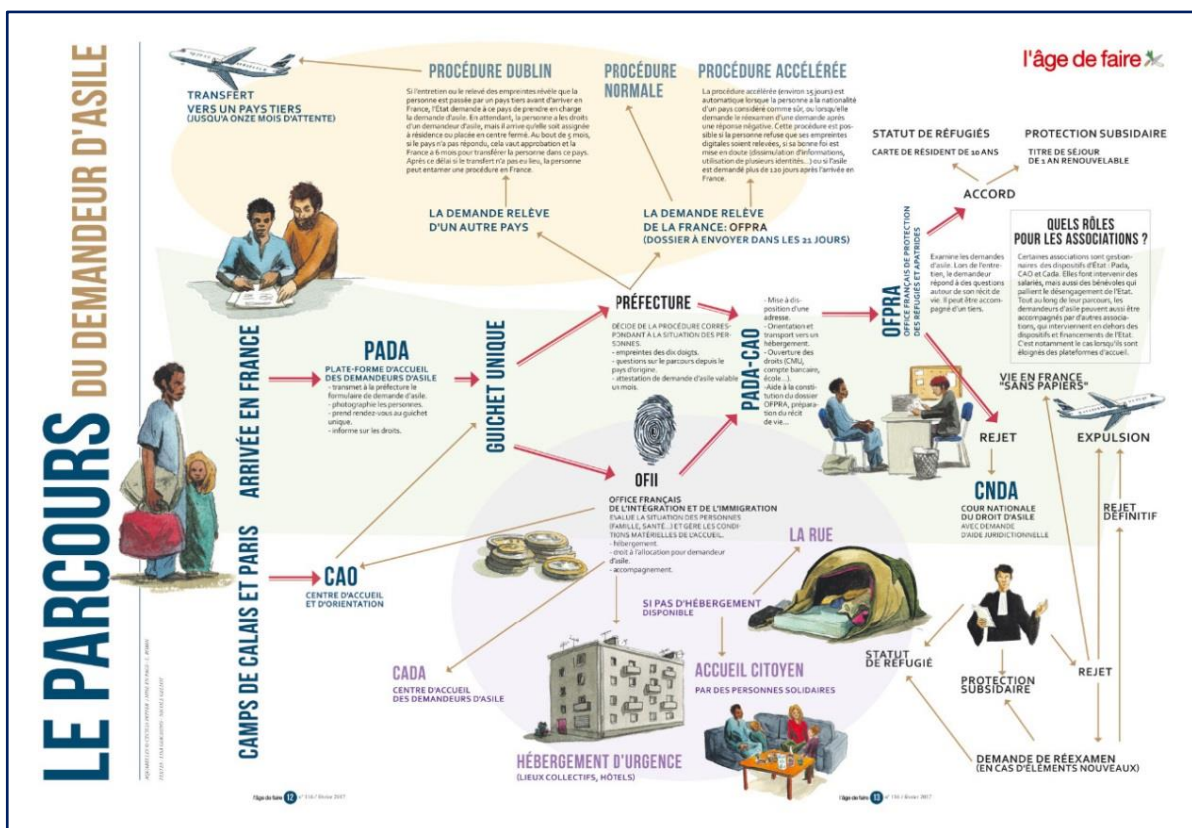
Fin décembre 2014, le Tribunal Administratif de Grenoble enjoint la Préfecture de l'Isère de donner une APS (autorisation provisoire de séjour) en vue de demander un titre de séjour. Mais la Préfecture fait appel... Fin janvier 2015, une deuxième OQTF est envoyée à Mademoiselle. En parallèle, la procédure de divorce est longue mais finit par être prononcée en mai 2015, aux torts exclusifs de Mademoiselle car aucune preuve n'a pu être apportée par elle concernant les violences physiques qu'elle a subies...

F. n'a plus d'avocat car elle n'a plus droit à l'aide juridictionnelle.

Aujourd'hui, F. essaye d'occuper son temps pour ne pas désespérer : bénévolat dans deux associations caritatives, cours de français (écriture) et de natation et enfin thérapie à « Caméléon »... Il semble que sa situation pourrait évoluer car F. a rencontré quelqu'un et va peut-être se marier...

2.2 Schéma : parcours du demandeur d'asile

Christine G.



III. La parole au cœur des débats

3.1 Le pivot du psychologue

Depuis septembre 2017, Laetitia W. intervient en tant que psychologue (0.20 ETP) à Oasis 38 le jeudi de 9h à 17h. Elle organise son activité en développant 2 axes majeurs : celui de soutien à l'équipe de travailleurs sociaux et celui à destination des personnes et familles hébergées.

Soutien à l'équipe des travailleurs sociaux

Le soutien de l'équipe s'effectue principalement par le biais de réunions hebdomadaires le jeudi matin de 9h à 12h. Ces réunions permettent d'aborder plusieurs aspects du travail social :

- Temps de synthèse en équipe : Le travail de synthèse permet de présenter les personnes accompagnées et ainsi favoriser l'implication de l'ensemble de l'équipe dans chaque accompagnement ; le référent peut alors s'appuyer sur le soutien de ses collègues, ce qui permet de réduire le sentiment d'être seul face à des situations parfois difficiles à gérer. La préparation de synthèses par le référent lui permet de faire un bilan sur l'accompagnement qu'il propose à la personne, ce qui peut permettre d'offrir un nouvel élan à l'accompagnement, notamment lorsque les personnes sont accueillies depuis plusieurs années.
- Présentation des nouveaux arrivants
- Point sur les activités mises en place ou à venir
- Temps d'échanges autour des accompagnements qui posent question et informations sur l'évolution des situations particulières.

Ces temps d'échange sont proposés afin d'apporter un soutien à chacun, de mettre en commun et de faire évoluer les pratiques professionnelles, de dénouer certaines situations problématiques. Chaque travailleur bénéficie ainsi du partage d'expérience et du soutien de ses collègues.

Chaque professionnel s'engage à respecter certaines règles pour le bon fonctionnement de ces réunions :

- Respect de la parole de celui qui s'exprime : pas d'interruptions pendant l'exposé de la situation (sauf si incompréhension, demande de précision)
- Ecoute bienveillante : pas de jugement sur le travail de son collègue mais invitation à exprimer ce que l'on ressent personnellement, ouverture et capacité de remise en question.
- Orienter ses interventions dans un esprit constructif (partage d'expérience, propositions d'idées pour faire évoluer la situation ...)
- Liberté de s'exprimer ou non
- Confidentialité des échanges
- Respect de l'ordre du jour fixé en amont (sauf situations exceptionnelles)

La psychologue est également disponible pour des entretiens individuels à la demande des professionnels.

Soutien psychologique aux familles :

Les modalités du soutien proposé aux familles doit encore se penser.

En effet, les familles ne saisissent pas spontanément la possibilité de prendre contact avec un psychologue. Il a été rapidement question de systématiser la rencontre avec la psychologue dans la procédure d'accueil des nouveaux arrivants. Plusieurs modalités sont à l'essai :

- La psychologue contacte directement les personnes dans les premières semaines de leur arrivée.
- Possibilité de prévoir une première rencontre à l'occasion d'un rendez-vous avec le référent

- La psychologue, présente à Oasis les jeudis après-midi, se présente aux familles qui ont des rendez-vous ce jour-là à Oasis, et participe aux temps collectifs qui ont lieu ces après-midis-là (atelier informatique).

Une première rencontre permet à la psychologue de présenter son rôle, et d'informer la famille de la possibilité de prendre rendez-vous les jeudis après-midi.

Les entretiens individuels ont pour objectif de proposer un espace confidentiel d'échanges. Cet espace peut ensuite être investi en fonction des besoins ou attentes de chacun : exploration de l'histoire de vie et dépassement de problématiques passées, travail sur une problématique cible actuelle, permettre un travail d'anticipation sur l'avenir... Toutefois, l'accompagnement en CHRS étant temporaire, ces entretiens visent principalement un objectif de soutien, de valorisation de soi, et vient questionner la position de la personne vis-à-vis de l'accompagnement proposé à Oasis. Un relai vers un thérapeute extérieur devra être envisagé si la personne souhaite un accompagnement thérapeutique plus profond.

Projet pour 2018 : mettre en place un groupe de parole pour proposer un lieu d'échange et de soutien entre personnes hébergées.

Laetitia W. Psychologue-Oasis 38

3.2 Quand on parle du CVS

« Quand on parle du CVS, il sort du bois », si l'on veut transformer l'adage populaire. Et pourtant, c'est bien de cela qu'il s'agit : à force d'en parler, de le penser, de le retravailler, d'en tester différentes mises en œuvre, ce CVS évolue, s'adapte pour tenter de recueillir mais surtout de susciter la parole des hébergés.

Boite à Idées, sous la forme d'un cahier mis à disposition, dictaphone, plusieurs outils visent à favoriser la remonter d'information, de requêtes. Les temps de paroles autour d'un café dans l'espace d'accueil revisité créent du lien de façon informelle.

En fin d'année, une phase de réflexion s'est enclenchée et les travailleurs sociaux entendent tirer les conclusions de ces démarches et initiatives afin de projeter sur 2018, une formule revisitée et affinée

3.3 Save the date

Les affiches, les flyers permettent une bonne interaction avec les personnes. Un espace réservé dans le salon d'accueil présente l'information du moment et un nouveau planning (sur 1 mois) permet une projection ;

Une meilleure interaction est favorisée par l'engagement/inscription demandée aux personnes pour différentes activités (MC2, sortie Nature, ateliers informatiques).

- ✓ Et c'est ainsi, par exemple, que l'adhésion, l'engagement des personnes a été explicitement demandée dans le travail préparatoire du week-end sur Paris. Elles deviennent partie prenante de la démarche, elles effectuent des recherches, développent une entraide, mettent en commun, bref elles sont concernées et actives.



3.4 Coin braderie et le dépannage alimentaire

Il se dit discrètement, ce besoin de se vêtir, de se nourrir ; car lorsque ces besoins fondamentaux restent à satisfaire, les personnes concernées évoquent leur situation avec discrétion.

Attentive à ces paroles discrètes, et un pas après l'autre, l'équipe d'Oasis a souhaité pouvoir dépanner, proposer un soutien ponctuel et différent.

Petits pas : Tout a commencé par un constat simple : les bébés présents à Oasis ont besoin de vêtements 1^{er} âge, ceux- là même qui servent peu car les nourrissons grandissent très vite : 3 mois, 6 mois, un an. Puis, le coin braderie s'est organisé et on trouve désormais des vêtements d'adulte, sacs à main, lingerie, anorak, bottes, ainsi qu'un peu de vaisselle et des produits d'hygiène.

La solidarité fonctionne et certains déposent des vêtements propres et repassés.



Petits plats : Certaines personnes sont particulièrement démunies et il arrive qu'elles nous demandent de l'aide, « à manger » bien que la démarche vers les restos du cœur reste effective. Nous disposons d'une petite réserve alimentaire avec du dépannage de produits de base (semoule, pâtes, soupe, sardine, compotes).

MT

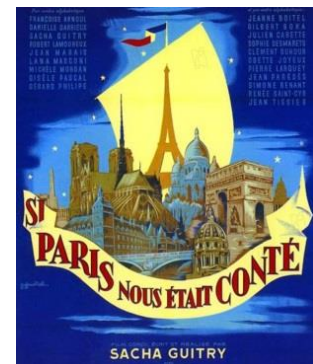
IV. Ouverture & culture : ça bouge !

La culture, ici au sens propre comme au sens figuré, est l'un des leviers favorisant la rencontre, l'ouverture, la récolte de découvertes... Cette année, **le projet jardin**, nouvelle initiative d'envergure porte ses fruits ; une **escapade parisienne** concrétise l'aboutissement d'un travail d'élaboration impliquant, mené avec les personnes hébergées. Et toujours, la découverte des **espaces naturels sensibles** ou encore **l'atelier chant** qui entre dans sa 3^{ème} année et est adossé au **partenariat MC2**.

4.1 Si Paris nous était conté

Dans ce remake du célèbre film de Sacha Guitry de 1956, les personnes hébergées tiennent la vedette. Ainsi, en avril 2017, Christine G. a lancé ce projet et « mis au travail » les personnes intéressées. Il s'agissait de construire un séjour et le budget prévisionnel correspondant. Ainsi, chacun a effectué des recherches et exposé ses souhaits, ses envies voire ses rêves.

La Tour Eiffel, bien sûr, mais aussi le Sacré Cœur arrivent parmi les monuments les plus plébiscités.



Sur place, l'émerveillement est complet et la vie quotidienne apporte son lot de surprises plus ou moins agréables : les grands couloirs pour accéder au métro, les kilomètres de marche à pied, les longues files d'attente pour accéder aux monuments mais aussi le plaisir de la visite en bateau mouche, les grands magasins, l'effervescence des ruelles, bref, un air d'aventure !



M.T

4.2 J'ai descendu dans mon jardin

« Pour y cueillir du romarin », dit la chanson populaire mais ici l'ambition dépasse la simple récolte d'herbes aromatiques.



Cultiver la patience : En effet, le projet est d'envergure et nécessite beaucoup de patience et de capacités à se projeter. Car au départ, la parcelle est aride, envahie de mauvaises herbes et il faut une bonne dose d'imagination pour voir se dessiner des sillons harmonieusement parallèles, des rames de haricots verts, des plants de tomates lourds de fruits rouges, des récoltes de pommes de terre nourrissantes.

Christine G, l'éducatrice à l'initiative de « ce projet potager » a une vision à 360° et mène de front plusieurs actions :

- Trouver une parcelle de terrain
- Acheter les outils mais aussi aménager l'espace (table, bancs, point d'eau).
- Informer les personnes, les motiver à s'impliquer dans la durée
- Mobiliser toute l'équipe éducative pour qu'elle porte la démarche et s'en fasse le relai auprès des hébergés.

Lancement des opérations et inauguration de la parcelle sur fond de pique-nique et de repas partagé en juin 2017.



Récolter d'avantage : des kilos de pommes de terre à se partager, des tomates à faire rougir les maraichers, mais aussi des salades vertes, des herbes aromatiques, des haricots... les récoltes sont bonnes.

Mais les personnes ont récolté bien d'avantage : en effet, certaines ont pris des initiatives en apportant des semis, en venant biner la terre « comme au pays », en proposant des plantations en lien avec leurs habitudes alimentaires. Récolter, cuisiner et partager, tel fut le point d'orgue de cette activité.



Murielle T.

Histoire de jardin potager

Dès 2011, avec un ancien collègue travailleur social, parti à la retraite depuis, nous envisagions de proposer un atelier autour de la nature et du jardinage aux personnes accueillies, hébergées et accompagnées au sein du CHRS OASIS 38...

Depuis une dizaine d'années, de plus en plus de personnes orientées par le POHI vers notre institution supportent des situations administratives complexes en n'ont plus aucun droit (de travailler, de bénéficier de Pôle Emploi, de se former...). Ces personnes passent d'un statut reconnu et actif à plus aucun statut si ce n'est celui de « sans papier » ; elles se retrouvent alors inactives, parfois pendant des années, et sans perspective...

Comme elles n'ont plus de revenus, elles dépendent des associations caritatives comme « Les Restos du Cœur » pour se nourrir et du « Secours Catholique » ou « Populaire »... Avec le temps, nous nous apercevons que les colis diminuent, car les associations reçoivent elles aussi de moins en moins... Ces personnes nous ont décrit leur malaise, leur impression d'être inutile, de manquer de tout, de ne plus exister et de subir leur vie ; elles trouvent des stratégies de survie et de revitalisation auprès de leurs compatriotes, de leur Eglise ou en devenant bénévole dans des associations...

Il nous semblait intéressant de proposer un atelier utile et valorisant ; utile car pouvant apporter des légumes gratuits en supplément des colis des restos du Cœur ; valorisant car cet atelier permettrait de moins subir, de voir que l'action peut apporter du « concret » gratifiant en récoltant le fruit de son labeur ! Cela pourrait permettre de rester un « sujet » debout, créatif en ayant des possibilités de transformer un monde, si ce n'est le Monde... « Cultivons notre jardin » comme disait Monsieur Jean-Jacques Rousseau, et ainsi nous pourrions tenter de moins subir le « Monde Injuste Extérieur »...

Après plus de 18 mois de recherches, fin mars 2017, nous avons pu louer une parcelle de 80 m² au sein d'un groupe de jardins potagers à la Tronche, à 30 minutes à pieds des locaux d'OASIS 38 ; le bus n° 13 passe à proximité et peut déposer les personnes à 5 minutes du Jardin...

Notre parcelle était envahie d'herbes folles ; il fallait acheter quelques outils et quelques plants de légumes pour commencer le travail. Nous avons pu bénéficier d'un soutien inattendu de l'IFTS (Institut de Formation des Travailleurs Sociaux) d'Echirolles, par l'intermédiaire d'un professeur ayant lui-même mis en place un atelier potager avec ses étudiants moniteurs-éducateurs ; douze d'entre eux sont venus début juin avec des plants de tomates, d'aubergines, de poivrons et de blettes et des pommes de terre germées ! Comme nous avons proposé à quelques personnes hébergées de venir les planter, nous nous sommes retrouvés environ 18 personnes à retourner la terre, planter les légumes, les pommes de terre et arroser ; c'est ainsi que nous avons pu voir que l'union fait la force car tout fut fait en une après-midi !

Au fil des mois de cette année 2017, différentes personnes sollicitées par les travailleurs sociaux du CHRS, viennent à la rencontre du jardin-Potager... Certaines reviendront régulièrement pour aider à arroser, désherber et...discuter ! En effet, des voisins jardiniers viennent nous voir en nous donnant des conseils et des graines, puis plus tard des légumes comme des courgettes et des blettes. Une vie sociale s'élabore d'autant plus que nous décidons d'acheter une table de pique-nique avec un parasol... Pour l'anecdote, un voisin jardinier accepte d'échanger son parasol avec le nôtre car sur le sien est inscrit « OASIS » !

Durant l'année, deux repas partagés auront lieu avec des personnes hébergées, des salariés d'OASIS 38 et des voisins de notre parcelle ; chacun apportera un plat ou une boisson et le propriétaire nous prêtera des tables et des bancs...

En août 2017, quelques personnes et familles récoltent enfin tout ce qui a poussé : tomates, haricots verts, aubergines et poivrons ; une trentaine de pommes de terre furent ramassées !

En septembre, avec une personne très assidue, nous avons continué à nettoyer le potager ; nous avons arraché les plants de tomates ; avec les tomates vertes récupérées sur les plants fanés, 4 pots de confiture de tomates vertes furent cuisinés ! Quel régal !

En octobre, 24 pieds de salade surent s'épanouir... Elles furent distribuées à quelques personnes qui avaient participé peu ou prou à l'atelier durant l'année... Plusieurs graines d'épinards monstrueux et géants furent semées en novembre 2017...

Nous vous dirons l'année prochaine si elles ont poussé et survécu à l'hiver 2017/2018 qui sera froid et mauvais....

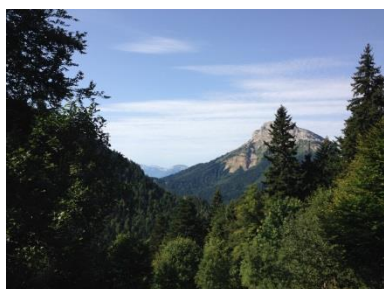
En 2018, l'aventure continuera !

Christine G.

4.3 De la ville à la campagne

La découverte des **espaces naturels sensibles** se poursuit, à l'initiative du Conseil Départemental. Ce dernier met à notre disposition un animateur diplômé d'état qui favorise une découverte nouvelle de cet environnement protégé ; ses commentaires documentés sur la faune et la flore apportent à cette activité de pleine nature un atout majeur permettant de largement enrichir ce qui pourrait être considéré comme une simple balade.

Initiée l'an dernier, ces sorties remportent toujours le même succès ; menées conjointement par les 2 services (L'Appart et Oasis), elles ouvrent la possibilité de nouvelles rencontres et d'échanges spontanés.



4.4 L'atelier chant & le partenariat MC2

L'atelier chant initié en 2015 se poursuit et favorise la transversalité avec le service l'Appart puisque l'une des personnes accompagnées par le service a rejoint le « chœur ». On voit émerger de nouvelles demandes de la part des participantes qui apprécient désormais de **chanter en français** et voient ici l'opportunité de travailler la langue.

Le partenariat avec la MC2 est dédié aux personnes de l'atelier chant qui ont pu assister au spectacle de Abou Diarra, au mois de novembre.

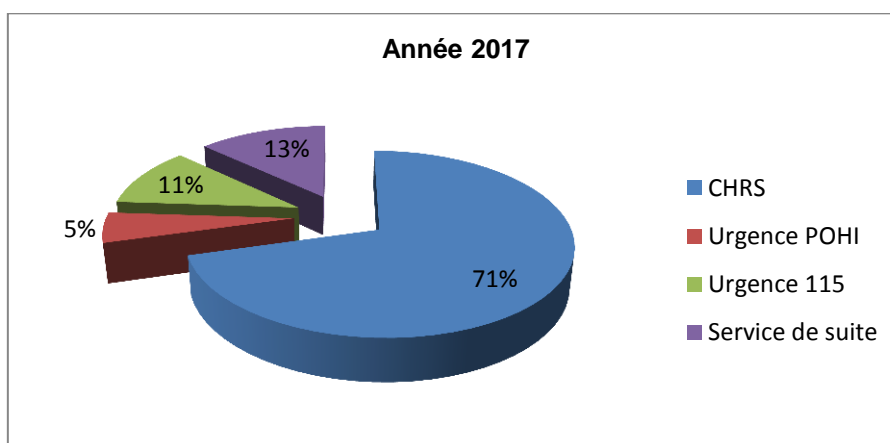


V. Statistiques 2017

Muriel R.

1-Nombre de personnes accueillies à OASIS 38 durant l'année 2017

STATUT D'ACCOMPAGNEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
CHRS*	65 42 adultes et 23 enfants
CHRS Urgence POHI	5
Total	70
Urgence 115	10
Service de suite	12
Total	92



* Nous sommes partenaires du dispositif AcSé, dont l'objet est de fournir à des personnes victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, des conditions d'accueil et de prise en charge sécurisantes (dans le sens de la sécurité et de la réassurance).

Parmi les 92 personnes suivies durant l'année 2017, 70 ont été hébergées au sein du CHRS. Parmi ces 70 personnes, 23 étaient des enfants.

- En 2017, 9 personnes adultes et 9 enfants, soit 18 personnes ont été accueillies au sein du CHRS.
- En 2017, 14 personnes adultes et 7 enfants, soit 21 personnes sont sorties du CHRS.

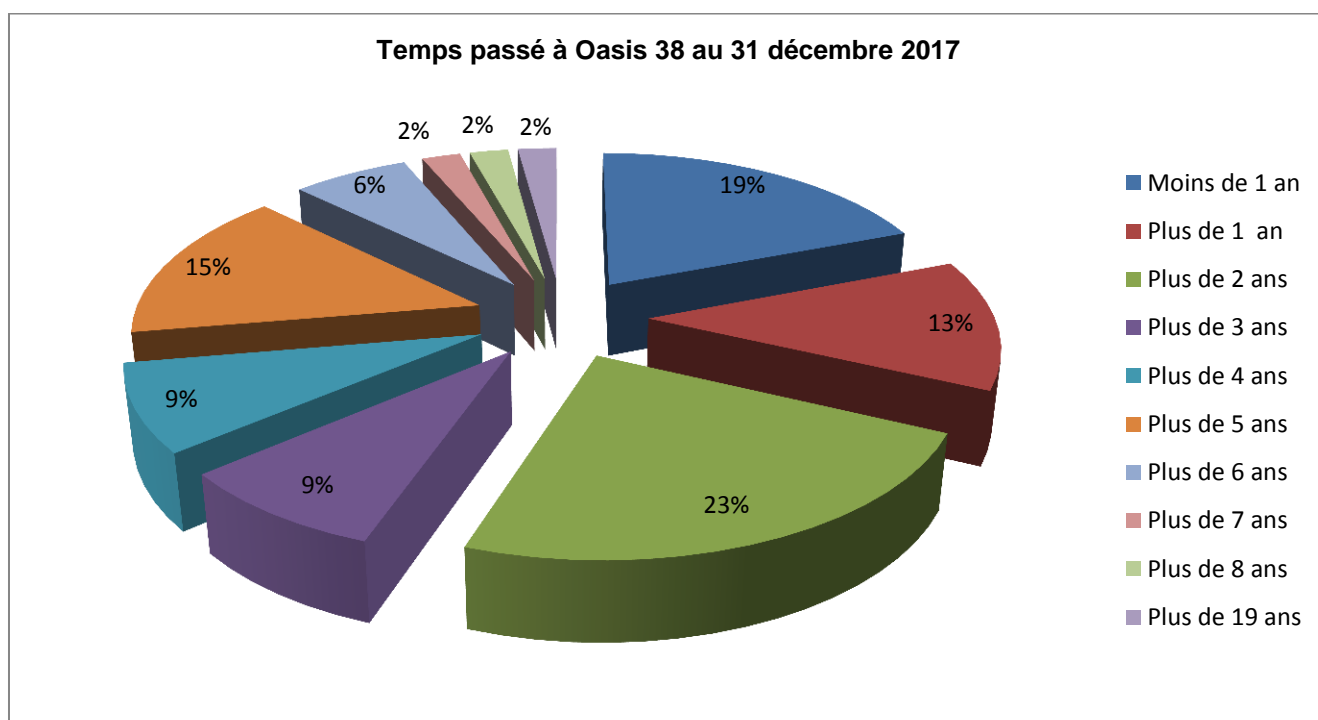
Les statistiques qui vont suivre sont basées :

- sur les 47 adultes et les 23 enfants accueillis durant l'année 2017 en CHRS et en CHRS Urgence Pahi,
- sur les 21 personnes qui sont sorties en 2017,
- sur les 18 personnes qui sont entrées en 2017,
- sur les 10 personnes accueillies en Urgence 115 en 2017.

2 - Les personnes hébergées à Oasis 38 en 2017

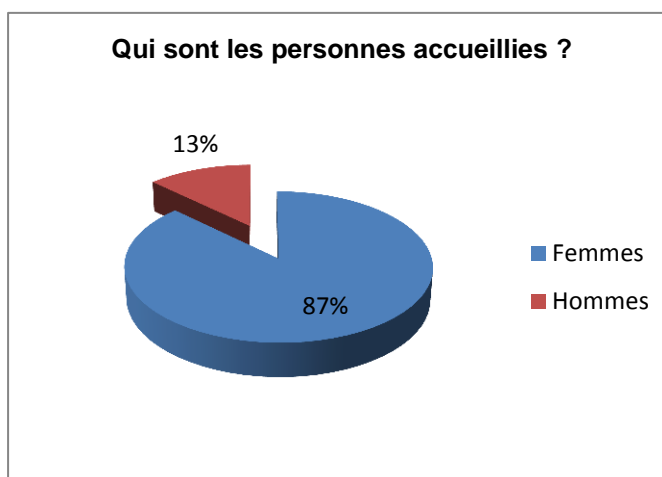
• 2-1 Durée de séjour des personnes adultes hébergées à Oasis 38 en 2017

Moins de 1 an	9
Plus de 1 an	6
Plus de 2 ans	11
Plus de 3 ans	4
Plus de 4 ans	4
Plus de 5 ans	7
Plus de 6 ans	3
Plus de 7 ans	1
Plus de 8 ans	1
Plus de 9 ans	1



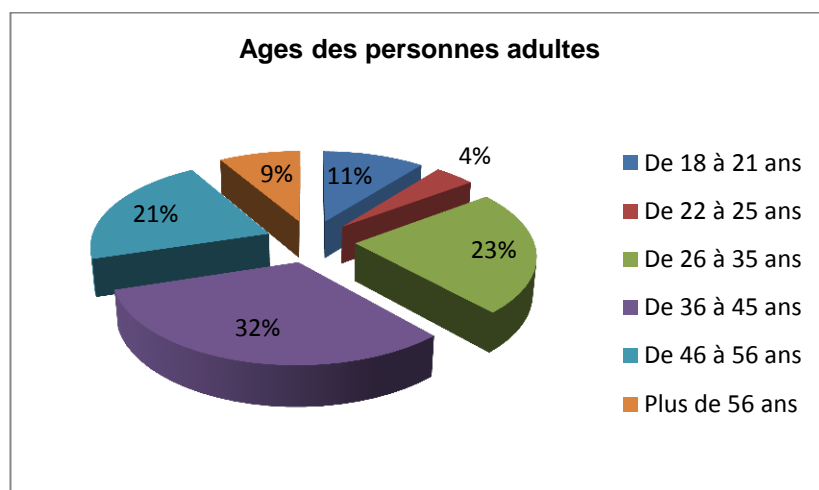
• 2-2 Répartition par sexe

SEXE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes	41
Hommes	6
Total	47



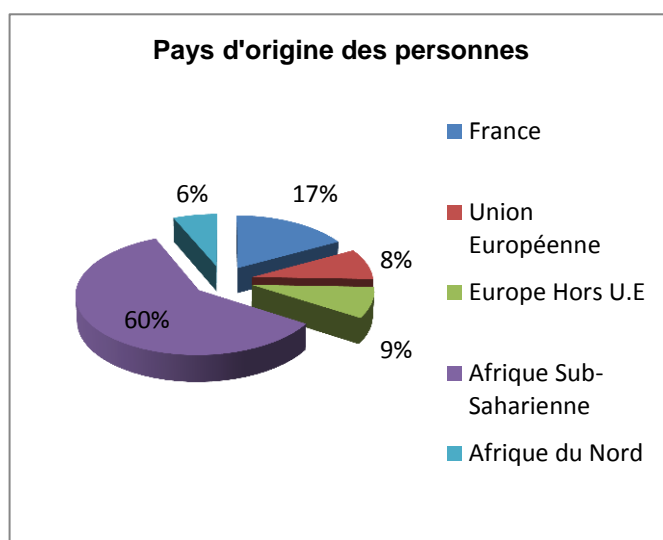
• 2-3 Répartition par âge

AGE	NOMBRE DE PERSONNES
De 18 à 21 ans	5
De 22 à 25 ans	2
De 26 à 35 ans	11
De 36 à 45 ans	15
De 46 à 56 ans	10
Plus de 56 ans	4
Total	47



2-4 Les pays d'origine des personnes

France	8
Total	8
Union européenne	4
Europe hors U.E.	4
Afrique sub-saharienne	28
Afrique du Nord	3
Total	39
<hr/>	
TOTAL	47



• 2-5 Situation administrative

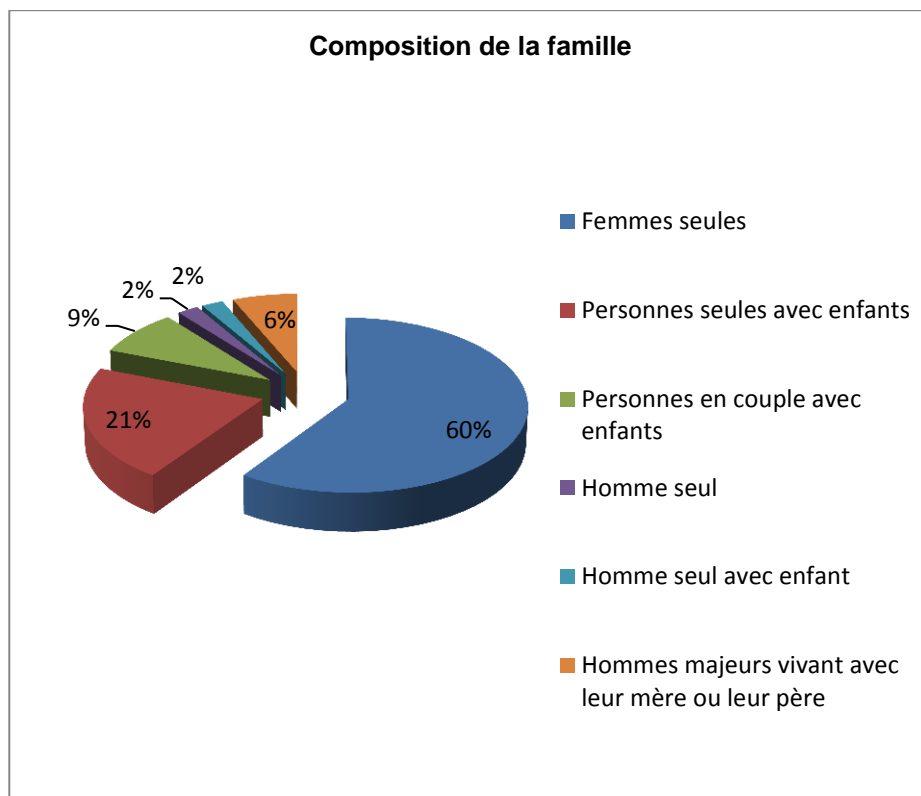
Situation administrative	Nombre de personnes
➤ CNI	8
➤ CNI Citoyen européen	4
➤ Carte de séjour vie privée et familiale :	
- Carte de séjour vie privée et familiale	1
- Titre Etranger malade	10
- Titre conjoint de français	0
- Certificat de résidence 1 an Algérien	1
- Titre 10 ans de présence en France	3
- Titre admission exceptionnelle au séjour L313 14	1
- Titre L 316-1	0
- Récépissé L 316-1	3
- Récépissé Etranger malade	0
- Récépissé Parent enfant français	0
➤ Carte de séjour pour motif professionnel	
- Salarié	2
➤ Demande d'asile :	
- Procédure normale	0
- Procédure prioritaire	0
- Dublin	0
- Protection subsidiaire	3
- Statut de réfugié	3
- Réexamen	1
➤ Sans papier	3
➤ OQTF	3
➤ Autre	1

TOTAL	47
--------------	-----------

3- La situation familiale des personnes hébergées au moment de l'accueil

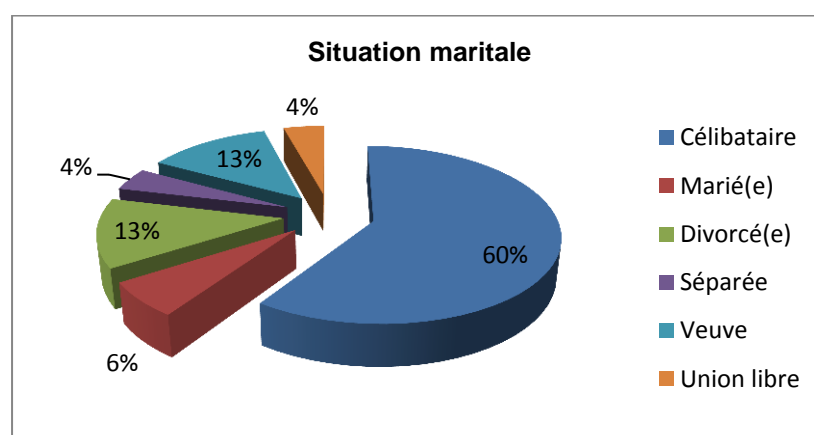
• 3-1 Situation familiale

SITUATION FAMILIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes seules	28
Personnes seules avec enfant	10
Personnes en couple avec enfant	4 (2 couples)
Homme seul	1
Homme seul avec enfant	1
Hommes majeurs vivant avec leur mère ou leur père	3
Total	47



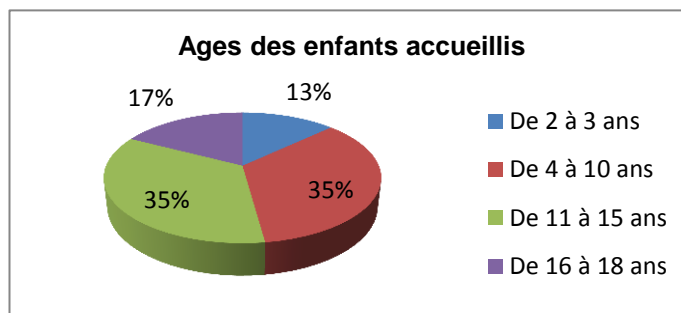
• 3-2 Situation maritale

SITUATION FAMILIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Célibataire	28
Marié(e)	3
Divorcé(e)	6
Séparée	2
Veuve	6
Union libre	2
Total	47



3-3 Répartition du nombre d'enfants accueillis à Oasis 38 par tranche d'âge

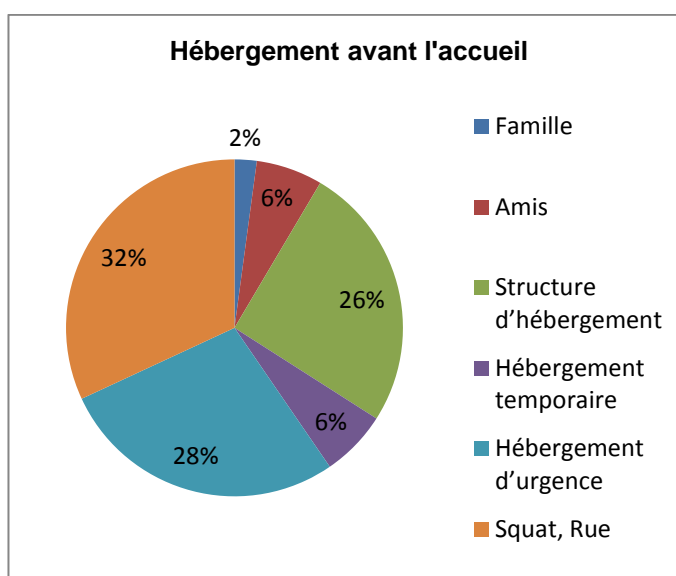
AGE	NOMBRE D'ENFANTS
De 2 à 3 ans	3
De 4 à 10 ans	8
De 11 à 15 ans	8
De 16 à 18 ans	4
Total	23



4 - La situation au niveau du logement

4-1 Lieux d'hébergement des personnes au cours des mois qui ont précédé leur arrivée

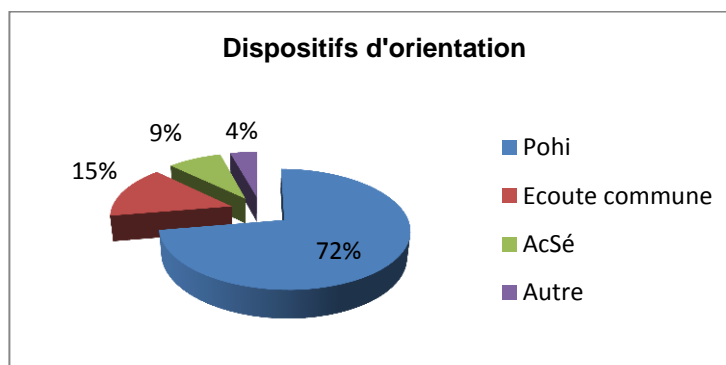
HEBERGEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
Famille	1
Amis	3
Structure d'hébergement	12
Hébergement temporaire	3
Hébergement d'urgence	13
Squat, Rue	15
Total	47



5- L'arrivée des personnes hébergées à Oasis 38

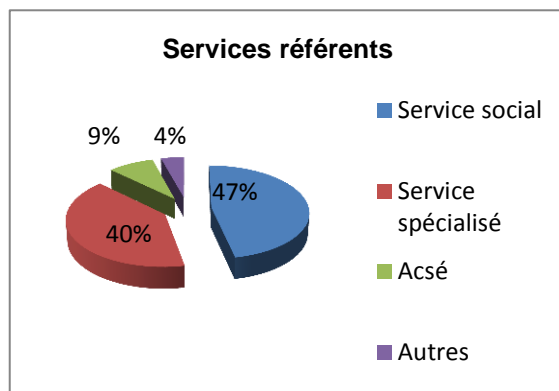
• 5-1 Les dispositifs ayant orienté les personnes adultes vers Oasis 38

DISPOSITIF	NOMBRE DE PERSONNES
Pohi	34
Ecoute commune	7
AcSé	4
Autre	2
Total	47



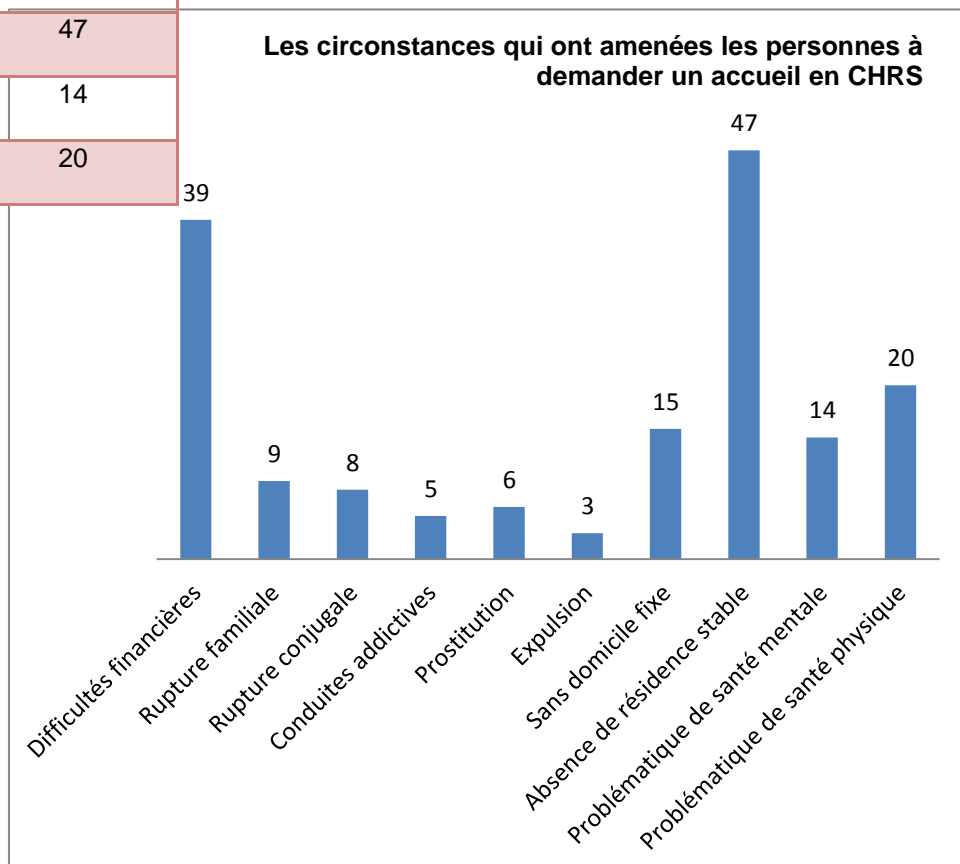
• 5-2 Services référents

SERVICES REFERENTS	NOMBRE DE PERSONNES
Service social	22
Service spécialisé	19
Acsé	4
Autres	2
Total	47



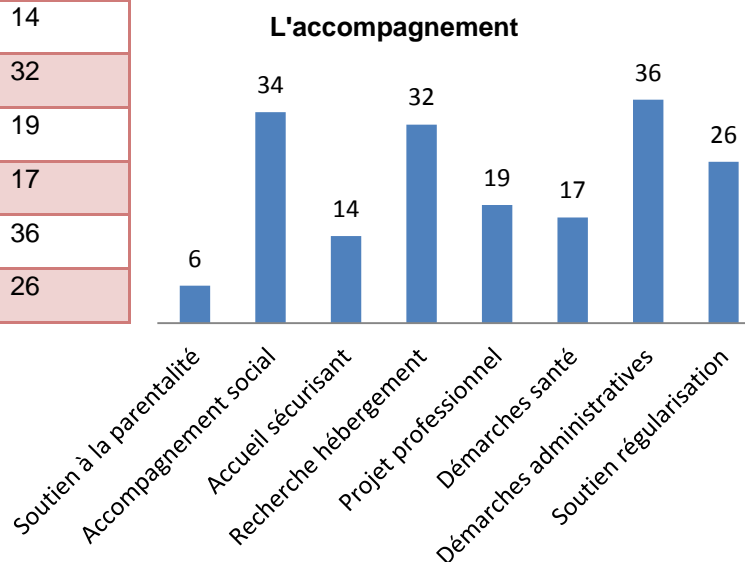
5-3 Les circonstances qui ont amenées les personnes à solliciter l'aide d'Oasis 38

CIRCONSTANCES	NOMBRE DE PERSONNES
Difficultés financières	42
Rupture familiale	9
Rupture conjugale	8
Conduites addictives	5
Prostitution	6
Expulsion	3
Sans domicile fixe	15
Absence de résidence stable	47
Problématique de santé mentale	14
Problématique de santé physique	20



• 5-4 L'accompagnement

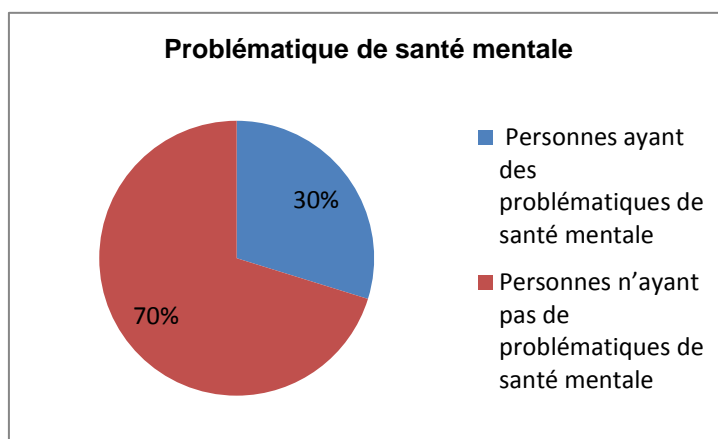
LA DEMANDE	NB DE PERSONNES
Soutien à la parentalité	6
Accompagnement social	34
Accueil sécurisant	14
Recherche hébergement	32
Projet professionnel	19
Démarches santé	17
Démarches administratives	36
Soutien régularisation	26



- **6- La situation au niveau de la santé mentale au moment de l'accueil**

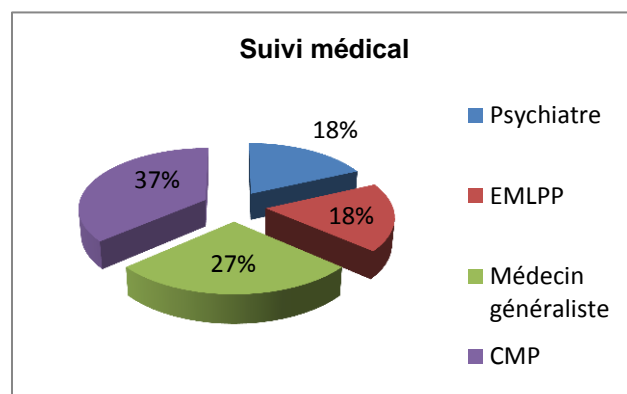
• 6-1 La santé mentale

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé mentale	14
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	33
Total	47



• 6-2 Le suivi médical des personnes ayant des problématiques de santé mentale

SUIVI	NOMBRE DE PERSONNES
CMP	4
Médecin généraliste	3
Psychiatre	2
EMLPP	2



7- La situation des personnes hébergées au niveau de la dépendance à un produit au moment de l'accueil

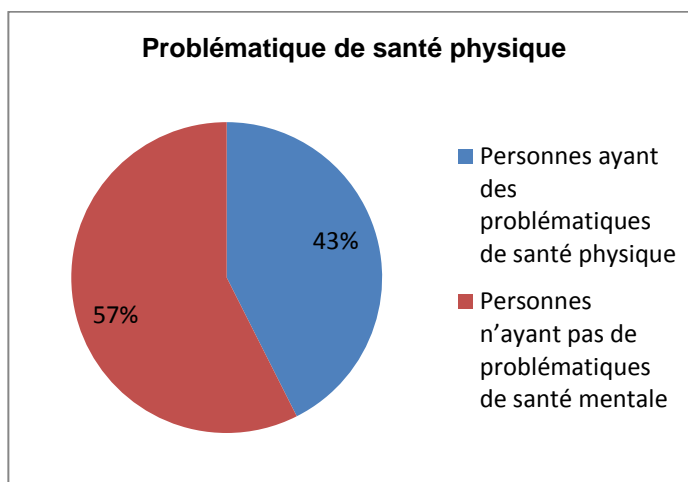
• 7-1 La dépendance à un produit

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes non concernées par la dépendance à un produit	42
Personnes concernées par la dépendance à un produit	5
Total	47

8- La situation au niveau de la santé physique au moment de l'accueil

• 8-1 La santé physique

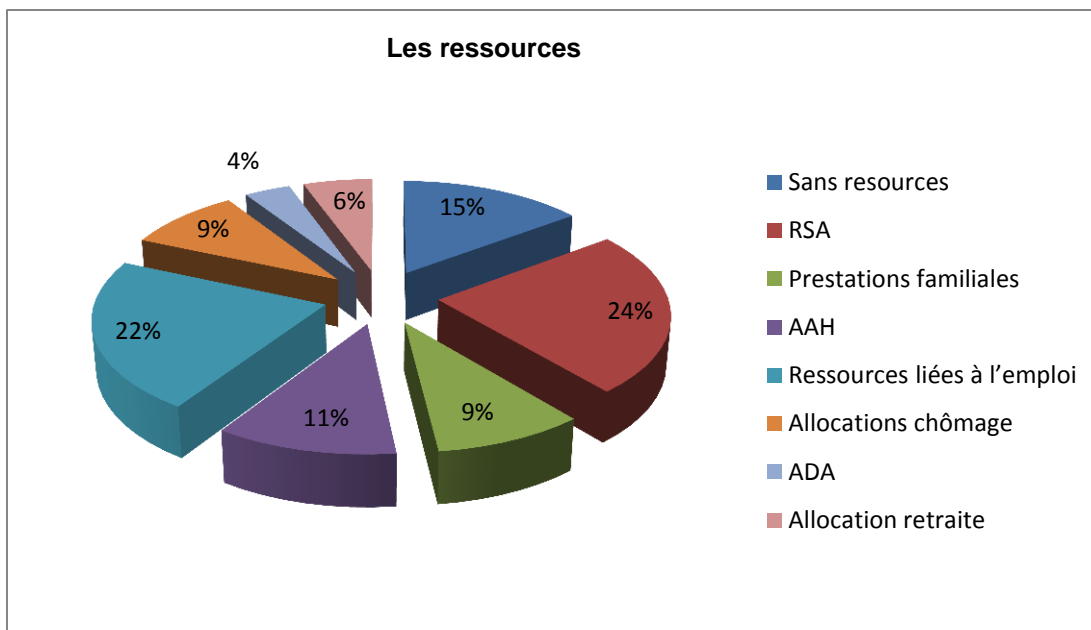
SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé physique	20
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	27
Total	47



16- La situation au niveau des ressources

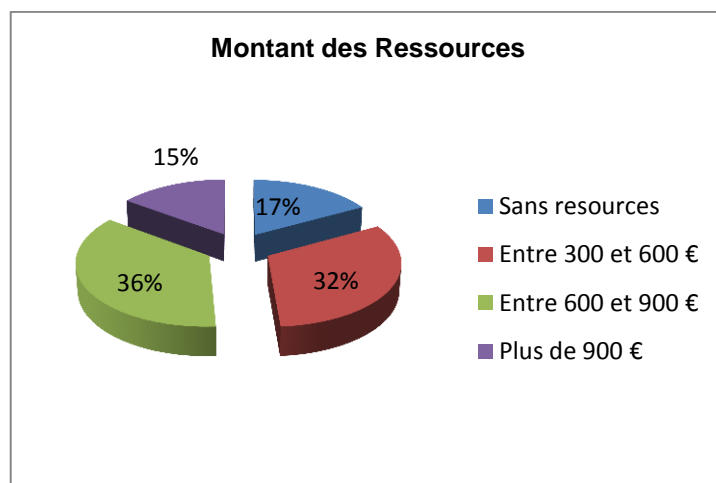
• 16-1 Les types de ressources

TYPES DE RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressources	8
RSA	13
Prestations familiales	5
AAH	6
Ressources liées à l'emploi	12
Allocations chômage	5
ADA	2
Allocation retraite	3



• 16-2 Montant des ressources mensuelles

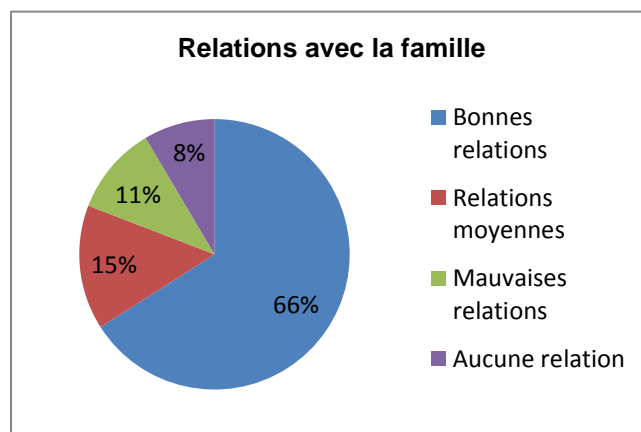
MONTANT DES RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressources	8
Entre 300 et 600 €	15
Entre 600 et 900 €	17
Plus de 900 €	7
Total	47



9- La situation au niveau des relations avec leur famille au moment de l'accueil

• 9-1 L'état des relations avec leur famille

ETAT DES RELATIONS	NOMBRE DE PERSONNES
Bonnes relations	31
Relations moyennes	7
Mauvaises relations	5
Aucune relation	4
Total	47

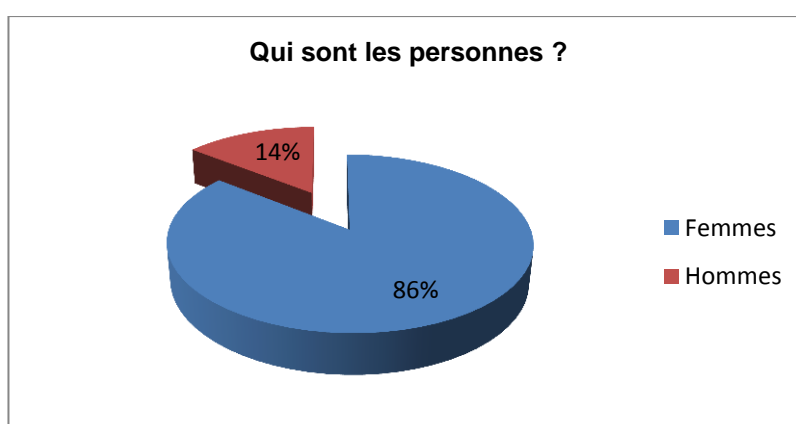


STATISTIQUES CONCERNANT LES PERSONNES SORTIES DU CHRS EN 2017

Durant l'année 2017, 21 personnes suivies dans le cadre du CHRS sont sorties du dispositif, soit 14 adultes et 7 enfants.

• 10-1 La répartition des personnes sorties par sexe

SEXE	NOMBRE d'ADULTES
Femmes	12
Hommes	2
Total	14

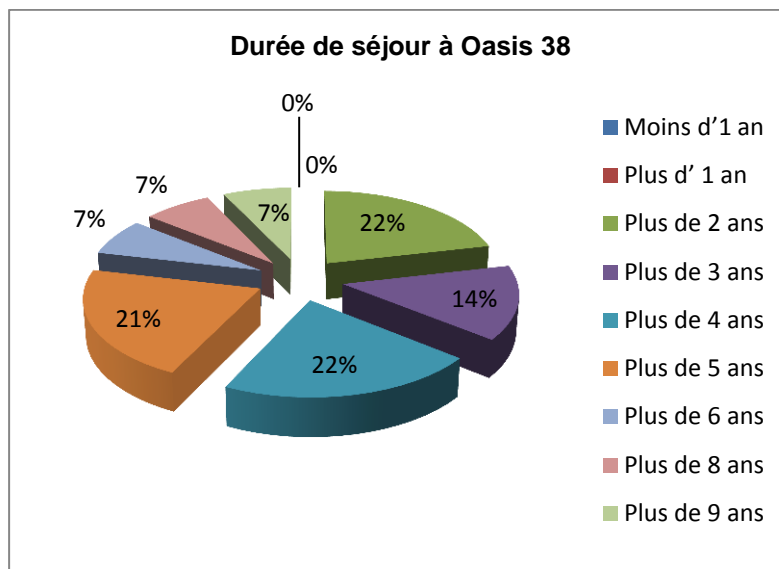


• 10-2 Situation administrative

Situation administrative	Nombre de personnes
➤ CNI	3
➤ CNI Citoyen européen	3
➤ Carte de séjour vie privée et familiale :	
- Carte de séjour vie privée et familiale	0
- Titre Etranger malade	3
- Titre conjoint de français	0
- Certificat de résidence 1 an Algérien	1
- Titre 10 ans de présence en France	1
- Titre admission exceptionnelle au séjour L313 14	0
- Titre L 316-1	0
- Récépissé L 316-1	0
- Récépissé Etranger malade	0
- Récépissé Parent enfant français	0
➤ Carte de séjour pour motif professionnel	
- Salarié	1
➤ Demande d'asile :	
- Procédure normale	0
- Procédure prioritaire	0
- Dublin	0
- Protection subsidiaire	1
- Statut de réfugié	0
- Réexamen	0
➤ Sans papier	0
➤ OQTF	1
➤ Autre	0
TOTAL	14

• 10.3 Le nombre d'années passées à Oasis 38 par les personnes sorties en 2017

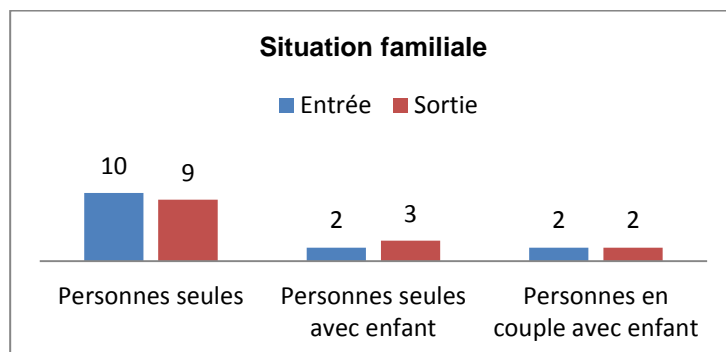
NOMBRE D'ANNEES	NOMBRE DE PERSONNES
Moins de 1 an	0
Plus de 1 an	0
Plus de 2 ans	3
Plus de 3 ans	2
Plus de 4 ans	3
Plus de 5 ans	3
Plus de 6 ans	1
Plus de 8 ans	1
Plus de 9 ans	1
TOTAL	14



11- L'évolution de la situation familiale des personnes de leur arrivée à leur sortie

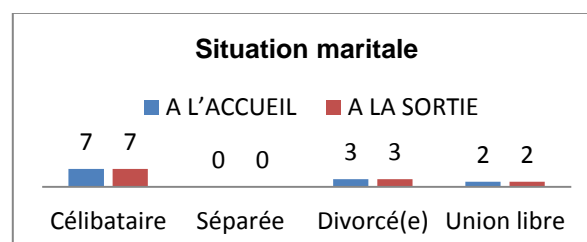
• 11-1 La situation familiale

SITUATION FAMILIALE	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Personnes seules	10	9
Personnes seules avec enfant	2	3
Personnes en couple avec enfant	2	2
Personnes en couple	0	0
Total	14	14



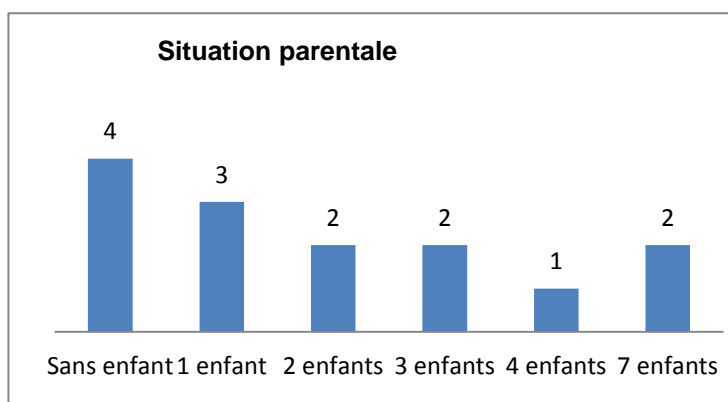
• 11-2 La situation matrimoniale

SITUATION MATRIMONIALE	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Célibataire	7	7
Séparée	0	0
Divorcé(e)	3	3
Union libre	2	2
Total	14	14



• 11-3 La situation parentale des personnes accueillies

SITUATION PARENTALE	
Sans enfant	4
1 enfant	3
2 enfants	2
3 enfants	2
4 enfants	1
7 enfants	2
Total	14

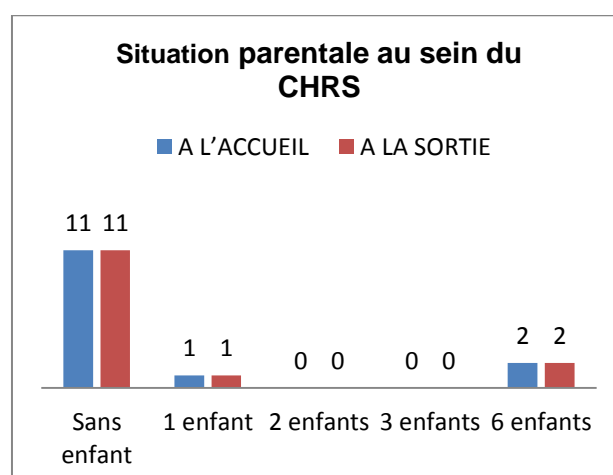


• 11-4 La situation parentale au sein du CHRS

Plusieurs personnes ayant des enfants sont accueillies seules au sein du CHRS car :

- > Les enfants sont restés au pays,
- > Les personnes n'ont pas la garde de leurs enfants.
- > Les enfants sont adultes et indépendants,

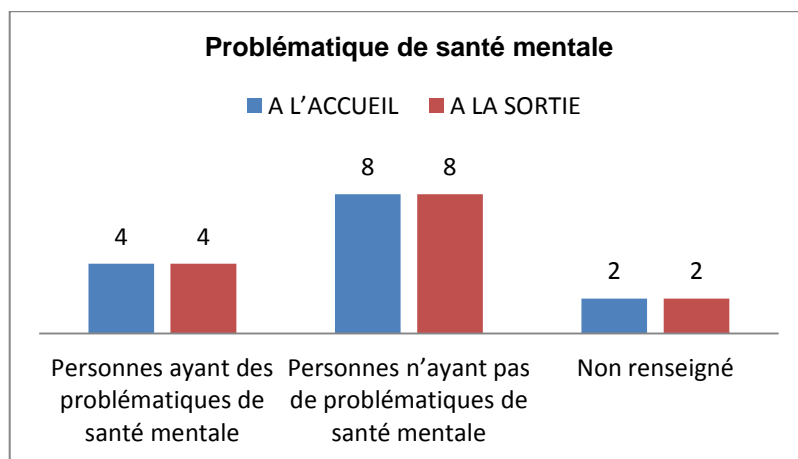
SITUATION PARENTALE	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Sans enfant	11	11
1 enfant	1	1
2 enfants	0	0
3 enfants	0	0
6 enfants	2	2
Total	14	14



12- La situation des personnes au niveau de la santé mentale de leur arrivée à leur sortie

• 12-1 La santé mentale

SITUATION	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Personnes ayant des problématiques de santé mentale	4	4
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	8	8
Non renseigné	2	2
Total	14	14

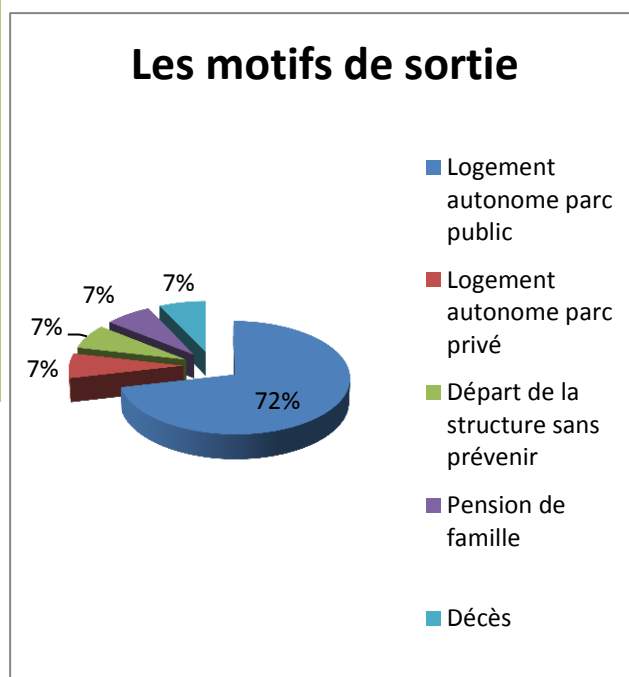


• 12-2 Le suivi des personnes ayant des problématiques de santé mentale

SUIVI	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
CMP	3	3
Psychiatre	1	1
Total	4	4

13. Les motifs de sortie

MOTIFS	NOMBRE DE PERSONNES
Logement autonome parc public	10
Logement autonome parc privé	1
Départ de la structure sans prévenir	1
Pension de famille	1
Décès	1
Total	14



STATISTIQUES CONCERNANT LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2017

En 2017, 9 personnes adultes et 10 enfants ont été accueillis au sein du CHRS. Des statistiques spécifiques ont été faites pour les 19 personnes entrées durant l'année 2017.

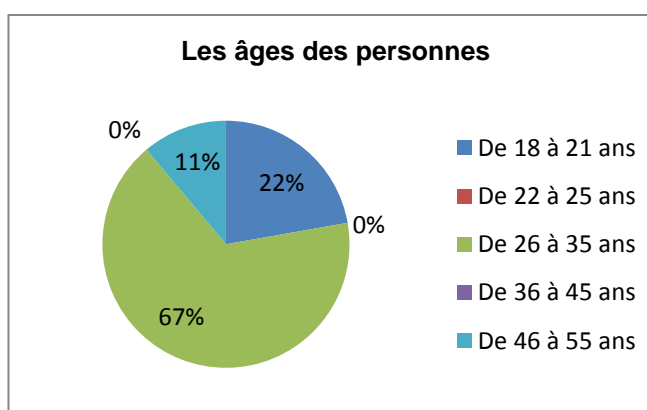
• 14-1 Répartition par sexe

SEXE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes	9
Hommes	0
Total	9



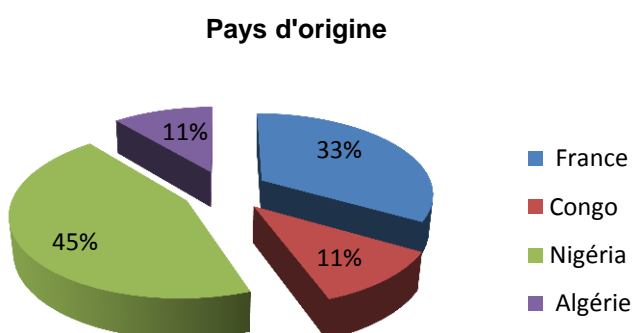
• 14-2 Répartition par âge

AGE	NOMBRE DE PERSONNES
De 18 à 21 ans	2
De 22 à 25 ans	0
De 26 à 35 ans	6
De 36 à 45 ans	0
De 46 à 55 ans	1
Total	9



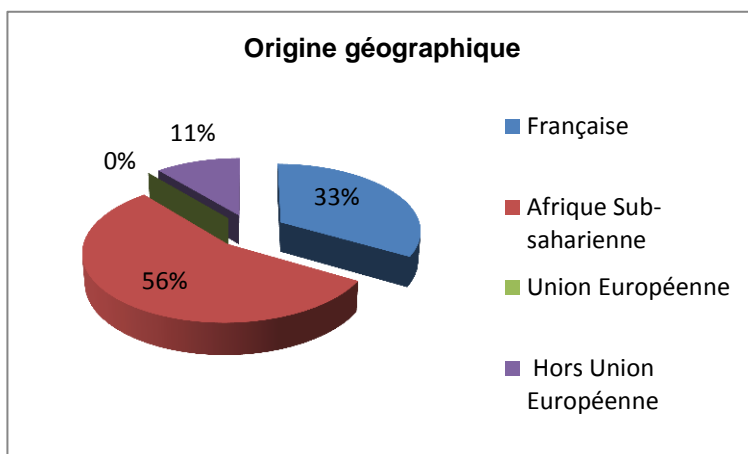
• 14-3 Pays d'origine

PAYS D'ORIGINE	NOMBRE DE PERSONNES
France	3
Congo	1
Nigéria	4
Algérie	1
Total	9



• 14-4 Origine géographique

ORIGINE	NOMBRE DE PERSONNES
Française	3
Afrique Sub-saharienne	5
Union Européenne	0
Hors UE	1
Total	9



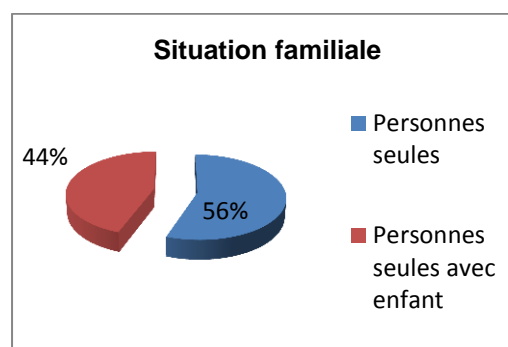
• 14-5 Situation administrative

SITUATION ADMINISTRATIVE	NOMBRE DE PERSONNES
CNI	3
Carte de séjour temporaire	
Carte de séjour vie privée vie familiale Etranger malade	1
Réexamen	1
Récépissé L 316-1	1
Statut de réfugié	2
Demande d'asile Protection subsidiaire	1
Total	9

15- La situation familiale des personnes hébergées au moment de l'accueil

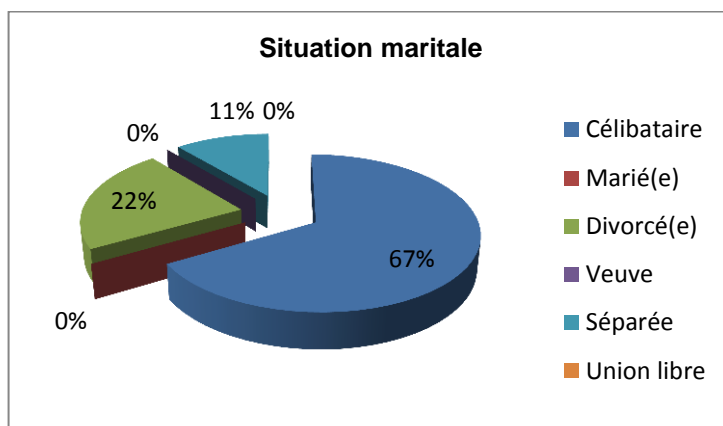
• 15-1 Situation familiale

SITUATION FAMILIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes seules	5
Personnes seules avec enfant	4
Total	9



• 15-2 Situation maritale

SITUATION MARITALE	NOMBRE DE PERSONNES
Célibataire	6
Marié(e)	0
Divorcé(e)	2
Veuve	0
Séparée	1
Union libre	0
Total	9

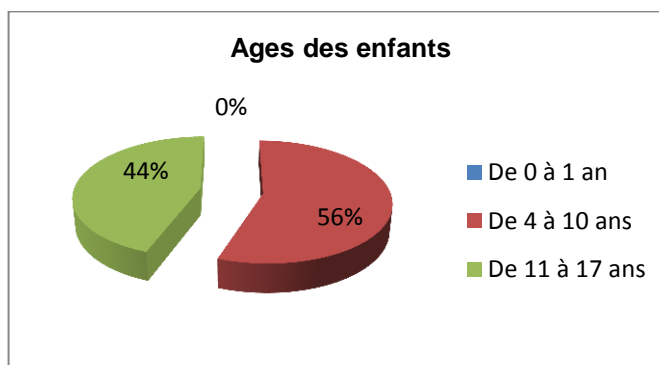


• 15-3 Situation parentale: au sein d'OASIS 38

SITUATION PARENTALE	NOMBRE DE PERSONNES
1 enfant	2
2 enfants	0
3 enfants	1
4 enfants	1
Sans enfant	5
Total	9

• 15-4 Répartition du nombre d'enfants accueillis

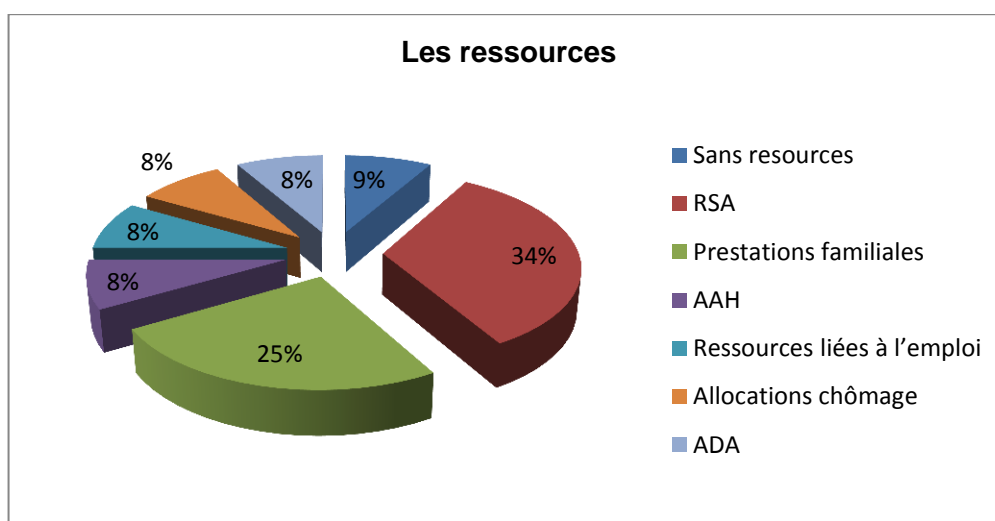
AGE	NOMBRE D'ENFANTS
De 0 à 1 an	0
De 4 à 10 ans	5
De 11 à 17 ans	4
Total	9



16- La situation au niveau des ressources au moment de l'accueil

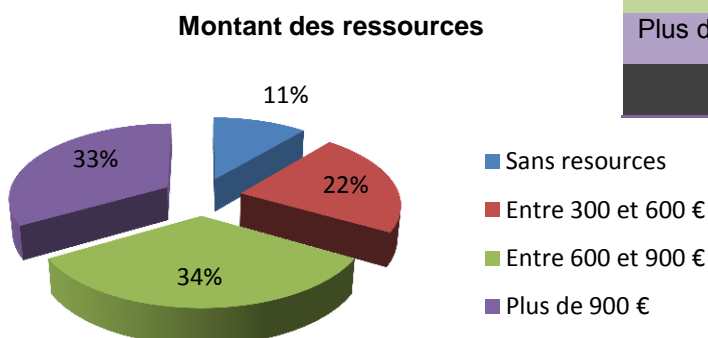
• 16-1 Les types de ressources

TYPES DE RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressources	1
RSA	4
Prestations familiales	3
AAH	1
Ressources liées à l'emploi	1
Allocations chômage	1
ADA	1



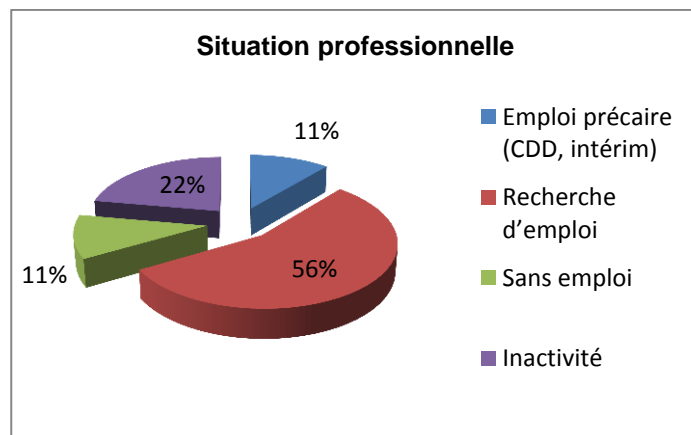
• 16-2 Montant des ressources mensuelles

MONTANT DES RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressources	1
Entre 300 et 600 €	2
Entre 600 et 900 €	3
Plus de 900 €	3
Total	9



• 16-3 Situation professionnelle à l'accueil

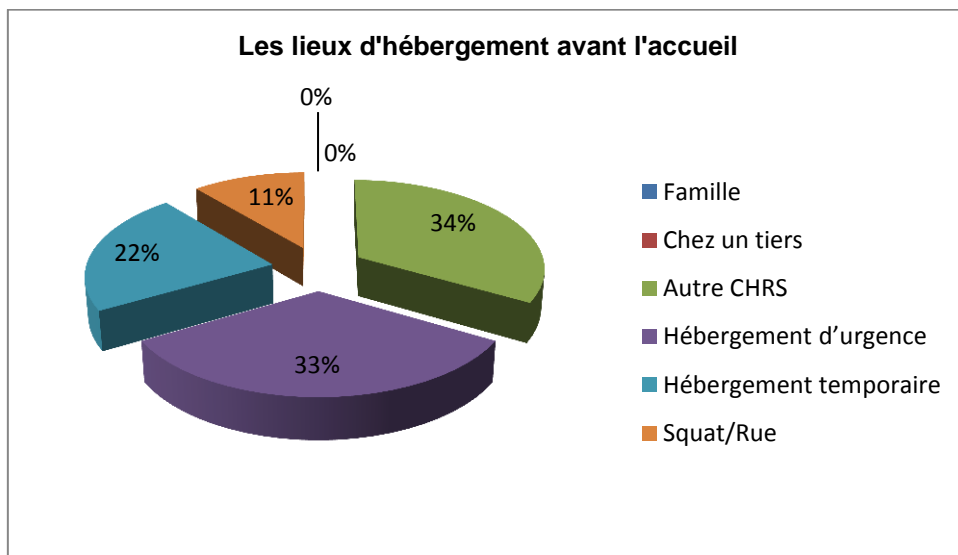
SITUATION PROFESSIONNELLE	NOMBRE DE PERSONNES
Emploi précaire (CDD, intérim)	1
Recherche d'emploi	5
Sans emploi	1
Inactivité	2
Total	9



17 - La situation au niveau du logement

17-1 Les lieux d'hébergement des personnes au cours des mois précédents leur arrivée

HEBERGEMENT	NOMBRE de personnes
Famille	0
Chez un tiers	0
Autre CHRS	3
Hébergement d'urgence	3
Hébergement temporaire	2
Squat/Rue	1
Total	9



18- L'arrivée des personnes hébergées à Oasis 38

18-1 Les dispositifs ayant orienté les personnes adultes vers Oasis 38

DISPOSITIF	NOMBRE DE PERSONNES
POHI	8
AcSé	1
Total	9

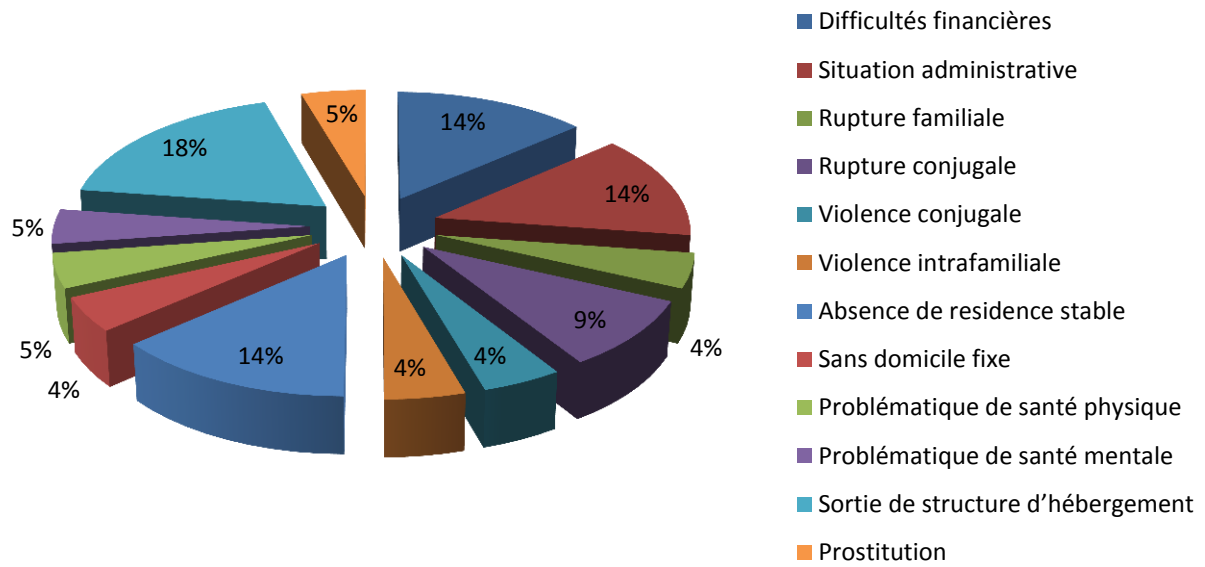
• 18-2 Services référents

SERVICES REFERENTS	NOMBRE DE PERSONNES
Service social	3
Service spécialisé	6
Autre	0
Total	9

• 18-3 Les circonstances qui ont amenées les personnes à solliciter l'aide d'Oasis 38

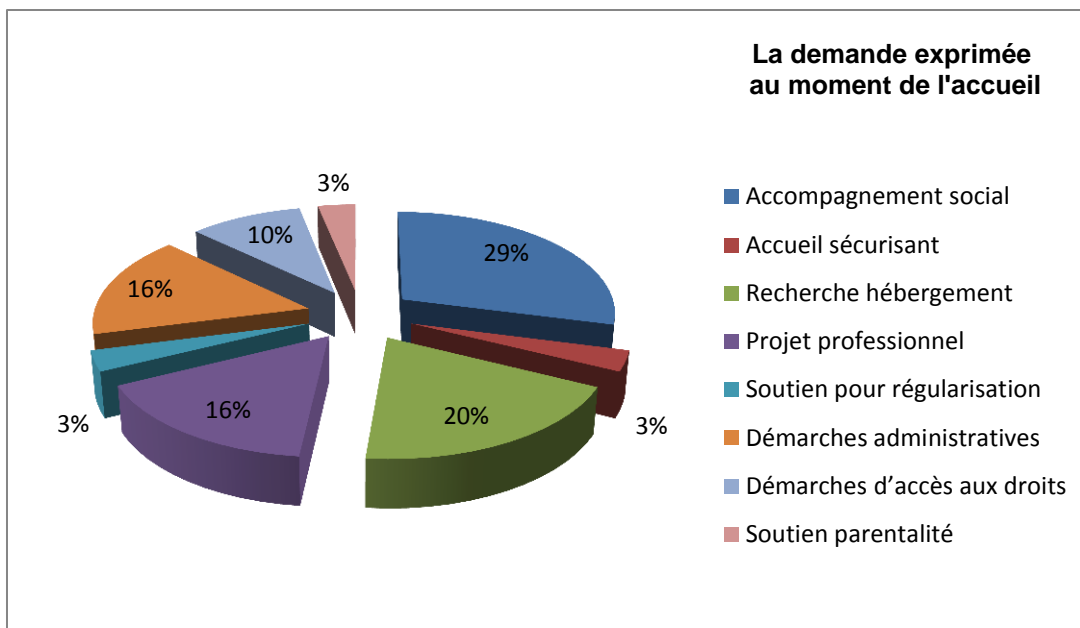
CIRCONSTANCES	NOMBRE DE PERSONNES
Difficultés financières	3
Situation administrative	3
Rupture familiale	1
Rupture conjugale	2
Violence conjugale	1
Violence intrafamiliale	1
Absence de résidence stable	3
Sans domicile fixe	1
Problématique de santé physique	1
Problématique de santé mentale	1
Sortie de structure d'hébergement	4
Prostitution	1

Les circonstances qui ont amené les personnes à demander un accueil en CHRS



• **18-4 La demande exprimée par les personnes hébergées au moment de l'accueil**

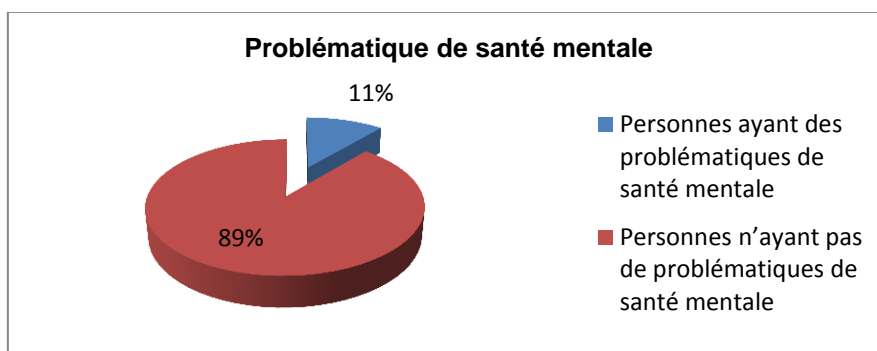
LA DEMANDE	NOMBRE DE PERSONNES
Accompagnement social	9
Accueil sécurisant	1
Recherche hébergement	6
Projet professionnel	5
Soutien pour régularisation	1
Démarches administratives	5
Démarches d'accès aux droits	3
Soutien parentalité	1



19- La situation au niveau de la santé mentale au moment de l'accueil

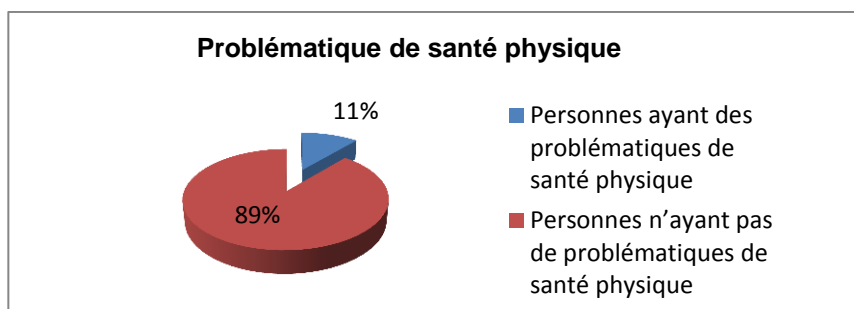
• 19-1 La santé mentale

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé mentale	1
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	8
Total	9



19-2 La santé physique

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé physique	1
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé physique	8
Total	9



• 19-3 Le suivi médical des personnes ayant des problématiques de santé mentale

SUIVI	NOMBRE DE PERSONNES
Psychiatre	1

20- La situation des personnes hébergées au niveau de la dépendance à un produit au moment de l'accueil

• 20-1 La dépendance à un produit

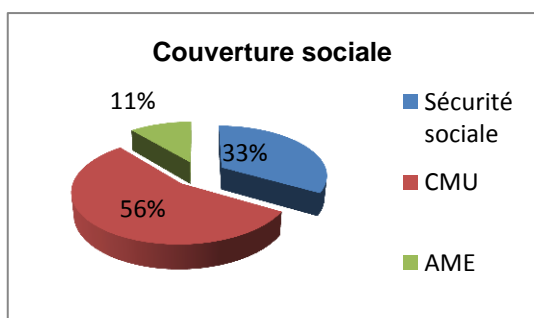
SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes non concernées par la dépendance à un produit ou autre	8
Personnes concernées par la dépendance à un produit	1
Total	9

• 20-2 Les produits consommés par les personnes concernées par la dépendance

PRODUITS	NOMBRE DE PERSONNES
Stupéfiants	1

21 - La situation de la couverture sociale au moment de l'accueil

• 21-1 Couverture sociale

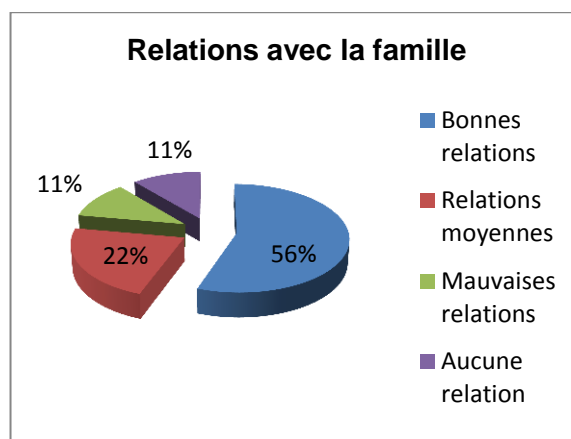



COUVERTURE SOCIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Sécurité sociale	3
CMU	5
AME	1
Total	9

22- La situation des personnes au niveau des relations avec leur famille au moment de l'accueil

• 22-1 L'état des relations avec leur famille

ETAT DES RELATIONS	NOMBRE DE PERSONNES
Bonnes relations	5
Relations moyennes	2
Mauvaises relations	1
Aucune relation	1
Total	9





Chapitre 3 : L'Appart'

Sommaire

I.	La parole au cœur des débats	p.67
	1. Laisser ses enfants au pays	
	2. Le temps du P'tit dèj	
II.	Sensibilisation et réflexion	p.75
	<i>La quinzaine de la prostitution</i>	
	1. Flash-back	
	2. Objectif de l'Expo	
	3. Couverture médiatique	
III.	Le parcours de sortie	p.
	1. Ce que dit la Loi	
	2. Appel à projet	
	3. Agrément de l'Appart	
IV.	Actions collectives auprès du public	p.77
	1. En lien avec la culture,	
	2. Le groupe parole	
	3. En lien avec la santé, les droits sociaux	
	4. Les formations	
	5. Actions loisirs et nature	
V.	Fenêtre sur la culture et la nature	p.80
	1. Espaces Naturels Sensibles	
	2. Et toujours le partenariat MC2	
VI.	Statistiques commentées	p.85

L'Appart

I. La parole au cœur des débats

Tous les prétextes sont bons pour libérer la parole et inciter au partage. Si la table ouverte est depuis de nombreuses années un moment fort de convivialité autour du repas, d'autres ateliers thématiques sont organisés et proposent des temps d'échange souvent riches en émotions et lors desquels le silence a tout autant de valeur car :

Le silence est fait de paroles que l'on n'a pas dites

Marguerite Yourcenar

1.1 Laisser ses enfants au pays

De la collaboration inter-institutionnelle et multi-partenariale développée entre l'Appart et le PARI⁶ est née en 2017 un groupe de parole à destination de ces mères qui ont dû laisser leur enfant au pays. Ci-dessous, le retour d'expérience.

Groupe de paroles pour les femmes migrantes accueillies à l'APPART'

Une année de fonctionnement

Cynthia B, André C, Catherine D

« Aider l'autre à rencontrer ses mots pour dire un mouvement en quête de vie. »

De plus en plus de femmes, de tous âges, mais généralement très jeunes, voire mineures, issues de l'immigration d'Afrique de l'Ouest, souvent clandestine, se retrouvent en situation de prostitution soit de survie, soit inscrite de force dans des réseaux. « L'Appart' », lieu d'hébergement de transition et d'accès au droit commun a développé depuis de nombreuses années un accueil pour cette population. Dans ce cadre, depuis un peu plus d'un an, a été mis en place un groupe de paroles à destination de celles d'entre elles qui sont des mères ayant dû laisser leurs enfants au pays. Cet article présente la construction de ce dispositif. Après un rappel de la collaboration interinstitutionnelle et multi-partenariale entre le service de l'Appart' et du PARI (Psychothérapies, Application et Recherche Intersectorielles, unité de psychothérapies du CHAI Grenoble), sont présentées les caractéristiques de cette population puis celles du dispositif. Est ensuite reprise l'évolution de ce groupe après une année de fonctionnement où est montrée l'ouverture à une parole moins « convenue » d'où émergent les traces des histoires singulières tenues souvent muettes jusqu'à ce jour malgré parfois le temps long d'accueil de ces femmes. Cette ouverture semble permettre d'atténuer la part intensément douloureuse de ce qui est le plus souvent vécu comme un abandon d'enfants désarroyant l'actualité déjà traumatique de la plupart d'entre elles. Cela d'autant plus que cette part est rarement admise dans une parole formulable, et encore moins échangeable, même avec des paires.

L'accès à ces évocations particulièrement douloureuses, d'autant plus qu'elles ramènent du passé les images d'un bonheur à jamais perdu, oblitérent en partie les capacités d'insertion par la mutilation des potentiels dont disposent ces femmes. L'accueil et la mise en circulation de leurs paroles, leurs

⁶ PARI : Psychothérapies, Application et Recherche Intersectorielles

permettent progressivement de pouvoir se recentrer sur elles, leurs vies d'aujourd'hui et les moyens propres dont elles disposent pour s'insérer au mieux de leurs possibles.

Fragments d'histoire : les prémisses institutionnelles d'une collaboration

Depuis maintenant près de trente années, les trajectoires de nos institutions se croisent régulièrement, Catherine D pour l'Appart' et André C pour le PARI. Notre collaboration visait principalement à permettre aux personnes en risque de prostitution, où souhaitant échapper à cette situation, de trouver un espace de parole permettant de mettre en mots, soit la situation de risque et ce qu'elle représente pour le sujet dans son économie psychique, soit le projet et son potentiel de réalisation. Aider l'autre à trouver des mots partageables pour sortir de l'exclusion. Des mots qui puissent dire la souffrance développée par la situation, souvent contrainte, dans laquelle ces personnes se trouvent, mais aussi souffrance antérieure qui a, parfois, permis la rencontre de cette situation.

Catherine D adressait au PARI ces femmes, quelquefois ces hommes, mais avant, elle préparait le terrain de la future rencontre par un ou plusieurs échanges avec notre équipe afin d'évoquer la personne en question, sa problématique, son éventuelle demande mais aussi la demande institutionnelle qui nous était faite. En effet, c'était d'abord l'Appart' qui sollicitait un relais d'étayage psychique pour ces personnes dont une majorité se trouvait en errance identitaire. Ensuite, et après étude du cas par notre équipe, nous assurions la prise en charge.

C'est ainsi que nous avons, nous aussi, d'abord découvert, puis rencontré une certaine frange de la population accueillie et accompagnée par l'Appart'. La frange accessible à la notion d'une souffrance psychique éprouvée, susceptible d'être le moteur d'une demande de soins ou pour le moins d'en accepter l'éventualité dès lors qu'elle est évoquée par un tiers accompagnant qui en détecte la nécessité. Démarche d'accompagnement thérapeutique individualisée, centrée sur la personne, sur ses possibilités dans le but de potentialiser les autres moyens proposés par l'équipe pour favoriser sa sortie de l'exclusion. Permettre ainsi à la personne de se saisir des outils proposés, de se les approprier pour trouver, ou retrouver, une autonomie sociale mais aussi subjective, et surtout de la (sup)porter au long cours.

À l'époque de cette collaboration inter partenariale institutionnelle, qui a duré jusqu'en 2011, les sujets en exclusion que nous prenions thérapeutiquement en charge étaient, soit des jeunes (parfois des mineurs) en errance, soit des personnes sous l'emprise de réseaux dont la quasi -totalité d'entre elles étaient issues de l'espace européen.

Aujourd'hui : une population principalement migrante

Aujourd'hui, la démarche est bien différente. Il ne s'agit plus d'une collaboration institutionnelle, mais du développement *in situ*, cependant effectuée avec les mêmes professionnels, d'un groupe de paroles pour les femmes migrantes accueillies par l'Appart'.

L'idée fondatrice de cette demande est le constat que, malgré les temps d'accueil et d'échange proposés par l'association, ces personnes ne parlent jamais, même entre elles, de la souffrance engendrée par le fait d'être séparées de leurs enfants et cela souvent depuis plusieurs années. Parfois, cela filtre dans la rencontre avec un travailleur social mais elle est ordinairement tue.

La construction du dispositif

A la demande de l'institution, avec l'équipe d'accueil et son Directeur, nous avons réfléchi à la possibilité de mettre en place un groupe de paroles libres destinées à ces femmes. La proposition était simple, leur donner l'opportunité de parler, entre elles, et avec nous, de cette séparation d'avec leurs enfants et de ses effets.

Le dispositif retenu est classique. Le groupe est ouvert aux femmes de l'Appart' dont il est connu qu'elles ont laissé des enfants « au pays », mais il est aussi ouvert à celles qui peuvent en faire

spontanément la demande. Le groupe se déroule un vendredi sur deux dans les locaux de l'Appart de 11h à 12 h, après l'accueil du vendredi matin autour d'un petit déjeuner (9h-11h). Il est co-animé par deux intervenants, une éducatrice spécialisée du service, Cynthia B et André C psychanalyste (SPP-IPA), intervenant à titre bénévole. Le lieu est une pièce d'entretien spacieuse, pouvant accueillir une dizaine de personnes.

La consigne retenue est simple : « Chacune est ici pour parler de l'éloignement des enfants qui ne sont pas avec vous ici. Mais s'il y a d'autres choses dont vous voulez parler, c'est possible. »

Cette consigne, double, nous est apparue nécessaire pour ne pas enfermer la parole dans l'évocation unique d'une souffrance. Le but n'étant pas centré sur ce seul aspect mais de permettre à chacune de pouvoir lier cette charge douloureuse à leur histoire actuelle, de ne plus la tenir secrète.

Au fil de cette année, le groupe a accueilli une dizaine de participantes différentes. Huit étaient originaire de la République Démocratique du Congo et deux de Roumanie. Toutes ne viennent pas en même temps. Si de rares fois nous nous sommes retrouvés les deux animateurs du groupe avec une seule participante, en générale elles sont entre quatre et cinq.

Trouble dans la temporalité

Les premières séances, nous nous sommes trouvés confrontés à des questions de temporalité. Les participantes ne se souvenant pas de la date ou de l'horaire du prochain groupe. De la même manière elles arrivaient alors que la séance était commencée et repartaient alors qu'elle n'était pas terminée. Le groupe semblait aligné sur d'autres activités proposées par le service, dont elles pouvaient user de manière très libre, comme l'accueil du petit déjeuner. Ce point rendant difficile la structuration d'une écoute pendant le temps de la séance fut vite compris comme une forme de défense contre l'objet même de ce groupe : le lien aux enfants absents. Si leur venue dans le groupe signe pour nous le souhait d'évoquer ce point, leur attitude nous montre le conflit dans lequel ces femmes se trouvent. Il fut donc nécessaire de stipuler certaines règles, particulièrement il est demandé, si elles y viennent de respecter l'heure et de rester le temps de la séance. Par ailleurs, nous proposerons de faire un calendrier et de l'afficher dans la salle commune afin que chacune puisse temporellement s'y repérer.

Ces femmes sont encore, pour certaines, à peine sorties des griffes des réseaux de prostitution qui les exploitent (réseaux roumains ou encore « Mamas »⁷ dont elles peuvent dépendre), avec les enjeux vitaux qui en découlent. Presque toutes sont sans papiers, dans l'attente anxieuse des diverses réponses administratives et, à terme, sous la coupe toujours possible d'un ordre de reconduite à la frontière (OQTF). Dans toutes leurs démarches, si la plupart d'entre elles sont accompagnées ou pour le moins orientées, elles s'en débrouillent cependant individuellement plus ou moins facilement. Mais dans le groupe, ces perturbations nous semblent révéler l'impact de cette absence trop douloureuse, voire altérant discrètement la temporalité de leur propre histoire. Cela se révèle dans les séances où certaines participantes se plaignent de ne plus se souvenir de la date de naissance de leurs enfants. Sont-ils seulement nés un jour ces enfants qui, dans leur absence, ne sont que souvenir douloureux. Même si, pour nombre d'entre elles, les enfants existent par le seul fait de leur envoyer régulièrement de l'argent. Ce lien-là est accessible à la parole car coloré par une action de « bonne mère », mais aller plus avant est rarement possible.

Un autre point vient renforcer cette lecture d'une altération traumatique de la temporalité, traduisant une rupture dans le cours narratif de leur histoire c'est, qu'en dehors du groupe, l'ensemble des activités proposées sont « à trous », c'est-à-dire que si ces femmes ne sont pas « relancées » régulièrement par leurs accompagnants, elles participent très irrégulièrement aux activités qui leurs sont proposées, même pour des activités de loisir. Certaines d'entre elles, venant depuis plusieurs années n'arrivent toujours pas à respecter un horaire. Quant à leur proposer un agenda, il faut souvent du temps pour qu'elles en voient l'utilité. Pourtant elles demandent souvent d'elles-mêmes qu'on les prévienne, qu'on leur rappelle le temps de l'activité. Cela est renforcé par le fait qu'elles

⁷ « Mamas » : femmes proxénètes

n'ont pas de rythme organisé, scandé par des balises temporelles, si ce n'est la rencontre à espace obligé des autorités pour leurs démarches administratives, le repas du mardi, le petit déjeuner du vendredi par exemple. Souvent rien d'autre. Alors le temps ne s'écoule pas, il laisse la place à l'envahissement par les pensées, ce « trop plein » qui encombre leur tête et les persécute: « Là, ça tourne dans la tête, toujours, toujours, toute la journée. Ça ne s'arrête jamais. Ça empêche de dormir. ». Face à ces difficultés d'organisation, renforcées par un rapport au temps différent dans leur culture d'origine, nous avons renforcé les limites contenantes du groupe, en leur précisant l'importance d'arriver à l'heure, car le temps du groupe s'arrête à midi, de même, quelle que soit le moment où elles arrivent dans le groupe, nous terminons à l'heure. Progressivement c'est installé une régulation, les téléphones portables se sont tus, ils se sont trouvés éteints en début de séance et ces femmes sont arrivées à l'heure. Ce mouvement, qui nous a semblé être celui d'une réorganisation, a pris presque toute cette première année de fonctionnement.

Du « récit de vie » au récit de leur vie

Ces femmes, aux chemins migratoires divers mais toujours et pour toutes traumatiques, auront à raconter leur parcours, le « récit de vie » à l'OFPPRA- à leur arrivée en France lorsqu'il s'agira de demander l'asile et d'obtenir le statut de réfugié et donc en fin de course des papiers. Ces récits peuvent parfois être « fabriqués »- de manière à rendre acceptable leur départ et donc justifiant, au regard des critères institutionnels du pays d'accueil, leur migration. Ainsi, dans le groupe, progressivement nous avons entendu se modifier les récits connus de tous pour enregistrer de nouvelles versions. Des enfants inconnus sont apparus, des familles entières sont arrivées sur le devant de la scène avec leurs noms si étrangers pour nous. Il nous est apparu important de pouvoir visualiser ces évocations aussi, sommes-nous engagés dans une réflexion afin de constituer, pour chacune d'elles, une sorte d'arbre généalogique avec une flèche temporelle que toutes pourraient voir et commenter et auquel chacune pourrait faire référence. Une mémoire externalisée en quelque sorte permettant d'étayer la construction et l'appropriation narrative de l'histoire de leur parcours mais inscrite dans l'espace et le temps du groupe. Une mémoire vivante alimentée par la vie du groupe.

Des enfants perdus, abandonnés, abandonnants

Cette parole qu'ouvre le temps du groupe dessine autrement leur vie quotidienne au pays, révélant certains engagements politiques très jeunes et l'impact sur un départ précipité laissant sur place les enfants qui à une mère, qui à un oncle, qui à une famille éloignée. Au-delà du conflit qu'ouvre l'expression de ce qui est donné officiellement à entendre et ce que révèle la parole dans le groupe, ce qui ressort c'est que, quelle que soit la cause du départ, le fait de quitter leurs enfants est vécu comme un abandon. En conséquence de quoi elles se vivent comme de mauvaises personnes abandonnantes et donc abandonnées en retour. Autant d'éléments qui peuvent péjorer les moyens qu'elles mettront en œuvre pour parvenir jusqu'au bout du chemin d'intégration, pour surmonter les multiples difficultés qu'elles rencontreront. Ce qui revient souvent c'est « Il faut tenir dans la tête ». Thérèse qui, lorsqu'elle est arrivée dans le service était une SDF, le dit très bien : « Ici, on est en vie mais sans enfants. Là-bas on serait mort et donc aussi sans enfants ou avec des enfants en danger ». Pour d'autres, elles sont arrivées en France avec une pathologie grave (épilepsie, diabète, problème coronariens, etc.) qui s'est trouvé bien améliorée par la prise en charge médicale, ce qui entraîne un surcroît de culpabilité du fait de l'amélioration notable de leur santé : « On ne peut pas nous en vouloir de venir ici pour "vivre mieux". Ici on vit mieux mais on n'a pas nos enfants ! ». C'est ici une parole récurrente empreinte de toute leur culpabilité de mère. Parfois pour certaines de ces femmes plus âgées, ce sont les enfants eux-mêmes, qui leur transmettent les vivre comme abandonnantes, sans qu'il y ait pour elle ni le moyen de s'en défendre, ni celui de s'en expliquer car les ponts sont rompus depuis plusieurs années, et leurs enfants ayant grandi ne veulent plus leur parler. Elles se sentent comme prisonnières en France, sans moyen d'y rester, mais non plus sans moyens d'en partir. Au moins rester c'est être en vie le temps que l'expulsion n'arrive. Il leur reste l'envoi de rares lettres et l'attente de pouvoir voir leurs petits- enfants quand certain de leurs enfants sont en Europe

.Dans ces situations, ces femmes se sentent « perdues », comme leurs enfants, perdues ici, avec

souvent la question : « À quoi cela sert ? », les idées suicidaires n'étant pas rares.

Par-delà la douleur de la séparation, les violences vécues

Il y a la douleur de la séparation d'avec les enfants mais derrière celle-ci, il y en a d'autres qui s'inscrivent en filigrane. D'abord celle d'avec la terre, la langue, la culture. Ce sentiment d'être étrangère, en terre étrangère, avec une langue étrangère dans une culture étrangère qui les prive de leurs repères identitaires. Principalement ces femmes communiquent en Swahilie ou en Lingala. Langue qui tout à la fois les soude et les coupe dans leur insertion. Mais il y a aussi la douleur de toutes les violences qu'elles ont subies avant d'arriver à l'APPART', violences de la migration, de la prostitution de survie (pour des femmes à la soixantaine passée), de l'esclavagisme sexuel pour celles prises dans des réseaux. Ces douleurs s'évoquent parfois pudiquement mais elles sont pour toutes omniprésentes.

La colère prend au corps face à l'injustice

Face à la douleur de l'absence, souvent vécue comme une très grande injustice, certaines de ces femmes sont prêtes à payer de leur vie le fait de pouvoir revoir leurs enfants, ne serait-ce qu'une fois. H demande, avant de mourir, qu'elle puisse voir ses enfants juste une journée. Après elle pourra mourir. Ces enfants qui sont comme des parties de leurs corps, « un doigt, un ongle ». « Ne pas voir mes enfants c'est comme m'avoir coupé la tête. J'aurais préféré que l'on me coupe la tête ». "Penser aux enfants ça fait mal dans la tête". Ces femmes sont mutilées d'elles-mêmes. C'est une blessure qui ne se referme pas et que le moindre regard ravive : « les enfants, il y en a partout. Partout où tu tournes la tête, ils sont là dans la rue et ils te rappellent ta souffrance. » Pour certaines pris dans des réseaux de proxénétisme qu'elles ont dénoncées, la menace sur les enfants est très réelle : « Quand ils [les proxénètes] sortiront de prison, ils savent où habite ma famille [au pays] et ils s'en prendront à elle et ils tueront mes enfants. »

Ces évocations de séparation et de violences entraînent parfois des mouvements de colère que l'on sent terriblement contenue. Colère contre ces enfants qui peuvent leur reprocher de les avoir abandonnées sans que rien de leur côté ne puisse en être dit. Colère qui trop souvent se retourne contre elle : « Elle [la colère] est là, toujours présente, elle fait mal, si mal. On a l'impression d'être injustement condamnées et de ne pas pouvoir se défendre ». Viennent alors les plaintes somatiques : « Ça donne le vertige » (T et ses malaises vagues, M et ses migraines) en séance quand la douleur semble trop forte et devient insupportable face au vide sidérant des enfants.

Une autre colère est sous-jacente, celle contre les hommes. Ces hommes qui sont parfois leur premier enfant. Ces hommes qui, ne portant pas les enfants, ne peuvent pas comprendre leur douleurs de mère, car elles, elles portent la vie.

En revanche, aucune ne formule de colère contre leur situation présente d'attente et de très peu de moyens. La grande majorité se débrouille avec moins de cinquante euros par mois pour (sur)vivre. Cela les place dans des positions non seulement d'attente mais de spectatrices d'une vie sociale qui se déroule en dehors d'elles.

L'effet du groupe

La proposition de mise en groupe, une fois aménagées nos règles de fonctionnement en fonction aussi de ce qui leur paraissait possible de tenir dans le temps, ce qui a pris plus de six mois, a été très investie. Le partage de la parole, être écouté, apporte, comme premier bénéfice à chacune d'elles, un meilleur sommeil : « Venir, ça permet de mieux dormir ». Entendre que chacune formule à sa manière les mêmes questions, disent les mêmes douleurs fonde une solidarité qui les étaye les unes les autres. Instant décisif où leur présence est devenue régulière. Progressivement chacune put évoquer ses moyens de survie, ce qui fut nommé ses « talents » : « Chacun a un talent, il faut savoir s'appuyer dessus pour continuer ». B en a plusieurs, chanter et aimer les enfants. Au pays elle avait monté une école. À la suite d'un accident, elle a dû arrêter. Alors, elle s'est engagée politiquement et elle a dû fuir

en laissant sa fille de 5 ans à sa mère. Fuir ou mourir. Fille qu'elle n'a plus revue et dont elle est sans nouvelles depuis 3 ans. Alors, ici elle s'appuie sur ses deux talents : elle chante avec d'autres le soir et elle s'occupe bénévolement dans une ludothèque : pour elle, elle n'est plus vraiment une migrante dit-elle puisqu'elle a une fonction sociale. Malgré cela, B n'a toujours pas de papiers et très récemment nous apprendrons qu'elle est sous le coup d'une OQTF et qu'elle a quitté l'appartement collectif dans lequel elle loge pour échapper à la mesure. « Retourner au pays, c'est risquer de mourir ! ». Nous sommes à ce jour sans nouvelle d'elle. Histoire banale pour ces femmes pour qui la vie est toujours sous la menace potentielle d'une expulsion.

Ces talents, chacune peut les décliner comme autant de bouées pour ne pas sombrer. L'important c'est de ne surtout pas « se croiser les bras ». « Il faut savoir patienter, car le temps est cruel quand on n'a pas de papier. Mais il faut bouger. Sinon on devient fou ». « Celles qui ne font rien, c'est fini pour elles ». Voilà à quoi sert le talent : à bouger, à surnager dans une temporalité cruelle et sans fin. Survie d'autant plus rude que certaines ne comprennent pas pourquoi elles sont ainsi traitées, par analogie, moins que les animaux : « Aux animaux on donne du pain mais à nous on ne donne rien. Donc nous sommes ici moins que des animaux. » Malgré les menaces toujours présentes, la patience doit s'allier aux talents divers pour faire une alliance stratégique qui leur permet de survivre.

Pour d'autres, le groupe fonctionne comme une forme de prière collective. Être ensemble pour accueillir et partager la douleur d'autrui : « Ici, c'est mon bocal à prières ». Bulle protectrice où les douleurs sont contenues, où l'absence des enfants existe certes mais sans trop de persécution.

Le groupe permet à chacune de résister et d'apprendre, par l'échange entre elles, à prendre individuellement soin d'elles. En effet, si l'absence des enfants devient persécutoire quand aucune nouvelle ne parvient à ces mères, le groupe leur a permis de prendre conscience qu'il était important qu'elles continuent de prendre soin d'elles en plus de ne pas « se croiser les bras » dans un refus dépressif/agressif. « Il faut prendre soin de nous car sinon nos enfants risquent de ne plus nous revoir ». « Un enfant ça a besoin d'une mère quelque part ». « Si un jour je revoie mes enfants, il faut que je sois là. S'ils me cherchent et que je ne suis plus là, ils ne me trouveront jamais ». « Les enfants ça a besoin d'une mère et pas que d'une mère dans les idées, alors faut y être et donc prendre soin de nous. ».

En conclusion

Depuis une année ce groupe fonctionne à raison de deux séances mensuelles. Son démarrage fut chaotique, avec des aménagements nécessaires de temporalité, de cadre et de médiatisation (arbre généalogique, flèche temporelle, agenda visible par toutes). Depuis, il s'est installé pour ces femmes une forme de rituel : « venir au groupe de parole c'est important, ça permet de tenir. » Cette dimension, nous espérons qu'elle se transmettra entre elles comme une forme de culture de l'Appart'.

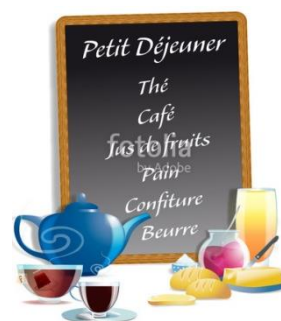
Il s'est concrétisé un lieu de brassage des générations, lieu d'entraide car ces femmes se retrouvent à l'extérieur, un lieu de solidarité donc.

Ce groupe se situe à mi- parcours entre le groupe à visée thérapeutique et le groupe d'entraide mutuelle. L'une des évolutions possible serait un rythme de rencontre hebdomadaire afin de tenter de dépasser la question des enfants pour aller vers une parole plus ouverte.



1.2 Le temps « p'tit dèj »

Ce temps fort du vendredi matin est à nouveau rythmé par la parole; s'il s'articule autour d'une thématique précise c'est pour amorcer les échanges qui, dans cet environnement à la fois convivial et contenant, s'éloignent du sujet pour aller vers quelque chose de plus intime, presque une confiance empreinte de pudeur et d'émotion.



Les petits déjeuners du vendredi

En 2017, les petits déjeuners ont eu lieu une fois par semaine.

Ces temps collectifs ont rassemblé autour de questions liées à la connaissance du corps et à la sexualité.

Autour de la table, se retrouvaient chaque vendredi matin, plusieurs personnes ; les échanges étaient plus riches avec le nombre de présent-e-s et plus intimes lorsque le groupe était réduit.

Le travail en lien avec l'équipe des travailleuses sociales, a permis une fluidité tant dans les passages, autour d'un thé ou d'un café, que dans les échanges.

La plupart de ces femmes et de ces hommes, n'ont pas de représentation de leur corps, en lien avec les situations de violences rencontrées, ce qui induit une méconnaissance en matière de santé, limitée à la réduction des risques sexuels face aux IST.

En effet, le corps, à travers la prostitution, se trouve être un instrument de travail auquel il n'est pas demandé de ressentir mais d'agir. Il se trouve placé dans un contexte déshumanisé qui de fait impose souvent aux personnes l'image d'un corps morcelé.



Une partie du travail a consisté à restaurer la parole autour de ce corps éclaté, à se le réapproprier, afin d'essayer d'être à nouveau en un seul morceau.

L'autre partie du travail, centrée sur l'image corporelle dans son ensemble avait pour but, le réinvestissement du corps, dans l'idée de prendre soin de soi.

Ces temps collectifs sont importants pour susciter les échanges et confronter les représentations.

Pascale C. Educatrice, L' Apart



II. Sensibilisation et Réflexion

Actions de sensibilisation et de prévention auprès du grand public, des partenaires, mais aussi participation à des groupes de travail sont autant de démarches qui permettent à l'équipe de l'Appart de mener à bien ce volet de leurs missions mais aussi d'actualiser ses connaissances en échangeant avec les partenaires sur leurs pratiques.

La Quinzaine de la Prostitution

Flash-back : nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer les étapes de la démarche : tout d'abord le travail entrepris à l'Appart avec l'équipe des EPP⁸ et les personnes accompagnées par le service ; Pendant de nombreux mois, il s'est articulé autour du recueil de témoignages, de récits de parcours de vie adossés à une démarche artistique (image, photo).



Ensuite, la parution de l'ouvrage compilant les textes de récit de vie et les photos et/ou dessins au fusain. L'objectif étant de s'inscrire dans la durée puisque « les écrits restent ».

L'objectif de l'exposition : ici, il s'agit de porter sur la place publique, de donner à voir, à réfléchir et de pousser le grand public à ré-interroger ses représentations de la prostitution. La Mairie de Grenoble nous offre l'opportunité d'investir le grand hall et de porter à la vue de tous, pendant 15 jours, plus d'une trentaine de cadres + extraits de témoignage.

Le service du protocole adresse les cartons d'invitation et organise une inauguration officielle suivi d'un buffet. L'opportunité d'une belle visibilité



Couverture médiatique : Communiquer, aller au-delà de l'exposition, sensibiliser largement les grenoblois, faisant entrer l'information dans les foyers ; c'est l'objectif poursuivi par la démarche de relations presse qui cherche à mobiliser la presse d'information pour qu'elle se fasse le relai de la démarche.



Le communiqué de presse, les relances, les interviews et les papiers

Retenir l'attention du journaliste en lui adressant un communiqué de presse accrocheur, décalé. Puis le relancer, lui expliquer le bien-fondé de la démarche, organiser les rencontres, qui donneront lieu à des articles, des interviews ou reportages

⁸ EPP : Et Pourquoi Pas,

« Au suivant ! » La prostitution, à quel prix ?

« Au suivant »⁹ chantait Jacques Brel, pointant le désarroi de ce jeune enrôlé qui « se déniaisait au bordel ambulante d'une armée en campagne ».

Pour mieux comprendre la prostitution aujourd'hui, une exposition composée de photos et témoignages raconte les parcours de vie singuliers de ces hommes et femmes fragilisés.

Du 4 au 15 septembre, dans le hall d'honneur de la mairie de Grenoble

Fusain ou argentique, crayonnée ou photographique, l'IMAGE est le support autour duquel s'articulent la parole, le témoignage, la confiance.

Les parcours de vie des personnes qui témoignent trouvent leur dénominateur commun dans la prostitution. En choisissant l'image comme pivot de cette démarche, le pari est pris qu'un travail visant à libérer la parole serait bénéfique.

Un travail de pro

L'Appart est service social spécialisé créé en 1967. Parce que la prostitution recouvre une réalité très diversifiée et en évolution constante, mêlant vulnérabilités économiques et psycho-sociales, l'Appart ajuste sa mission pour agir au plus près du terrain.

Des actions de prévention et de sensibilisation sont menées, parallèlement, à destination des milieux scolaires

Fenêtre sur rue

Le travail entrepris pendant plus d'un an avec deux membres¹⁰ de l'association « Et Pourquoi Pas » a vocation à ouvrir une fenêtre sur les prostitutions et nous invite à réinterroger nos représentations sur la question et plus largement, sur la traite des êtres humains

La nouvelle loi du 13 avril 2016

Notre démarche fait écho à la nouvelle loi promulguée en avril 2016. Elle vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes victimes de prostitution. Ceci comprend, entre autres :

- la lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains,
- l'amélioration de la prise en charge des personnes victimes de prostitution et la création de parcours de sortie
- la responsabilisation du client

S'inscrire dans la durée

Un ouvrage vient d'être publié ; il rassemble les photos, images et témoignages et invite à une lecture respectueuse de ces parcours de vie sensibles.

Contact presse : Murielle THIEL – ALTHEA

mthiel@althea38.org




07 86 67 91 44

⁹ « Au suivant » 1966, paroles de la chanson de Jacques Brel

¹⁰ L'un est plasticien et art thérapeute, l'autre est photographe et éducateur spécialisé

Que dit la presse ? Visiblement, le sujet trouve son écho et la presse relaie l'information.

Le Dauphiné Libéré, bien sûr mais aussi Télé Grenoble, Radio France avec son décrochage sur France Bleu Isère « Les matinales ».

Média	Couverture
	Double page, diffusion Isère Sud le 6 septembre 2017
	½ page, diffusion Grenoble et agglo Le 8 septembre
	Interview de Cynthia Le 5 septembre
	Emission « Les Matinales », 30 mn 9 septembre



2.1.4 Et ensuite,

Un cycle de conférences est à l'étude. Les modalités restent à définir pour affiner un contenu « informatif et pédagogique » en cohérence avec le public visé.

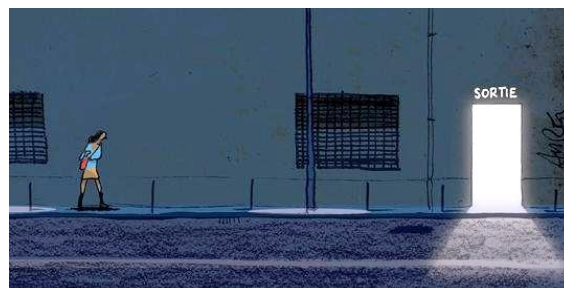
A suivre ...



III. Le parcours de sortie

1. Ce que dit la loi

La Loi n°2016-444 du 13 avril 2016 vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées ;



Elle s'articule autour de 4 axes principaux :

- La lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, notamment sur Internet et via la protection renforcée des victimes.
- **Le renforcement de la prise en charge des personnes en situation de prostitution**
- La prévention des pratiques prostitutionnelles et du recours à la prostitution, notamment chez les jeunes.
- L'interdiction de l'achat d'actes sexuels et la responsabilisation des clients de la prostitution.

C'est ce deuxième point qui nous intéresse ici ; Ainsi, le renforcement de la prise en charge des personnes en situation de prostitution prévoit-il :

- **La Création d'un parcours de sortie de la prostitution** associé à de nouveaux droits pour la personne engagée : titre de séjour provisoire, aide financière pour l'insertion sociale et professionnelle. Le décret n°2016-1467 relatif au parcours de sortie de la prostitution est sorti le 28 octobre 2016.
- **La Mise en place de commissions départementales** de coordination et de suivi des actions en faveur des victimes du proxénétisme et de la TEH aux fins d'exploitation sexuelle.

2. Appel à Projet

La Direction Régionale aux Droits des Femmes lance un appel à projet auquel l'Appart répond. En effet, fort de son expertise et des nombreux séminaires suivis avec ACsé, l'Appart apparaît comme un partenaire privilégié de la démarche.

Il est retenu pour intervenir sur des formations d'information concernant le « Parcours de sortie » et intervient sur Annecy, St Julien en Genevois et Gap auprès de collectivités territoriales, des services de Police, Gendarmerie, partenaires sociaux.

3. L'agrément de l'Appart

En novembre 2017, la Préfecture de l'Isère entérine l'agrément de l'Appart dans le cadre de la Commission du parcours de sortie, en tant que prescripteur. La première commission s'est tenue le 18 décembre 2017.

A suivre ...

IV. Actions collectives auprès du public

4.1 Actions collectives en lien avec la culture :

Action collective	Date	Participants
Les Ineffables « Voyage oublié »	20/01/2017	7
MC2 Dancing Grand'Mother	4/02/2017	7
Sortie à la Bastille	21/03/2017	8
MC2 Danse	5/04/2017	4
MC 2 Until the Lions	26/04/2017	7
Les Bords du Monde à l'Heure Bleue	11/05/2017	5
Spectacle Batucada à la Bobine Précédé d'un pique-nique au parc Paul Mistral	12/07/2017	8
Expo Jazz Musée de l'ancien Evêché Précédé d'un petit déjeuner	18/08/2017	3
MC2 Abou Diara	19/10/2017	7
MC2 Terabak de Kyiv	29/11/2017	5
6 ateliers théâtre	De février à juin	11

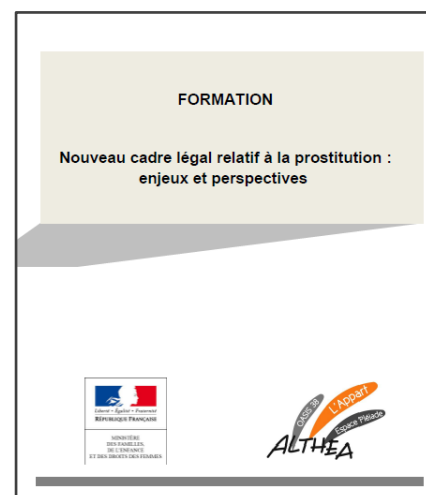


4.2 Actions Groupe de parole

	Date	Participants
15 séances	Entre mars et décembre 2017	4 en moyenne

4.3 Actions collectives en lien avec la santé, les droits sociaux et le droit des femmes

Action collective	Participants
VIAE 38	
Documentaire l'IVG, 40 ans ; film et débat	6
CeGIDD TROD/VIH	4
TROD Aides	5
Droit des femmes en Afrique, groupe de parole	6
Connexions solidaires	10
MDH égalité hommes/femmes	8
Planning familial exposition contraception	9
TROD journée mondiale lutte contre Sida CIDAG	19



4.4 Formation

Parcours de sortie	Dates	Lieu
	13 et 14 mars 2017	St Julien en Genevois
Sensibilisation et parcours de sortie	6 avril	GAP

4.5 Actions loisirs et sorties nature

	Dates	Participants
Atelier danse	9/04/2017	4
Sortie nature au Peuil	17/07/2017	8
Lac d'Aix les Bains	1/08/2017	27
Sortie au Bois Français	22/08/2017	12
Ateliers cuisine Bûche de Noël	20/12/2017	4
Fête de Noël	21/12/2017	39



V. Fenêtre sur la culture et la nature

5.1 Espaces Naturels Sensibles

Le Conseil Départemental propose de découvrir le réseau des Espaces Naturels Sensibles de l'Isère, lieux privilégiés pour la conservation, la gestion et la découverte des richesses naturelles.

Il met à notre disposition un animateur diplômé d'état qui initie une découverte nouvelle de cet environnement privilégié et protégé où la faune et la flore sont facilement observables. Bois de la Bâtie (Grésivaudan), Tourbière du Peuil (Vercors), les personnes accompagnées par L'Appart apprécient cette nouvelle activité de plein air, l'animateur suscitant largement leur curiosité, allant ainsi bien au-delà de la simple balade.

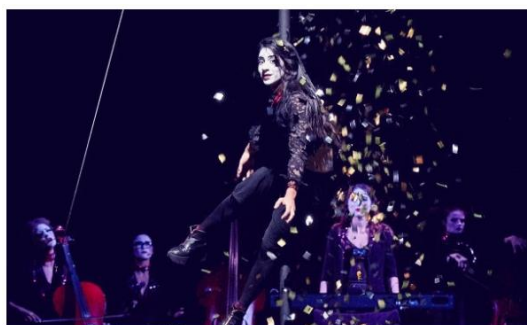
L'occasion pour les 2 services l'Appart et Oasis 38 de partager une activité commune hors les murs



5.2 La culture avec un grand M, comme MC2

La MC2, autrefois « le Cargo » (en référence à la forme du bâtiment) est réputée pour être le lieu de culture par excellence : aux concerts de musique classique, dans le grand auditorium, qui ont fait sa réputation, se rajoutent des œuvres très hétéroclites et souvent assez avanguardistes.

L'occasion d'une découverte plurielle pour cette ouverture sur la culture facilitée par la mise en œuvre d'une convention partenariale nous permettant de bénéficier de tarifs préférentiels.



TERABAK de Kyiv

IV Statistiques commentées

Synthèse des éléments les plus significatifs sur 2017

La saturation des dispositifs d'orientation ainsi que les situations de plus en plus complexes (problématique de traite d'êtres humains, minoration de droits, problématiques administratives, violences, urgence de solutions pour des personnes ayant des enfants, etc...) font que les accompagnements (globaux) sont de plus en plus longs dans la durée (une moyenne de 2 à 3 ans environ).

Les personnes accompagnées par le service l'Appart n'ont pas vraiment de domicile à leur nom, ce qui rend difficile leur inscription sur le territoire (pas de prise en charge par les SLS du Conseil Départemental par exemple).

Le financement du service par la DDCS concerne une file active de 60 personnes mais nous en accompagnons beaucoup plus :

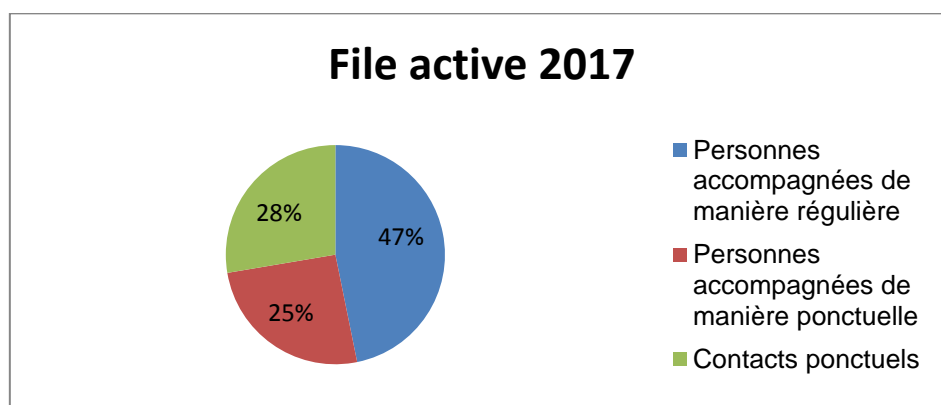
66 en accompagnement régulier,
36 en accompagnement périodique } **102 personnes**

Nous ne prenons pas ici, en compte les contacts ponctuels (39) ni même les contacts de rue (250).



I- La file active 2017

	Nombre de personnes	%
Personnes accompagnées de manière régulière	66	46 %
Françaises	5	8 %
Etrangères	61	92 %
Dont nouvelles personnes	18	27 %
Françaises	2	11 %
Etrangères	16	89 %
Personnes accompagnées de manière ponctuelle	36	26 %
Françaises	7	19 %
Etrangères	29	81 %
Dont nouvelles personnes	7	19 %
Françaises	0	0 %
Etrangères	7	100 %
Contacts ponctuels *	39	28 %
TOTAL file active	141	100 %
Contacts de rue	250	



Les contacts ponctuels

Les contacts ponctuels concernent des personnes :

- qui suite à un 1^{er} entretien, ont été réorientées vers d'autres services sociaux, leurs difficultés n'étant pas du ressort des missions du service ;
- pour lesquelles nous avons été sollicités par un tiers (travailleur social, famille...) pour des conseils ;
- qui ont été suivis par le service et qui reviennent une ou deux fois dans l'année pour donner des nouvelles ou participer à une table ouverte.

Aller vers les personnes : le contact de rue

La nuit

Depuis le début de l'année nous sommes allés régulièrement à la rencontre des personnes qui se prostituent dans les rues de Grenoble la nuit.

- Nous avons effectué 12 sorties nocturnes,
- Nous avons eu 250 contacts avec des personnes qui se prostituent en rue de nuit.

Au cours de l'année 2017 :

- L'équipe de l'Appart' a rencontré 391 personnes en situation ou en risque de prostitution.
- L'équipe de l'Appart' a accompagné de façon intensive 66 personnes dans leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle parmi celles-ci 8 % sont françaises et 92 % sont étrangères et 27 % sont des nouvelles personnes.
- L'équipe de l'Appart' a accompagné de façon ponctuelles 36 personnes dans leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle parmi celles-ci 19 % sont françaises et 81 % sont étrangères et 19 % sont des nouvelles personnes
- 7 accompagnements ont pris fin au cours de l'année 2017

Quelles Suites pour les fins d'accompagnement ?	
Réorientation ou relais	3
Autonomie	2
Plus de contact	2

Fonctionnement du service

Le service reçoit les personnes sur rendez-vous au bureau ou à l'extérieur, et propose aussi des permanences d'accueil sans rendez-vous au service.

En 2017 il y a eu 78 permanences pendant lesquelles 427 adultes et 18 enfants ont été accueillis.

	Nombre de permanences	PERSONNES		TOTAUX
		ADULTES	ENFANTS	
TOTAL	78	427	18	445

L'appart' propose également des temps collectifs autour de repas et de sorties.

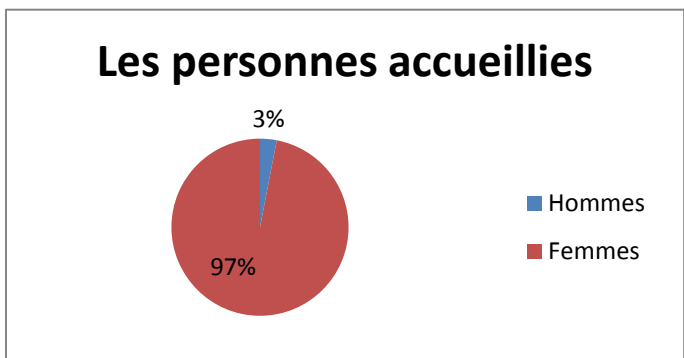
En 2017 :

- 46 tables ouvertes le mardi midi soit 478 repas adultes et 49 repas enfants,
- 1 table ouverte mensuelle le dernier jeudi du mois soit 3 repas adultes,
- 42 petits déjeuners fréquentés par 216 adultes et 9 enfants.

Les statistiques qui suivent portent sur les 66 personnes qui ont été accompagnées par le service de manière régulière.

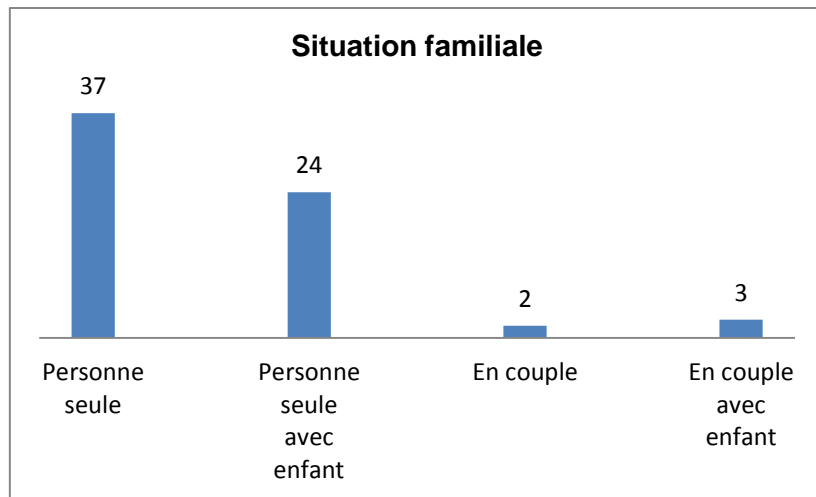
II- Les personnes accueillies de manière régulière en 2017

Hommes	2
Femmes	64
Total	66
Dont nouvelles personnes	18



A. Leur situation familiale

Accompagnées durant l'année 2017	
Personne seule	37
Personne seule avec enfant	24
En couple	2
En couple avec enfant	3
Grossesse	2
TOTAL	66



B. Le nombre d'enfants

Personnes avec un enfant	15
Personnes avec deux enfants	7
Personnes avec trois enfants	1
Personnes avec quatre enfants	1
Personnes avec cinq enfants	1
Personnes avec six enfants	2
TOTAL	27

Personnes qui vit avec ses enfants	14
Personnes qui ne vit pas avec ses enfants	13

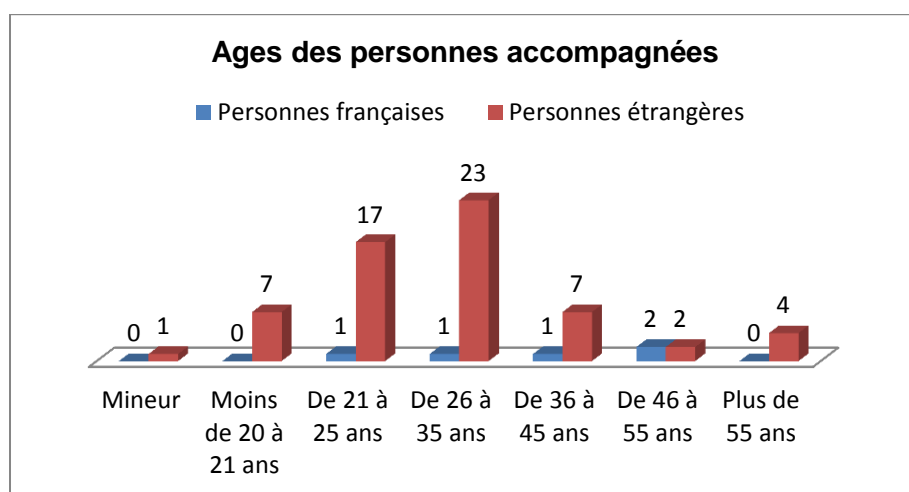
C. Leur âge

a) Age de l'ensemble des personnes accueillies

AGES	FEMMES	HOMMES
Mineur	1	
De 18 à 20 ans	8	
De 21 à 25 ans	17	
De 26 à 35 ans	23	1
De 36 à 45 ans	7	1
De 46 à 55 ans	4	
Plus de 55 ans	4	
	64	2

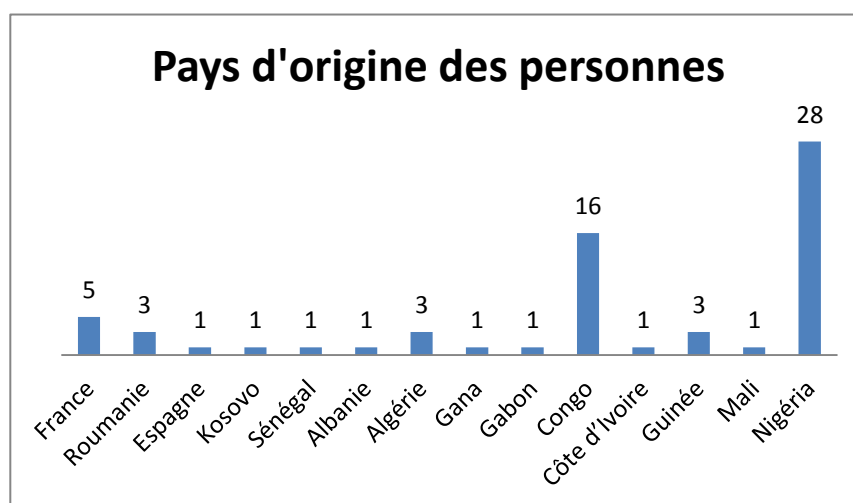
b) Age des personnes accueillies selon leur nationalité

AGES	FRANCAISES	ETRANGERES
Mineur	0	1
Moins de 20 à 21 ans	0	7
De 21 à 25 ans	1	17
De 26 à 35 ans	1	23
De 36 à 45 ans	1	7
De 46 à 55 ans	2	2
Plus de 55 ans	0	4
Total	5	61



D. Les pays d'origine des personnes

France	5
Roumanie	3
Espagne	1
Kosovo	1
Sénégal	1
Albanie	1
Algérie	3
Gana	1
Gabon	1
Congo	16
Côte d'Ivoire	1
Guinée	3
Mali	1
Nigéria	28
TOTAL	66



14 nationalités sont représentées au sein du service.

France	5
Union européenne	4
Europe hors U.E	2
Afrique sub-saharienne	52
Afrique du nord	3
TOTAL	66

E. Situation administrative

Situation administrative	Nombre de personnes
➤ CNI	5
➤ CNI Citoyen européen	3
➤ Carte de séjour vie privée et familiale :	
- Titre de séjour vie privée et familiale	2
- Titre Etranger malade	2
- Titre parents enfant malade	0
- Titre conjoint de français	0
- Titre 10 ans de présence en France	1
- Titre Parent enfant français	0
- Titre admission exceptionnelle au séjour L313 14	3
- Titre L 316-1	0
- Récépissé L 316-1	0
- Attestation de demande de titre de séjour Etranger malade	0
- Récépissé Etranger malade	1
- Récépissé Parent enfant français	1
- Demande de titre de séjour Etranger malade	2
- Titre de séjour espagnol	1
➤ Demande d'asile :	
- Procédure normale	18
- Procédure prioritaire	1
- Dublin	2
- Protection subsidiaire	3
- Statut de réfugié	6
- Réexamen	2
➤ Sans papier	9
➤ OQTF	4
TOTAL	66

F. Expression orale et écrite

➤ Expression orale

Non acquise	15
En cours acquisition	14
Acquise	37
TOTAL	66

➤ Expression écrite

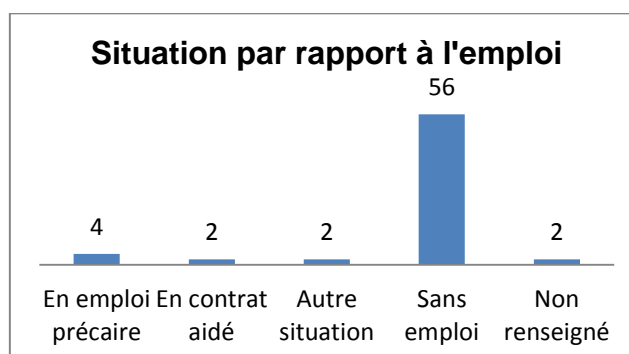
Non acquise	41
en cours d'acquisition	5
Acquise	20
TOTAL	66

L'apprentissage de la langue française représente une des premières étapes du parcours d'insertion. Elle est essentielle pour l'intégration des personnes, ce qui nous a conduit à instaurer des liens de partenariats multiples : les Maisons des habitants qui organisent des ateliers linguistiques, diverses associations (Amal, ODTI, Secours Catholique, Croix Rouge, ADA...).

Il est important de noter que les personnes sont très demandeuses de ces temps d'apprentissage de la langue française afin de leur permettre d'être polis autonome dans leurs démarches et de mieux s'approprier l'environnement.

G. Leur situation par rapport à l'emploi

En emploi précaire	4
En contrat aidé	2
Autre situation	2
Sans emploi	56
Non renseigné	2
TOTAL	66



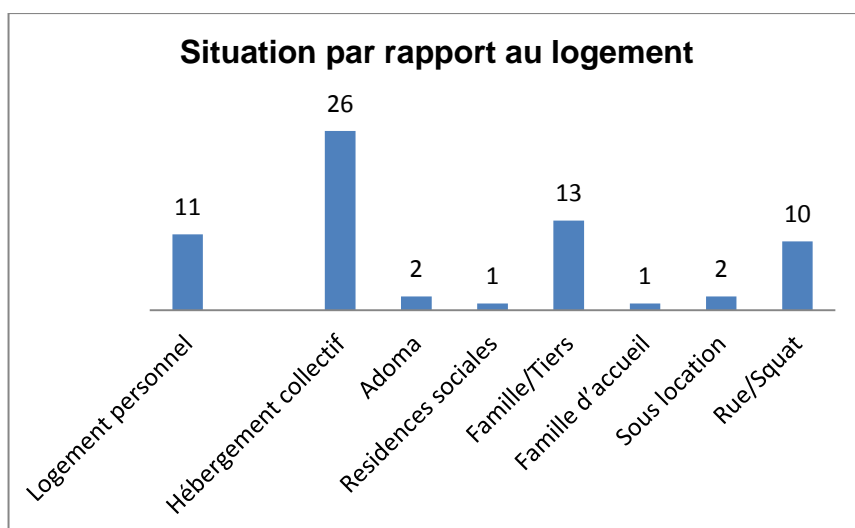
La difficulté d'insertion professionnelle est en lien avec la difficulté d'obtention d'autorisation de travail durant la procédure administrative de régularisation de séjour. Ceci maintient les personnes dans une situation de forte précarité et vulnérabilité ce qui peut les amener à poursuivre ou pour certaines à commencer une prostitution de survie.

H. Leur situation par rapport aux ressources

Ressources liées à l'emploi	4
Ressources liées à un contrat aidé	2
RSA	11
AAH	1
Sans ressources	48
ADA	12
Subsistances (CCAS, Conseil Général,...)	10
Subsides Centre maternel/Arpège	4
Alternative à la manche	6
TOTAL	66

I. Le logement

Logement personnel	11
Hébergement collectif	26
Chrs	4
Umij	2
Hébergement urgence	13
CADA	7
Adoma	2
Résidences sociales	1
Famille/Tiers	13
Famille d'accueil	1
Sous location	2
Rue/Squat	10
TOTAL	66



Nous constatons que beaucoup de personnes sont sans hébergement lors du 1^{er} accueil au service, ceci représente d'ailleurs une des premières demandes. Cette démarche de recherche de mise à l'abri demande du temps et beaucoup d'investissement de la part de l'équipe éducative au regard du manque de place structurelle. A noter cependant que le 115 a orienté des personnes sur des places du dispositif *femmes victimes de violence*.

Les personnes en « hébergement d'urgence » ou « sans hébergement » se trouvent dans une situation d'angoisse prégnante. Les préoccupations quant aux besoins fondamentaux, comme dormir au chaud, à l'abri, manger, se laver, sont alors primordiales et viennent parasiter le processus d'insertion. C'est pourquoi, il nous paraît indispensable de les accompagner très rapidement dans une solution plus stable afin qu'elles puissent se projeter dans un avenir et faire des choix d'alternative.

La remise en rue suite à des fins de solutions d'hébergement (dispositif d'urgence, dispositif hivernal, dispositif demandeurs d'asile) surexpose ces femmes à un fort niveau de vulnérabilité et de risque d'exploitation sexuelle.

J. Leur couverture sociale

Ont une couverture sociale	41
Sans couverture sociale	25
TOTAL	66

Médecins du Monde et les Pass Somatiques et Psychiatriques nous apparaissent comme une alternative à la longueur des délais de traitement des demandes d'AME et de CMU.

En début de prise en charge, nous pouvons constater que la santé n'est pas une priorité. Les personnes qui se prostituent peuvent avoir des difficultés à en parler. En effet l'activité prostitutionnelle peut amener la personne à se mettre à distance de son corps et de ses sensations.

A l'inverse, la santé peut être la porte d'entrée de l'accueil au service, les personnes nous sollicitant tout d'abord autour de ces questions. Lors des maraudes, l'accroche passe souvent par la santé et le suivi peut s'enclencher suite à un accompagnement vers des services médicaux. La collaboration avec le CeGID lors des maraudes prend tout son sens.

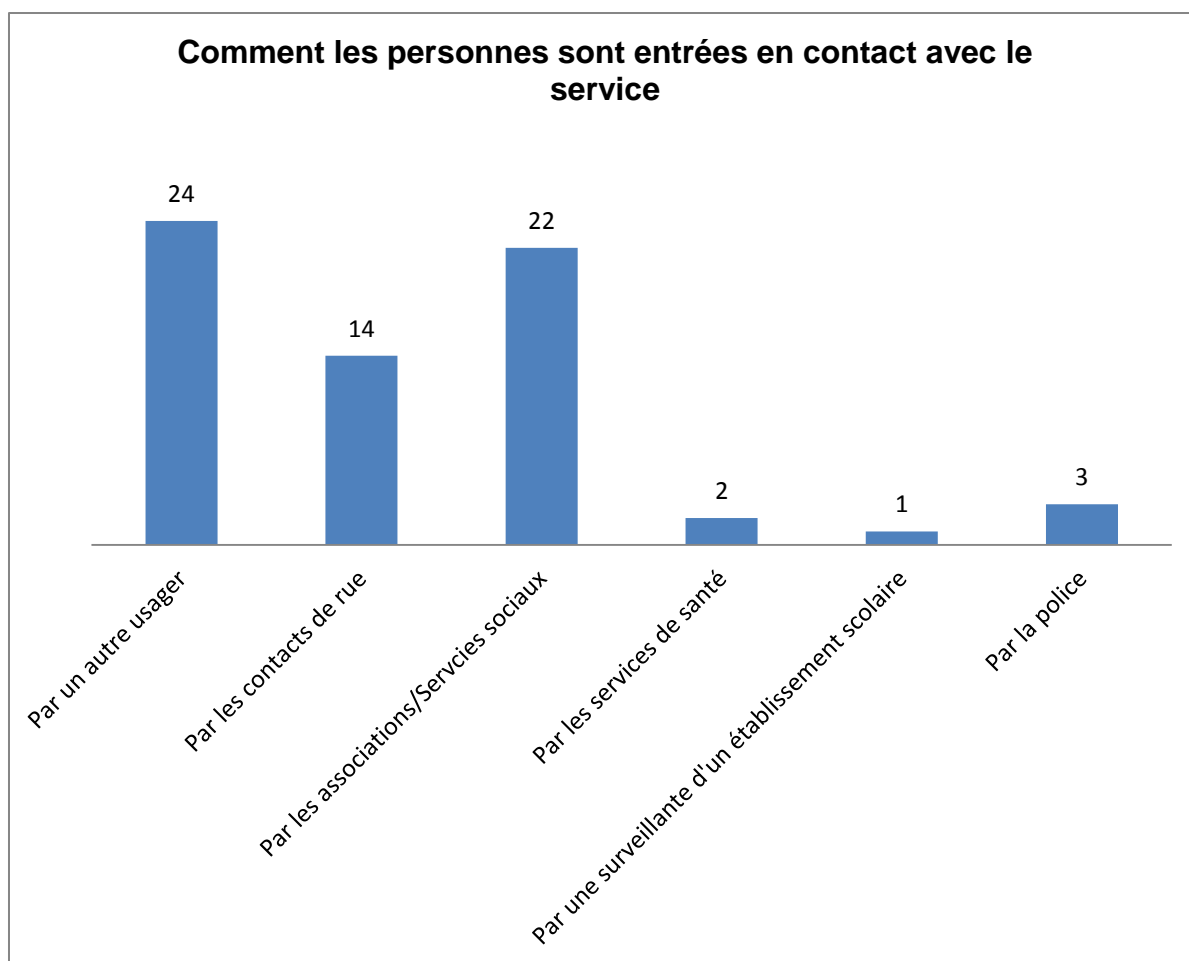
- L'accès aux soins de santé, que ce soit la santé physique et psychologique, représente une des étapes dans le processus d'insertion socio-professionnel.

Dans ce sens, nous travaillons ainsi en lien avec différents partenaires médicaux que nous avons repéré et qui sont sensibilisés à la problématique des personnes que nous accueillons.

LEUR ARRIVEE A L'APPART

A. Comment les personnes sont entrées en contact avec l'Appart

Par un autre usager	24
Par les contacts de rue	14
Par autres associations/services sociaux	22
Par les services de santé	2
Par une surveillante établissement scolaire	1
Par la police/gendarmerie	3
TOTAL	66



B. Leur situation concernant la prostitution

Ayant connu la prostitution	26	
En situation de prostitution	20	
En situation de prostitution occasionnelle	10	
En recherche d'alternative à la prostitution	10	66
En risque de prostitution	0	
En réinsertion	26	

Personnes en risque de prostitution : personnes qui cumulent des fragilités : isolement, rupture familiale, violences subies, errance, absences d'interlocuteurs et de réponses majoritairement des jeunes pour qui la prostitution peut sembler être un recours.

Personnes en situation de prostitution : personnes qui se prostituent de manière régulière, les formes de prostitution étant très variées.

Personnes en situation de prostitution occasionnelle : prostitution d'appoint pour des personnes dans une situation financière précaire et/ou en détresse affective.

Recherche d'alternative : personnes pour lesquelles un processus de maturation d'un nouveau projet de vie est engagé.

Personnes en réinsertion : personnes engagées dans un processus de réinsertion, des démarches sont en cours pour la mise en œuvre d'un nouveau projet de vie

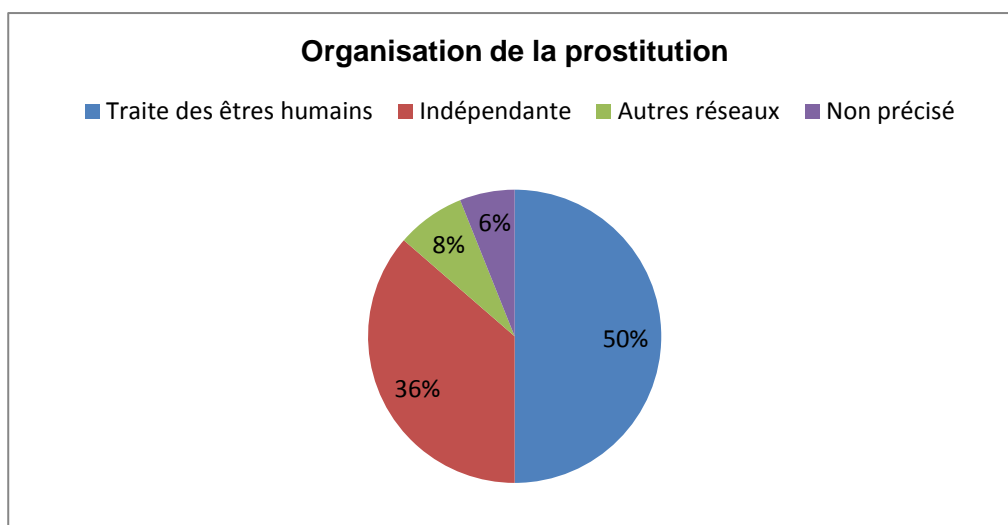
C. Les formes de prostitution

Dans la rue/routes	39
Prostitution indoor*	27
TOTAL	66

* Bars américains/bars de quartier, salons de massage, hôtel, internet, autres.

D. Organisation de la prostitution

Indépendante	24
Traite des êtres humains	33
Autres réseaux	5
Non précisé	4
TOTAL	66



QUELQUES ELEMENTS DE LEUR HISTOIRE

A. Relations avec la famille

Aucunes	5
Mauvaises	10
Moyennes	27
Bonnes	6
Inconnu	18
TOTAL	66

B. Victimes de violence

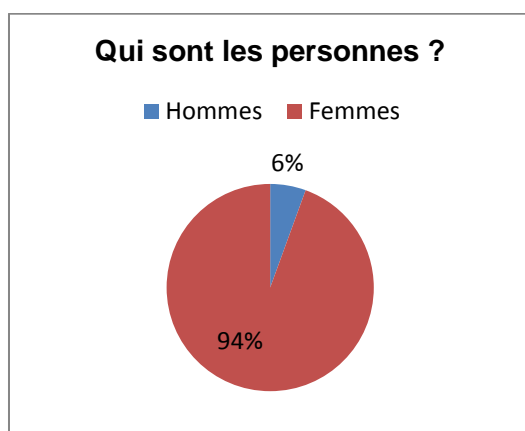
Violences familiales	11
Violences conjugales	9
Violences clients	13
Violences réseaux	38
Autres violences	12
Violences autres prostituées	8
Violences proxénètes	7
Violences passants	4
Non victimes	11

Au travers de ces chiffres, il est important de rappeler que les personnes en situation de prostitution sont surexposées à la violence sous différentes formes : la violence des réseaux, des proxénètes, des clients, des passants, des personnes en situation de prostitution entre elles, de la société, de l'exil, des persécutions vécues aux pays. Avant même l'entrée dans la prostitution, nous constatons que la majorité d'entre elles avaient été victimes de violences (abus sexuels, maltraitance...) dans leur parcours. Ceci représente un des facteurs de risque.

Demande d'écoute, de lien social	66
Problèmes de violences	24
Problème de santé	25
Soutien aux démarches administratives	38
Ouverture de droits	42
Accueil sécurisant	13
Quitter la prostitution	31
Soutien de première nécessité	44
Problème de logement	36
Projet professionnel	9
Soutien à la régularisation	52
Soutien à la parentalité	16

Les statistiques qui suivent portent sur les 36 personnes qui ont été accompagnées par le service de manière ponctuelle

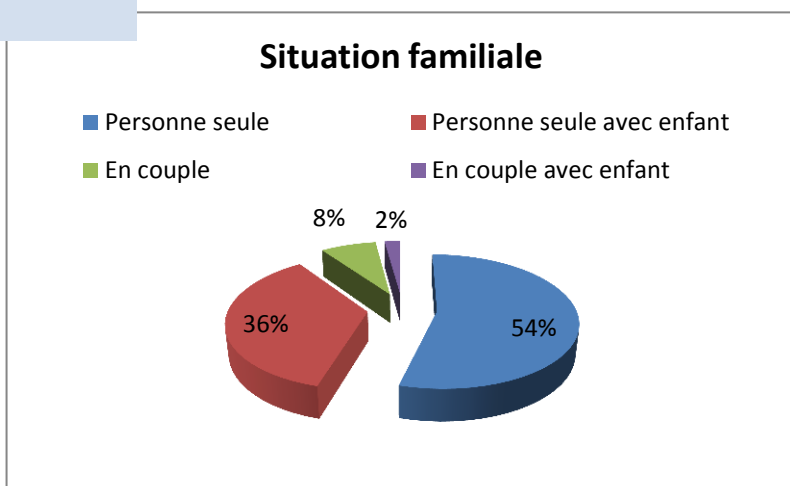
III- Les personnes accueillies de manière ponctuelle en 2017



Hommes	2	6 %
Femmes	34	94 %
Total	36	100 %
Dont nouvelles personnes	7	19 %

H. Leur situation familiale

	Accompagnées durant l'année 2017
Personne seule	19
Personne seule avec enfant	13
En couple	3
En couple avec enfant	1
Grossesse	2
TOTAL	36



I. Le nombre d'enfants

Personnes avec un enfant	6
Personnes avec deux enfants	4
Personnes avec trois enfants	0
Personnes avec quatre enfants	3
Personnes avec cinq enfants	0
Personnes avec six enfants	1
TOTAL	14

Personne qui vit avec ses enfants	7
Personne qui ne vit pas avec ses enfants	7

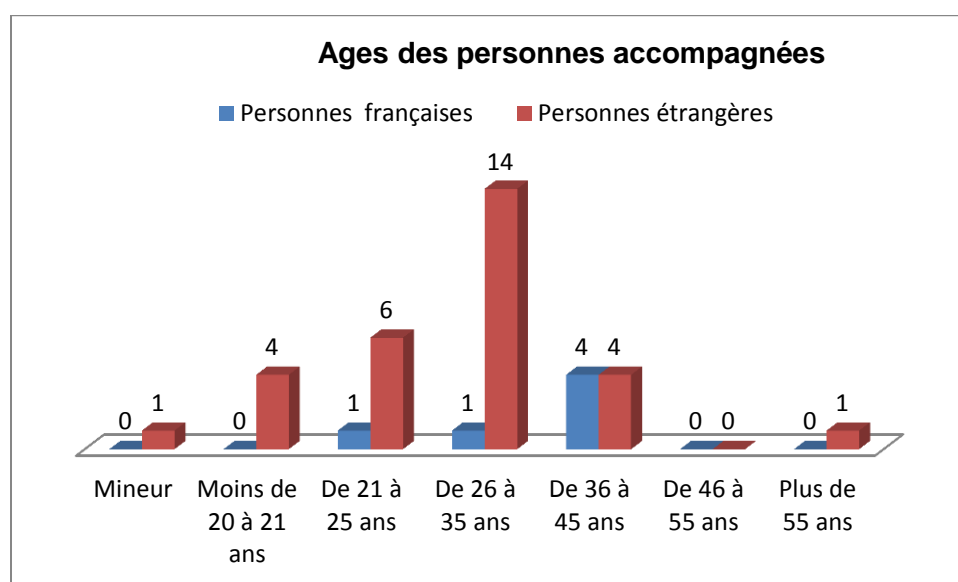
J. Leur âge

c) Age de l'ensemble des personnes accueillies

AGES	FEMMES	HOMMES
Mineur	1	0
De 18 à 20 ans	5	0
De 21 à 25 ans	6	0
De 26 à 35 ans	14	1
De 36 à 45 ans	7	1
De 46 à 55 ans	0	0
Plus de 55 ans	1	0
	34	2

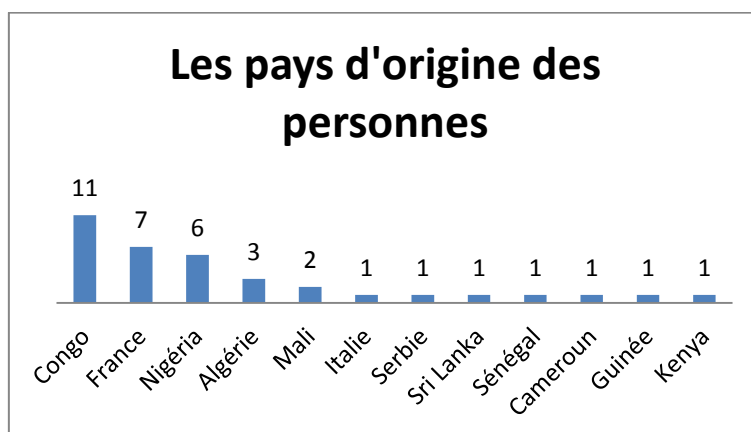
d) Age des personnes accueillies selon leur nationalité

AGES	FRANCAISES	ETRANGERES
Mineur	0	1
Moins de 20 à 21 ans	0	4
De 21 à 25 ans	1	6
De 26 à 35 ans	1	14
De 36 à 45 ans	4	4
De 46 à 55 ans	0	0
Plus de 55 ans	0	1
	6	30



K. Les pays d'origine des personnes

France	7
Roumanie	0
Italie	1
Kosovo	0
Serbie	1
Albanie	0
Sri Lanka	1
Algérie	3
Gana	0
Gabon	0
Congo	11
Sénégal	1
Cameroun	1
Guinée	1
Kenya	1
Mali	2
Nigéria	6
TOTAL	36



France	7
Union européenne	1
Europe hors U.E	1
Afrique sub-saharienne	23
Afrique du nord	3
Asie	1
TOTAL	36

L. Situation administrative

Situation administrative	Nombre de personnes
➤ CNI	8
➤ CNI Citoyen européen	0
➤ Carte de séjour vie privée et familiale :	
- Titre de séjour vie privée et familiale	4
- Titre Etranger malade	1
- Titre parents enfant malade	1
- Titre conjoint de français	1
- Titre 10 ans de présence en France	0
- Titre Parent enfant français	1
- Titre admission exceptionnelle au séjour L313 14	2
- Titre L 316-1	0
- Récépissé L 316-1	0
- Attestation de demande de titre de séjour Etranger malade	0
- Récépissé Etranger malade	0
- Récépissé Parent enfant français	0
- Demande de titre de séjour Etranger malade	0
- Titre de séjour espagnol	0
➤ Demande d'asile :	
- Procédure normale	9
- Procédure prioritaire	0
- Dublin	0
- Protection subsidiaire	2
- Statut de réfugié	4
- Réexamen	0
➤ Sans papier	2
➤ OQTF	1
TOTAL	36

F. Expression orale et écrite

➤ Expression orale

Non acquise	9
En cours acquisition	4
Acquise	16
TOTAL	29

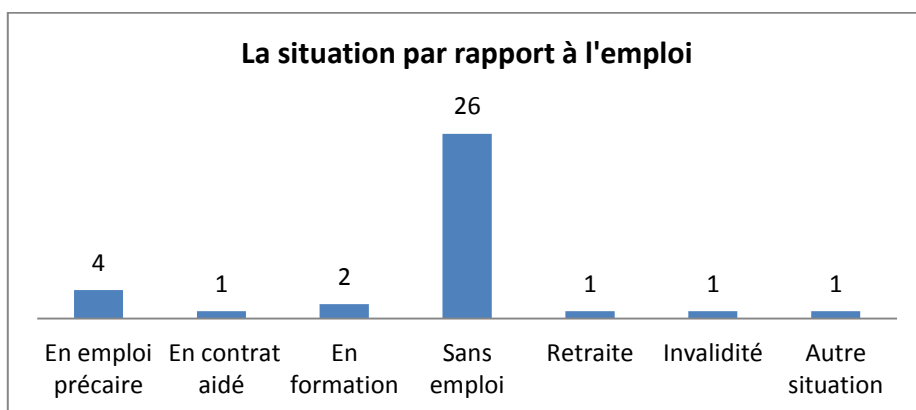
➤ Expression écrite

Non acquise	15
En cours d'acquisition	3
Acquise	11
TOTAL	29

L'apprentissage de la langue française représente une des premières étapes du parcours d'insertion. Elle est essentielle pour l'intégration des personnes, ce qui nous a conduit à instaurer des liens de partenariats multiples : les Maisons des habitants qui organisent des ateliers linguistiques, diverses associations (Amal, ODTI, Secours Catholique, Croix Rouge, ADA...).

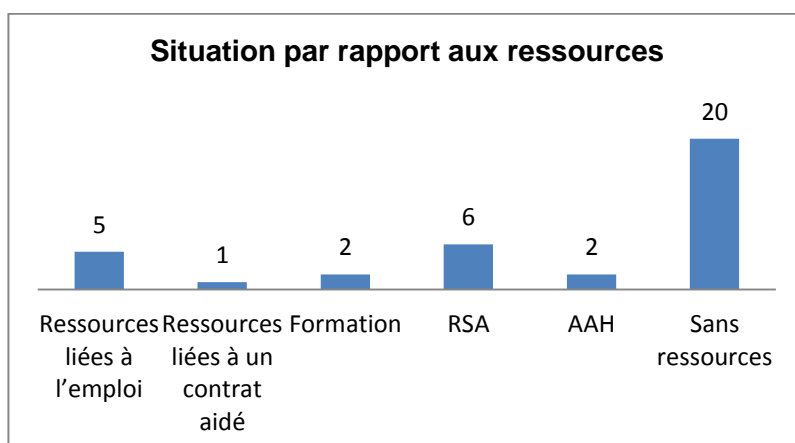
G. Leur situation par rapport à l'emploi

En emploi précaire	4
En contrat aidé	1
En formation	2
Sans emploi	26
Retraite	1
Invalidité	1
Autre situation	1
TOTAL	36



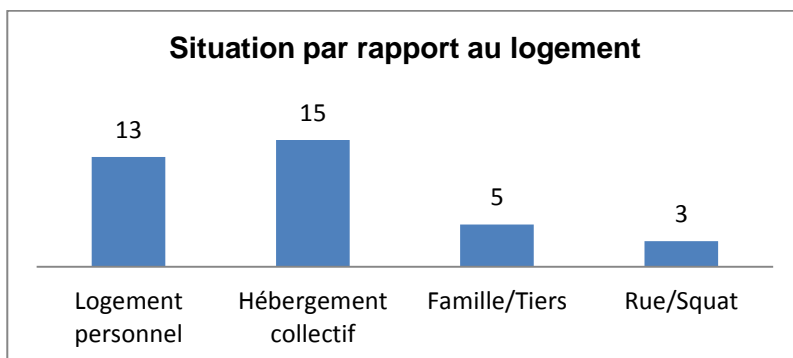
H. Leur situation par rapport aux ressources

Ressources liées à l'emploi	5
Ressources liées à un contrat aidé	1
Formation	2
RSA	6
AAH	2
Sans ressources	20
Subsistances (CCAS, Conseil Général,...)	1
Subsides Centre	4
maternel/Arpège	6
TOTAL	36



I. Le logement

Logement personnel	13
Hébergement collectif	15
Chrs	3
HUDA	1
CADA	4
Centre maternel	3
Local des femmes	1
Arpège	2
Codase foyer	1
Famille/Tiers	5
Rue/Squat	3
TOTAL	36



J. Leur couverture sociale

Ont une couverture sociale	30
Sans couverture sociale	6
TOTAL	36

Les personnes en situation de prostitution sont sur-exposées aux difficultés en lien avec la santé. De par l'activité prostitutionnelle, elles sont davantage exposées aux maladies sexuellement transmissibles, face à la demande répétée de rapports sexuels sans protection. Les grossesses non désirées sont fréquentes. Certaines femmes font le choix de vivre cette maternité et d'autres décident d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse. Dans tous les cas, ce sont des choix difficiles qui ont des répercussions psychologiques importantes.

Les plaintes somatiques sont extrêmement présentes (maux de tête, maux de ventre, problèmes gynécologiques,...). Les investigations ne révèlent souvent pas de problème organique, mais les médecins mettent souvent en avant des souffrances psycho-somatiques, en lien avec leur parcours de vie.

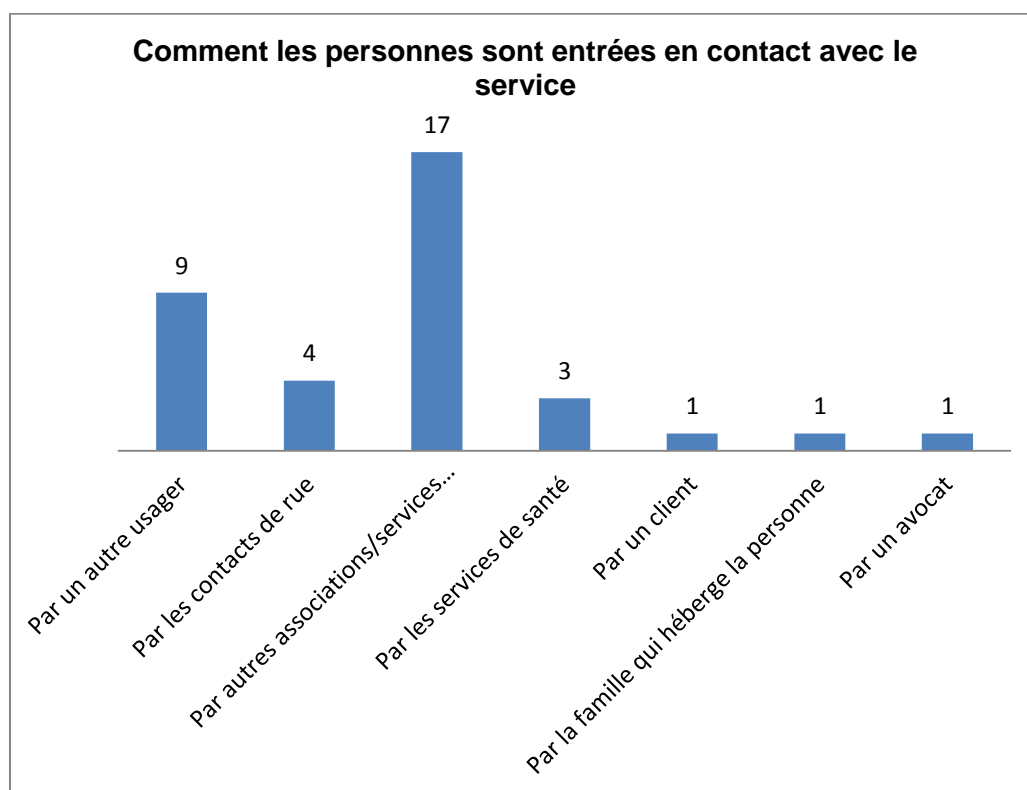
Par ailleurs, les professionnels de la santé mentale évoquent pour beaucoup d'entre elles des symptômes post-traumatiques (reviviscences traumatiques, troubles du sommeil, troubles alimentaires, hallucinations,...).

Les démarches en lien avec la santé représentent un axe majeur dans notre accompagnement global.

LEUR ARRIVEE A L'APPART

A. Comment les personnes sont entrées en contact avec l'Appart

Par un autre usager	9
Par les contacts de rue	4
Par autres associations/services sociaux	17
Par les services de santé	3
Par un client	1
Par la famille qui héberge	1
Par un avocat	1
TOTAL	36



D. Leur situation concernant la prostitution

Ayant connu la prostitution	18	
En situation de prostitution	5	
En situation de prostitution occasionnelle	4	
En recherche d'alternative à la prostitution	6	33
En risque de prostitution	3	
En réinsertion	18	

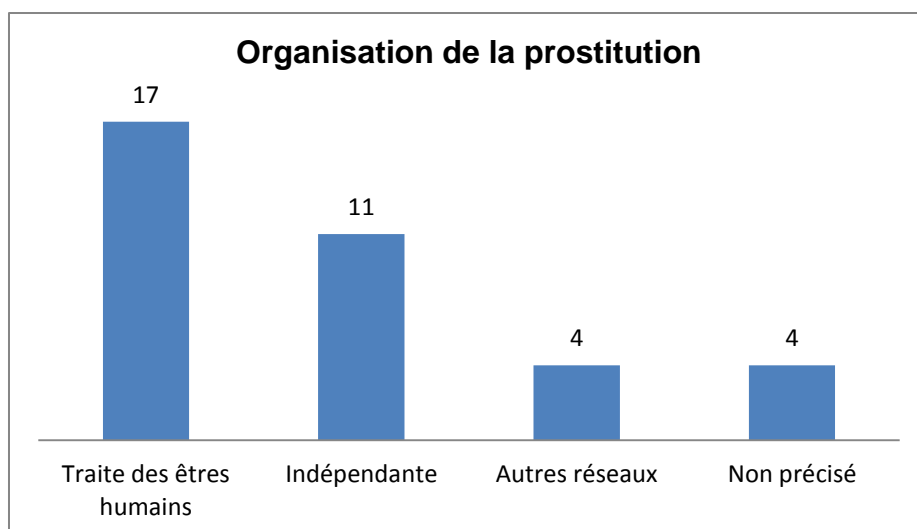
E. Les formes de prostitution

Dans la rue/routes	19
Prostitution indoor*	11
Non renseigné	3
TOTAL	33

* Bars américains/bars de quartier, salons de massage, hôtel, internet, autres.

D. Organisation de la prostitution

Traite des êtres humains	17
Indépendante	11
Autres réseaux	4
Non précisé	4
TOTAL	36



QUELQUES ELEMENTS DE LEUR HISTOIRE

C. Relations avec la famille

Aucunes	3
Mauvaises	10
Moyennes	7
Bonnes	6
Inconnu	10
TOTAL	36

B. Victimes de violence

Violences familiales	8
Violences conjugales	4
Violences clients	7
Violences proxénètes	1
Violences réseaux	21
Autres violences	8
Violences passants	4
Non victimes	3

Demande d'écoute, de lien social

Problèmes de violences

Problème de santé

Soutien aux démarches administratives

Ouverture de droits

Accueil sécurisant

Projet d'alternative à la prostitution

Soutien de première nécessité

Problème de logement

Projet professionnel

Soutien à la parentalité

Les statistiques qui suivent portent sur les 38 jeunes de 17 à 25 ans qui ont été accompagnés par le service durant l'année 2017.

Les jeunes accueillis en 2017

Femmes	38	100 %
Dont nouvelles personnes	19	50 %

Qui sont-elles ?

	Accompagnées durant l'année 2017
Personne seule	26
Personne seule avec enfant	10
En couple	1
En couple avec enfant	1
TOTAL	38

M. Leur situation familiale

Grossesse	3
-----------	---

N. Le nombre d'enfants

Personnes avec un enfant	7
Personnes avec deux enfants	3
Personnes avec trois enfants	0
Personnes avec quatre enfants	0
Personnes avec six enfants	0
Nombre d'enfants	13
TOTAL	10

Personne qui vit avec ses enfants	3
Personne qui ne vit pas avec ses enfants	7

O. Leur âge**e) Age de l'ensemble des personnes accueillies**

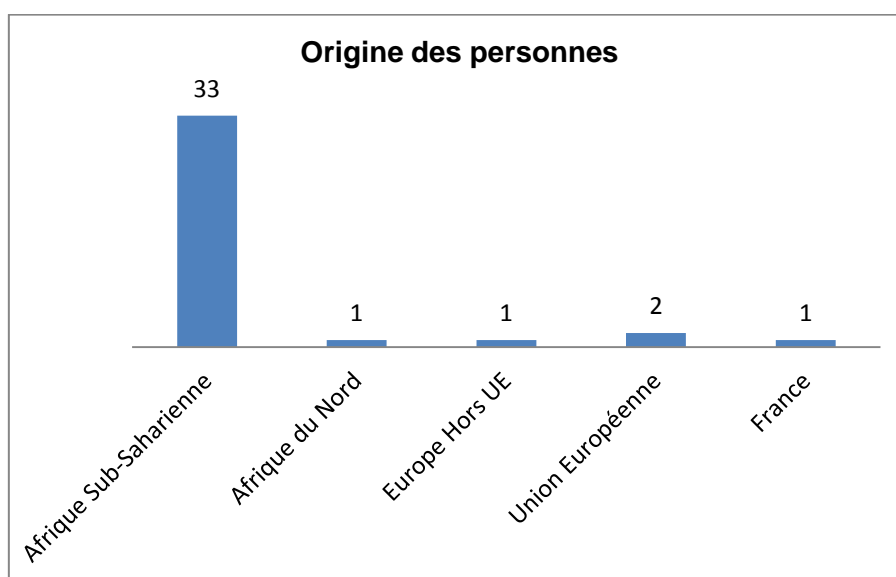
AGES	FEMMES	HOMMES
Moins de 21 ans	8	0
De 21 à 25 ans	30	0
	38	0

f) Age des personnes accueillies selon leur pays d'origine

AGES	FRANCAISES	ETRANGERES
Moins de 21 ans	0	8
De 21 à 25 ans	1	29
	1	37

P. Les régions d'origine des personnes

France	1
Union européenne	2
Europe hors U.E.	1
Afrique sub-saharienne	33
- Nigéria	22
- Congo	7
- Côte d'Ivoire	1
- Guinée	3
Afrique du nord	1
TOTAL	38



Q. Situation administrative

Situation administrative	Nombre de personnes
➤ CNI	2
➤ CNI Citoyen européen	1
➤ Carte de séjour vie privée et familiale :	
- Titre de séjour vie privée et familiale	3
- Titre Etranger malade	0
- Titre parents enfant malade	0
- Titre conjoint de français	0
- Titre 10 ans de présence en France	0
- Titre Parent enfant français	0
- Titre admission exceptionnelle au séjour L313 14	0
- Titre L 316-1	0
- Récépissé L 316-1	0
- Attestation de demande de titre de séjour Etranger malade	0
- Récépissé Etranger malade	0
- Récépissé Parent enfant français	0
- Demande de titre de séjour Etranger malade	0
- Titre de séjour espagnol	0
➤ Demande d'asile :	
- Procédure normale	20
- Procédure prioritaire	
- Dublin	2
- Protection subsidiaire	1
- Statut de réfugié	4
- Réexamen	
➤ Sans papier	4
➤ OQTF	1
TOTAL	38

G. Expression orale et écrite

○ Expression orale

Non acquise	17
En cours acquisition	7
Acquise	14
TOTAL	38

○ Expression écrite

Non acquise	26
En cours d'acquisition	9
Acquise	3
TOTAL	38

H. Leur situation par rapport à l'emploi

En emploi CDI	0
En emploi CDD	0
Solenciel	1
Contrat aidé/insertion	0
Formation	1
Sans emploi	31
Scolarisé	2
Recherche emploi	3
TOTAL	38

I. Leur situation par rapport aux ressources

Solenciel et ADA	1
RSA	4
AJA	2
Sans ressource	15
Subsistance	4
ADA	12
TOTAL	38

J. Le logement

Logement personnel	1
Sous location	2
Centre maternel	2
Foyer jeunes travailleurs	1
Hébergement urgence	10
CADA	4
Adoma	1
Famille/Tiers	9
Famille d'accueil	1
Foyer Codase	1
Rue/Squat	6
TOTAL	38

K. Leur couverture sociale

Ont une couverture sociale	32
Sans couverture sociale	6
TOTAL	38

LEUR ARRIVEE A L'APPART

A. Comment les personnes sont entrées en contact avec l'Appart

Par un autre usager	11
Par les contacts de rue	7
Par autres associations/services sociaux	16
Par les services de santé	2
Par la police	1
Par une surveillante d'établissement scolaire	1
TOTAL	38

B. Leur situation concernant la prostitution

Ayant connu la prostitution	14	
En situation de prostitution En situation de prostitution occasionnelle	9 4	
En recherche d'alternative à la prostitution	9	36
En risque de prostitution	2	
En réinsertion	14	

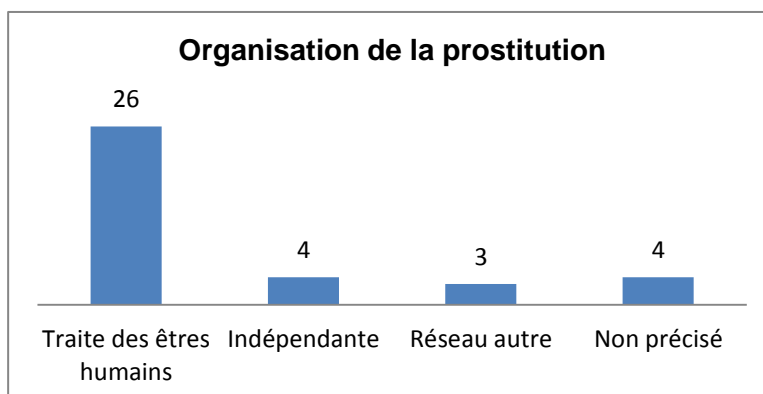
D. Les formes de prostitution

Dans la rue/routes	24
Prostitution indoor*	12
TOTAL	36

* Bars américains/bars de quartier, salons de massage, hôtel, internet, autres.

D. Organisation de la prostitution

Traite des êtres humains	26
Indépendante	4
Réseau autre	3
Non précisé	4
TOTAL	38



E. Victimes de violence

Violences réseaux	29
Violences familiales	8
Violences conjugales	6
Violences clients	6
Violences passants	4
Violences proxénètes	4
Violences autres prostitués	4
Autres violences	6
Non victimes	2

QUELQUES ELEMENTS DE LEUR HISTOIRE

F. Relations avec la famille

Aucunes	9
Mauvaises	5
Moyennes	15
Bonnes	2
Inconnu	7
TOTAL	38

Demande d'écoute, de lien social	38
Problèmes de violences	11
Problème de santé	13
Soutien aux démarches administratives	15
Soutien régularisation	30
Accueil sécurisant	9
Quitter la prostitution	14
Soutien de première nécessité	19
Problème de logement	19
Projet professionnel	2
Soutien à la parentalité	6



Chapitre 4 : Espace Pléiade

Sommaire

ESPACE PLÉIADE

I.	Création et origine du service	p.115
II.	Mission AVDL	p.115
III.	Les différents types de mesures	p.116
	A. Vers le logement	
	B. Lors du relogement	
	C. Maintien dans le logement	
	D. Mesure diagnostic	
IV.	Procédures/ Commissions	p.116
V.	Outils et pratiques du service	p.117
VI.	Statistiques sur l'activité 2017	p.117
VII.	Pour mieux comprendre : les vignettes	

ESPACE PLÉIADE

Accompagnement, Logement, Santé

I. Création et origine du service

Le service ESPACE PLEAIDE a été créé en 2012, dans le cadre d'un appel à projet de la DIHAL pour la mise en œuvre du dispositif AVDL (accompagnement Vers et dans le logement.). La création de ce service s'est construite conjointement entre le CHAI et l'association ALTHEA. Ce dispositif s'inspire du mouvement américain The Housing First ou Logement d'abord. Sur le principe, le logement d'abord repose sur la conviction que le logement est une condition préalable et nécessaire à l'insertion. La stabilité liée au logement en est alors un pré requis. Cela signifie qu'avant tout chose, les personnes en difficultés d'insertion doivent pouvoir s'installer dans un logement de droit commun.

Pour ce faire, une convention tripartite entre ALTHEA, le CHAI et la DDCS est signée chaque année pour la mise en œuvre et la continuité de ce service. En pratique, l'ESPACE PLEAIDE est composé de deux travailleurs sociaux à temps plein mis à disposition par le CHAI au sein de l'association ALTHEA. Les deux agents restent rattachés à la direction de la filière socioéducative du CHAI. Par conséquent, une réunion mensuelle est fixée avec la directrice de la filière socioéducative afin de rendre compte de l'activité du service, d'apporter un soutien technique dans les situations rencontrées. Concernant l'organisation du service, celui est piloté conjointement par la directrice de la filière socioéducative et le directeur de l'association.

II. Mission AVDL

Le dispositif AVDL, en ISERE, est piloté par la DDCS. Sur le territoire isérois, l'AVDL est exercée par différents services ou associations dans l'objectif d'apporter une offre de service uniforme sur le département.

L'ESPACE PLEAIDE intervient sur une partie du territoire isérois à l'exception du NORD ISERE. Ce choix a été fait afin de conserver le même territoire d'intervention que le CHAI, et permettre le lien entre ce dernier et le service.

Le service ESPACE PLEAIDE a pour missions :

- ⇒ La mise en œuvre du dispositif AVDL
- ⇒ Favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de précarité présentant des troubles psychiques
- ⇒ Apporter un éclairage technique aux services de droits commun sur les questions de santé mentale.

Dans le cadre de sa mission d'AVDL, L'ESPACE PLEAIDE reçoit un public présentant des troubles psychiques afférentes ou non à un service de soins. En travaillant sur l'accès ou le maintien dans un logement, le service peut proposer une évaluation sur les besoins en santé mentale et orienter vers les services compétents. Pour ce faire un partenariat a été mis en place avec les équipes réseaux du CHAI afin d'apporter un soutien technique.

III. Les différents types de mesures

Vers Le Logement :

Il s'agit d'apporter une aide dans la recherche d'un logement adapté, de faciliter les démarches d'accès au logement tout en confrontant les ménages à la réalité (signification d'avoir un logement pour soi, acceptation du logement lors de l'attribution).

Lors du relogement :

Il s'agit de faciliter l'installation et l'appropriation du logement (obligations du locataire, ouverture des droits, assurances), mais également de travailler autour de l'environnement (gestion des parties communes) et sur l'accès aux équipements de proximité (centres de santé, centres sociaux).

Maintien dans le logement :

Il s'agit d'intervenir le plus en amont possible et de travailler en articulation avec les différents dispositifs de droit commun. Il est proposé aux ménages, dont le problème de maintien dans un logement provient de difficultés d'insertion sociale ou de difficultés financières, un accompagnement social adapté à leur situation (prévention des expulsions, médiation avec le bailleur : retard de paiement, troubles de voisinage, difficultés de socialisation, déni de la situation).

Mesure diagnostic :

Il s'agit d'apporter une évaluation sociale permettant d'apprécier la nécessité, la durée et l'intensité du besoin d'accompagnement vers et dans le logement, soit pour des ménages non suivis par un référent social, soit pour des ménages pour lesquels la mesure est formulée dans le cadre d'une préconisation.

IV. Procédures / commissions

Les dossiers de demande AVDL sont étudiés une fois par mois en commission à la DDCS ou au POHI. A ce jour les POHI de la TAG, du VOIRONNAIS, et du NORD ISERE sont compétents pour l'étude des demandes d'AVDL ACCES. La DDCS étudie les demandes d'AVDL maintien de l'ensemble du territoire isérois et les AVDL Accès des territoires ne disposant pas de POHI.

Si le dossier est accepté, l'opérateur est mandaté pour un accompagnement de 6 mois auprès des ménages, renouvelable 2 fois. La demande d'accompagnement peut être sollicitée par un travailleur social, un mandataire judiciaire, bailleur social, ou dans le cadre d'une préconisation de la COMED.

V. Outils et pratiques du service

Afin d'accompagner le public pris en charge par le service, les travailleurs sociaux opèrent sur différents modes d'intervention : visite à domicile, accompagnement, entretien (individuel, familial), et coordination avec les services partenaires et instructeurs de la demande. Les personnes sont vues une fois par semaine en moyenne. L'accompagnement se veut *intensif* et de *proximité*.

Pilotage et gestion du dispositif :

Le suivi du dispositif est géré par la D.D.C.S. Un comité de suivi départemental est réuni une fois par an.

Particularités du service

Du fait de la spécificité du cadre d'intervention du service, les travailleurs sociaux sont amenés :

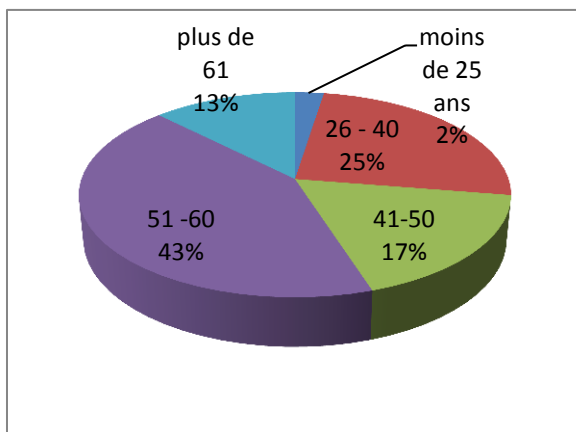
- ⇒ à apporter un soutien technique auprès des autres opérateurs et de tout autre travailleur social sur des questions de santé mentale.
- ⇒ à être une interface entre le droit commun, et la psychiatrie publique.
- ⇒ à travailler en lien avec le CHAI (réunion, réunion pléiade / réseau, pool médicaux sociaux)
- ⇒ à être personne ressource sur les questions de logement auprès des travailleurs sociaux de la filière.

VI Statistiques sur l'activité 2017 :

L'Espace Pléiade a connu une légère augmentation de sa file active sur l'année 2017. En effet, en 2016, nous avons accompagné 35 ménages contre 40 cette année. Sur les 40 ménages accompagnés, nous avons reçu 20 nouvelles mesures.

Nous avons accompagnés 23 hommes et 17 femmes.

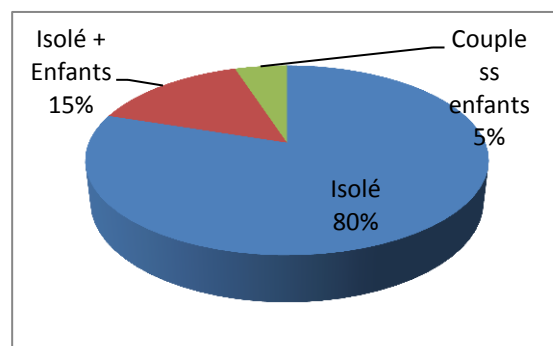
⇒ Age des Ménages accompagnés



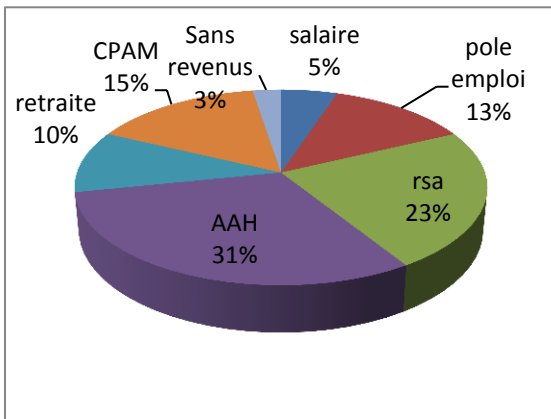
On note une augmentation des ménages âgés de plus de 60 ans et une faible proportion des jeunes de moins de 25 ans dans notre activité.

⇒ Typologie des ménages

La majorité des ménages accompagnés est isolée, ce constat se retrouve dans le profil des personnes suivies dans les services de psychiatrie.

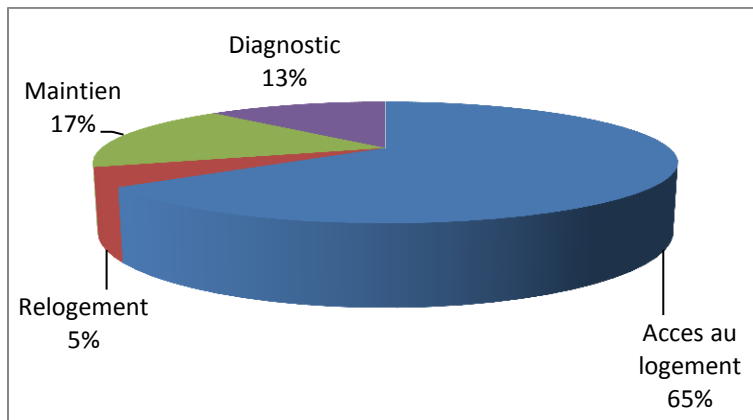


=> **Ressources des ménages**

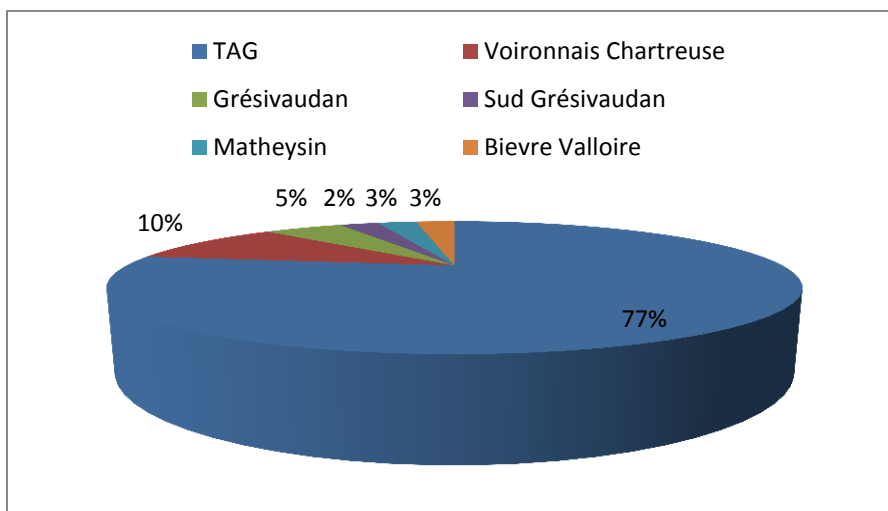


Près de 46% des personnes bénéficient des revenus liés au handicap ou longue maladie.

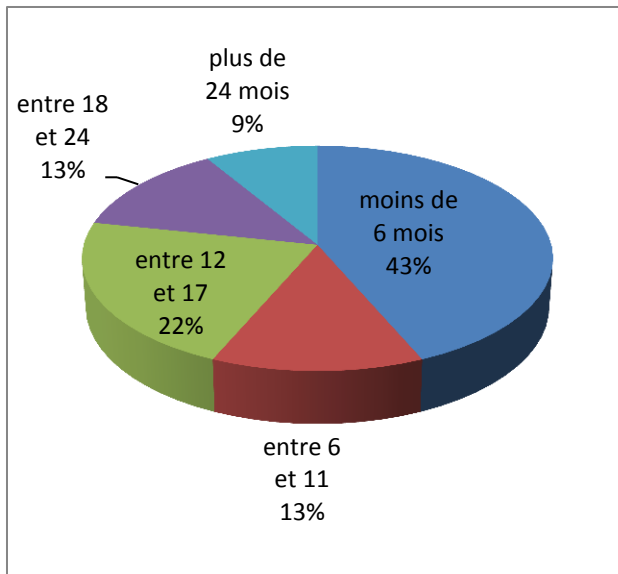
⇒ **Type de mesure**



⇒ **Territoire d'intervention**



⇒ Durée Moyenne d'accompagnement



En 2017, 23 mesures se sont arrivées à échéance. Sur ces 23 mesures, le graphique ci-contre permet de visualiser la durée de l'accompagnement proposé. Cependant, la part des accompagnements de moins de 6 mois reste importante et ne reflète pas les besoins d'accompagnement évalués dans notre activité. En effet, en 2017, des mesures nous ont été attribués mais ne relevait pas d'un accompagnement de type AVDL, et donc se sont terminés rapidement et orientées vers des services adaptés.

Sur les 23 mesures terminées en 2017, on note que :

- 12 ménages occupent un logement public
- 4 ménages occupent un logement privé
- 2 sont à la rue ou en hébergement précaire
- 3 sont hébergées par des tiers
- 1 en établissement de soins
- 1 en CHRS

En conclusion, l'activité de l'espace pléiade nous a permis de mesurer la précarisation de nombreuses situations. En effet, nous avons rencontré des ménages dont les parcours laissaient apparaître des ruptures de liens familiaux, sociaux ayant des conséquences sur leur santé et leurs situations sociales.

Ces ruptures ont pu rendre difficile la mise en place des mesures, voire impossible.

Pour mieux comprendre....

Afin d'illustrer notre activité et notre accompagnement, il nous a paru judicieux de présenter des vignettes des différents types d'accompagnement proposé.

Vers le Logement Mr et Mme C.

M et Mme C ont été orientés par le POHI dans la cadre d'une mesure AVDL ACCES en lien avec la demande déposée par leur AS d'un service spécialisé. Mr et Mme, âgés de 60 ans et 59 ans, vivaient dans un T4 du parc privé. Mr est en pré-retraite. Mme est sans activité et cumule des droits à l'AAH et aux ASSEDICS. Mme est suivie sur le CMP et bénéficie d'une mesure de protection. Le couple a un enfant, aujourd'hui majeure et autonome.

Au moment de la mise en place de la mesure, le couple est menacé d'expulsion en raison d'un endettement locatif non géré. Ainsi, le but de la mesure était d'accompagner le couple dans la recherche d'une solution de relogement adapté à leurs besoins et leur budget. Mr et Mme se montraient peu réalistes face au risque réel d'expulsion. Ils ne se projetaient dans la perte de ce logement, et par conséquent la quête d'un nouveau lieu de résidence semblait compliqué.

Ainsi, nous les avons accompagnés :

=> dans la réactualisation de leur demande de logement social au regard de leur besoin, de la typologie, du secteur géographique, et des problèmes de santé de Mme. Pour cela, nous avons travaillé avec Action Logement et le service logement de leur commune.

=> dans le traitement de la dette de loyer en les accompagnant dans la procédure d'expulsion (enquête UDAF, audience au tribunal, travail sur le budget et les dépenses inadaptées) et ce en lien continu avec le service de curatelle.

=> dans la prise de conscience de la réalité de la situation et du risque d'expulsion en raison de l'impossibilité de proposer un plan d'apurement de la dette, et la nécessité de trouver un logement rapidement. La reprise du paiement du loyer n'a pu se faire qu'après le jugement d'expulsion.

Ainsi, nous avons travaillé une proposition de relogement dans la cadre d'ACTION LOGEMENT qui correspondait aux besoins du couple. Il a été nécessaire d'accorder beaucoup de temps d'accompagnement dans cette période afin de les rassurer dans ce changement de vie. La réalisation du déménagement fut une étape importante pour le couple en raison de leurs craintes à organiser celui-ci et à faire du tri dans leurs effets personnels. Mr était très angoissé à l'idée de se séparer du moindre objet, et ne voulait pas jeter.

Depuis leur installation en juillet 2017, nous avons axé notre accompagnement sur l'aménagement du logement (achat de meubles, tri dans les cartons, déchetterie), le repérage des services et commerces dans leur commune, l'utilisation des transports en commun, et leurs droits et devoirs de locataires, la gestion budgétaire, la reprise des interventions d'aides à domicile, et le prendre soin de Mme.

La durée de l'accompagnement fut de 18 mois. Cette mesure fut très rassurante pour le couple qui a su trouver en ce type d'accompagnement un repère, une écoute et attention en rapport avec leurs difficultés. Aujourd'hui, le couple semble serein, heureux de ce changement.

Mesure Accès au logement de Mme A

Mme A, 36 ans, est suivie par le Centre Médico Psychologique de son secteur depuis plusieurs années. Mme vit chez sa mère depuis très longtemps, et souhaiterait obtenir un logement autonome. En couple depuis peu avec un jeune homme, elle aspire à une vie « normale » et souhaite quitter le domicile familial.

Compte tenu de sa fragilité psychique, Mme, avec l'aide de son CMP, a déposé une demande d'AVDL afin de la soutenir dans ce projet. L'équipe soignante est partie prenante du projet mais sait que Mme A aura besoin d'être soutenue dans ses démarches afin d'accéder à un logement et d'évaluer ses capacités d'autonomie.

Avec l'aide de sa tutrice, nous avons accompagné Mme dans les démarches relatives à l'attribution d'un logement social en travaillant sur ses besoins et ses choix de quartier. Mme, de son côté, a multiplié les démarches de recherches dans le parc privé pour accéder rapidement à son objectif.

De plus, la situation tendue entre sa mère, Mme et son compagnon contribuait au besoin de partir rapidement. Mme a trouvé rapidement un studio auprès d'une agence immobilière. Nous l'avons aidé à s'installer dans un 1^{er} temps (bail, achat meubles...). Rapidement, Mme s'est trouvée en difficulté dans son logement. Si les capacités à entretenir le logement en termes d'hygiène n'étaient pas remises en question, la cohabitation entre Mr et Mme semblait être une grande difficulté. Au sein du studio, le rythme de vie n'était pas respecté conduisant Mme A à quitter le domicile très tôt le matin pour ne pas gêner Mr. Au fil des mois, leur relation est devenue très conflictuelle, mais Mme ne voulait pas se séparer de Mr.

Malgré cette situation, nous avons travaillé avec le BALD pour que Mme puisse accéder à un logement plus grand et proche de sa famille. En juillet 2017, elle a obtenu un T2 dans le neuf. Mme était ravie de cette proposition, et a très vite investi ce nouveau logement. Mme a pris conscience petit à petit des difficultés causées par son compagnon. Animée par l'envie de conserver son logement en bon état, consciente des dégradations matérielles causées par son compagnon, et de la violence physique, Mme a demandé de l'aide à sa famille pour l'aider à mettre un terme à sa relation.

Cet accompagnement a nécessité de nombreuses visites à domicile pour aider et soutenir Mme dans son projet, mais aussi l'aider à prendre des décisions. Mme a su trouver dans ce travail une aide et un repère rassurant dans son quotidien. Afin de poursuivre le travail engagé nous avons proposé à Mme un accompagnement à la vie sociale en relais de la mesure. Mme a accepté cette proposition. Elle est aujourd'hui très satisfaite d'avoir pu trouver le logement de ses rêves. Elle est heureuse même si la solitude est parfois pesante.

Mesure maintien de Mme J

Mme âgée de 59 ans, divorcée, occupe un logement du parc public situé sur le plateau matheysin. Madame a 5 enfants, dont 4 majeurs qui ont quitté le domicile familial et avec lesquels les relations restent conflictuelles. Son dernier enfant, âgé de 17 ans vit avec elle et est déscolarisé. Il travaille chaque mercredi en centre de loisirs et a pour objectif de passer le B.A.F.A. Madame est bénéficiaire du R.S.A. et de l'Allocation de Soutien Familial. Elle est connue du C.M.P. de son secteur mais a interrompu le suivi. Elle est accompagnée de façon ponctuelle par les services du Conseil Départemental, notamment dans le cadre du R.S.A.

Le loyer n'est plus réglé ainsi que les charges courantes depuis plusieurs mois. Madame a accumulé également d'autres dettes, non traitées. Le montant du loyer résiduel reste en inadéquation avec le ratio ressources/charges. La question d'un relogement se pose. Il n'y a pas de possibilité d'instruire une demande de F.S.L. au vu du montant de la dette et d'un budget déséquilibré.

Madame semble fragilisée, démunie par sa situation sociale, paraît découragée par les nombreuses démarches à effectuer.

Madame accepte rapidement la mesure proposée et que le service puisse se rendre à son domicile. Les premières démarches engagées sont de réunir l'ensemble des créances afin de déposer un dossier de surendettement, de reprendre le paiement du loyer résiduel. Nous nous mettons en lien avec la conseillère sociale du bailleur afin de faire le point sur la situation de Madame.

Je rapporte à Madame qu'il est important de mettre en place le paiement du loyer résiduel, charge courante qui est prioritaire à régler. Nous travaillons la demande de relogement (typologie, choix de quartiers sur la commune). Madame dépose sa demande de mutation auprès du C.C.A.S. de sa commune. L'envoi du dossier de surendettement est effectué également.

Parallèlement, un important travail budgétaire est effectué. J'apprends au cours des visites à domicile que les ressources étaient destinées aux sorties principalement de son fils, que le coût des cigarettes pour elle et son fils représentait une partie importante du budget. Elle m'explique qu'elle n'arrive pas à mettre de limites face aux exigences de son fils. J'apprends également l'absence de paiement de l'Assurance Habitation. Cela reste une obligation. Madame devrait s'acquitter du paiement de l'ancienne créance afin de mettre en place un nouveau contrat.

Les semaines s'écoulent, il n'y a toujours pas de proposition de relogement (flux-tendu sur le secteur).

Trois mois après le début de la mesure, Madame m'apprend que son fils, alors âgé maintenant de 18 ans a quitté le domicile. Il est parti rejoindre son ami en Ardèche et ont pris, ensemble un logement en location. Il a abandonné son poste d'Animateur. Le projet de départ de son fils était semble t' préparé sans que Madame en soit informée. Madame aura des contacts de façon très irrégulière. Cette situation attriste davantage Madame. Aussi, il lui est rappelé que ses revenus (R.S.A./Allocation Logement) vont diminuer, l'A.S.F. supprimée du fait du départ de son fils. Nous faisons un courrier de changement de situation auprès de la C.A.F.

Je me mets en lien de nouveau avec la Conseillère Sociale afin de l'informer de la nouvelle situation qui va davantage fragiliser le budget de Madame.

Au vu des éléments suivants :

- Reprise du paiement du loyer résiduel ;
- Pas de possibilités de relogement pour Madame sur la commune ;
- Nouvelles données sur la situation financière,

le bailleur social décide de faire une remise commerciale sur le loyer actuel, proposition que Madame accepte avec enthousiasme.

Au cours des entretiens suivants :

- Madame a reçu le jugement du Tribunal et ce, dans le cadre du dépôt de son dossier de surendettement, un effacement de ses dettes ;

- Le budget étant équilibré, a repris le paiement des autres factures : électricité, eau, notamment.

Tout au long de l'accompagnement, nous avons vu ensemble une orientation en C.M.P. Elle se dit « prête » à rencontrer le médecin. Je l'accompagne dans cette démarche.

Parallèlement, une demande d'A.A.H. est déposée auprès du Conseil Départemental.

L'accompagnement se poursuit toujours et nous travaillons la question du relais. Madame a compris le sens de la mesure d'un accompagnement type A.V.D.L., a su s'en saisir. La fréquence des rencontres a permis à Madame d'être rassurée et qu'elle puisse s'engager également à effectuer des démarches seules dans l'objectif d'être autonome. L'accompagnement aura duré 18 mois. Madame avait besoin d'une écoute attentive afin d'avancer dans sa situation. Les relations familiales restent à ce jour, toujours conflictuelles et seront peut-être travaillées en C.M.P.

Pilotage du dispositif AVDL sur le territoire isérois

Nous avons pu constater que l'activité AVDL a augmenté sur l'année 2017, constat partagé par l'ensemble des opérateurs AVDL en exercice sur le département. Cependant, même si l'activité augmente, les mesures AVDL ne sont pas toujours adaptées aux besoins des personnes. Les mesures sont parfois des mesures « à défaut » c'est-à-dire par manque de places en structures ou de délai d'attente trop long. Parfois les situations sont beaucoup trop « critiques » pour permettre un accès à un logement, ou le maintien.

Ainsi, pour aider les partenaires dans l'instruction des demandes, nous avons choisi de réviser la note de service éditée par la DDCS afin de diffuser une information plus claire et représentative de notre mission. Une révision de notre saisie des statistiques fut proposée afin de pouvoir rendre compte de notre activité de manière plus approfondie.

En parallèle, un groupe d'opérateurs et à la demande de la D.D.C.S. a élaboré un questionnaire à destination des ménages dont les mesures se sont terminées en 2016. L'objectif de ce dernier était de connaître les besoins, les attendus des ménages, l'accompagnement réalisé afin de réajuster, le cas échéant les modalités du dispositif.

Les entretiens se sont réalisés par téléphone sur le dernier trimestre 2017. Une quarantaine de ménages furent recensés pour cette démarche. Une douzaine a répondu à cette enquête. Globalement, les ménages sont plutôt satisfaits du type d'accompagnement proposé, mais la durée pour certains reste trop courte. Les personnes se sentent valorisées dans le sens où nous leur avons demandé leurs avis. Concernant les caractéristiques des ménages interrogés : ils sont célibataires, sans enfant, bénéficiaires de minima sociaux dont une partie non négligeable perçoit l'A.A.H., la moyenne d'âge est de 45 ans.

Pour 2018, nous aimerions travaillé sur des temps de rencontre et d'information auprès des partenaires du médico-social (Tutelles, Conseil Départemental), mais aussi autour des questions liées au logement comme par exemple les procédures d'expulsion .

